



HAL
open science

Généalogie et histoire de la famille Chevreton, de Coutouvre, et de sa descendance, les familles Mercier et Ballandras

Florian Kipp

► **To cite this version:**

Florian Kipp. Généalogie et histoire de la famille Chevreton, de Coutouvre, et de sa descendance, les familles Mercier et Ballandras. Histoire. 2023. dumas-04290279

HAL Id: dumas-04290279

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04290279v1>

Submitted on 16 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Université de Nîmes
Diplôme universitaire
« Généalogie et Histoire des familles »
Promotion en distanciel
Sous la direction de M. Stéphane COSSON
Année 2023

« Ô morts, parlez, si vous vivez ! »

Généalogie et histoire de la famille CHEVRETON de Coutouvre
Et de sa descendance, les familles MERCIER et BALLANDRAS.

Florian KIPP

Table des matières

Consignes et engagement	Page 4.
Introduction	Pages 5-6.
Le cadre géographique de notre étude : le village de Coutouvre	Pages 7-15.
Un mariage pour point de départ !	Pages 16-17.
La descendance du couple	Pages 18-21.
La famille MERCIER	Pages 22-37.
La famille BALLANDRAS	Pages 38-72.
L'ascendance du couple	
La famille CHEVRETON	Pages 73-85.
Etude onomastique	Page 86.
Anecdote photographique !	Page 87.
Conclusion	Page 88.
Remerciements	Page 89.
Annexes	Pages 90-99.
Sources et bibliographie	Pages 100-103.

Consignes

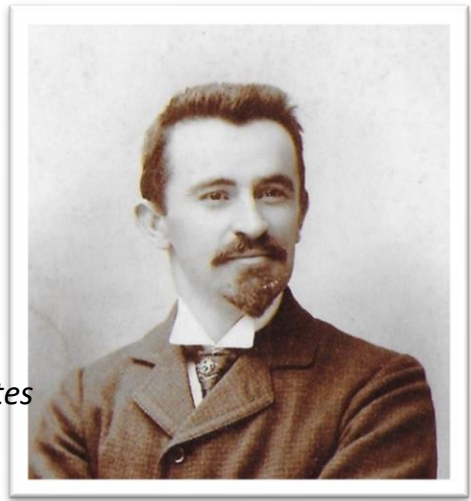
Il nous faut avant d'entamer la recherche généalogique à proprement parler, évoquer les consignes qui encadrent ce travail. Consignes données par M. Stéphane Cosson et M. Fabien Almanzy, tous deux généalogistes professionnels et enseignants du diplôme universitaire « Généalogie et Histoire des familles » proposé par l'université de Nîmes. L'objectif de ce mémoire, qui valide en grande partie le diplôme, est de prendre pour base un couple marié entre 1832 et 1842 puis de là rechercher l'ascendance et la descendance de ce mariage. Il est aussi intéressant de relever et poser son regard sur les « collatéraux », frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines pour mieux comprendre les structures familiales. L'intérêt est de montrer ses capacités à mener une recherche généalogique et à s'orienter dans les fonds d'archives en relevant des documents aussi bien communs et essentiels que d'autres plus rares et inhabituels. En soit il faut diversifier au mieux les sources en apportant autant d'archives consultables issues du domaine public que possible. Les archives familiales, si accessibles soient-elles, sont aussi une source non négligeable dans l'étude des individus. De plus il nous a été demandé de retracer l'histoire du village du couple concerné.

Engagement

Je soussigné, Florian KIPP, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie

enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

*« Vivants, ils sont vivants ! Leurs yeux se sont ouverts.
Leur visage a repris les couleurs de la chair.
Un sang vermeil et chaud remonte dans leurs veines ;
Leur cœur bat ; et leurs flancs palpitent, soulevés
Par le souffle rythmé des poitrines humaines,
Ils respirent... - Ô morts, parlez, si vous vivez !
M'avez-vous reconnu comme pour l'un des vôtres ? Dites
Si pour avoir chanté les choses que vous fîtes,
Je n'ai pas mérité d'être béni par vous ?
Car cette tâche, ô morts, n'est frivole ni vaine ;
Comme vous, pour mener mon labeur jusqu'au bout,
J'ai mis souvent mon corps et mon âme à la peine ! »¹*



Louis MERCIER, vers 1900.

Sur ces vers du poète Louis MERCIER (1870-1951), personnage qui prendra part à notre aventure généalogique, s'ouvre mon mémoire. Mémoire qui prend tout son sens en cela qu'il n'est là que pour honorer la mémoire des morts, la mémoire de mes ancêtres, et ainsi dépasse son premier sens universitaire. C'est avant tout la volonté de les faire revivre un instant et de prolonger quelques décennies de plus leur « souvenir » qui anime mon travail. A l'instar de Louis MERCIER dont la poésie ouvre une fenêtre sur la vie des campagnes et des êtres qui la composent, c'est ici un travail généalogique que je présente pour faire de même. De fait, nous dépasserons l'accumulation de dates et de lieux qui paraîtrait trop ennuyeuse et surtout n'aurait pour image que celle de tombes alignées les unes à la suite des autres.

Mon souhait est de rendre vivante la chair de mes ancêtres. C'est pourquoi je me suis efforcé de retrouver des témoignages de leur vie aussi bien dans les archives publiques que parmi les trésors familiaux. J'ai pu petit à petit retracer leur destinée et même apprendre quelques traits de leur caractère. La richesse de leur portrait est encore plus grande lorsque j'ai pu retrouver des photographies, dont l'identification de certaines a été plus que compliquée. Mais l'élaboration de suppositions et la recherche d'éléments de résolution ne sont-ils pas les premières motivations du généalogiste ? C'est à la fois la fascination de la découverte et le cheminement d'un enquêteur qui animent notre passion.

¹ Extrait du poème IV « Eux » issu du recueil *Le Poème de la Maison* de Louis Mercier paru en 1910.

Malheureusement, au fil des générations qui s'éloignent dans le temps, l'écart se creuse et la compréhension des modes de vie devient plus fastidieuse. La petite histoire rejoint la grande, et il faut désormais consulter les thèses et les ouvrages pour se faire une idée des mentalités du passé. Les archives n'en restent pas moins asséchées ; elles sont plus riches qu'on ne le pense, bien qu'elles soient parfois difficilement accessibles. J'ai donc choisi, du mieux que je le pouvais, de m'intéresser à l'histoire rurale et d'alimenter le peu d'information que je possède sur certains de mes ancêtres avec des faits et des contextes sociaux associés à leur époque. De même, j'ai fait le choix de m'attarder particulièrement sur les professions, encore fussent-elles différentes de celle de laboureur... Au gré des découvertes il émerge parfois une corporation locale, comme celle des charpentiers en bateaux de la Loire, ou encore une génération de menuisiers. Sans oublier un religieux ou une religieuse qui se promène toujours par-ci par-là sur une lignée et n'oublie jamais de sermonner le reste de la famille !

Présenter cette branche généalogique de mon arbre familial, c'est pour moi revenir au commencement, à mes toutes premières recherches généalogiques. Ma passion a débuté il y a déjà dix ans lors d'une exposition organisée pour le centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce sont les descendants de la famille BALLANDRAS qui m'ont fourni mes premières archives, mes premières photographies anciennes et d'autres sources tout aussi précieuses que passionnantes. C'est ici un moyen de remercier tous ceux qui m'ont guidé et soutenu en leur présentant le fruit de mon travail.

Tout comme la recherche généalogique est une enquête, le récit qui suit l'est également. Vous retrouverez au fil des pages mes questionnements, mes pistes de recherche, mais aussi mes résolutions. Certaines interrogations demeurent malheureusement encore silencieuses... Sans pour autant être insolubles. Le temps et la patience seront sans doute mes meilleurs alliés pour trouver une réponse.

Je vous laisse désormais prendre part à cette aventure familiale, qui je suis sûr ne cessera pas de vous surprendre, et qui pour d'autres, plus proches des personnages évoqués, n'en sera pas moins émouvante.

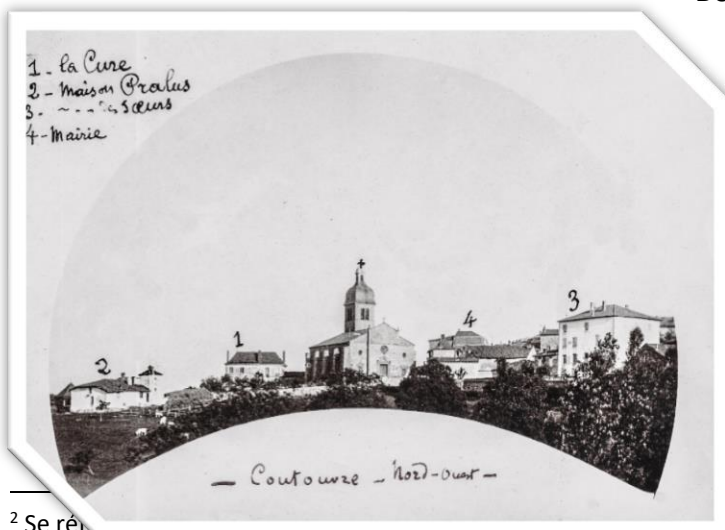
Le cadre géographique de l'étude

Avant même de vous parler du couple central de notre recherche, il me faut vous situer géographiquement les lieux que nous allons aborder. Le principal village que nous verrons est celui de Coutouvre, un petit village, d'un peu plus de 1 000 habitants, situé dans le département de la Loire en région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous serons également amenés à visiter les petits villages qui se trouvent autour, tels que Vougy, Charlieu, La Gresle et bien d'autres. Tous sont rattachés à l'arrondissement de Roanne, l'une des deux sous-préfectures du département de la Loire.



La ville de Roanne était déjà présente à l'époque gallo-romaine sous le nom de *Rodumna*, tout comme notre petit village de Coutouvre, appelé *Costobrium* (« le coteau ouvert ») en raison de sa situation au sommet d'un plateau. Par la suite, on retrouve la mention de *Villa Cothobrio* sous le règne de Lothaire vers 970, et le même nom de *Cothobrio* au début du XVe siècle. On retrouve un peu plus tard, sur certaines cartes, le nom de *Combouare* pour désigner notre village, avant que celui-ci devienne *Coutouvre*, puis *Cotoure* ou *Coture* en patois local². Ce patois que nous retrouvons encore pendant l'entre-deux guerres, a été immortalisé par notre poète Louis MERCIER dans ses *Contes de Jean-Pierre*. C'est un parler issu essentiellement du franco-provençal, qui est la rencontre entre la langue d'oïl du Nord (Bourbonnais et Bourgogne) et l'occitan à l'ouest.

Coutouvre est d'ailleurs connu pour être le « pays des cinq langues ». Enfin dans différents actes du XVIIIe siècle, on trouve la mention de *Coutouvre en Beaujolais*. La carte de Cassini réalisée en 1750 montre la paroisse de Coutouvre, symbolisée par un



² Se réf.

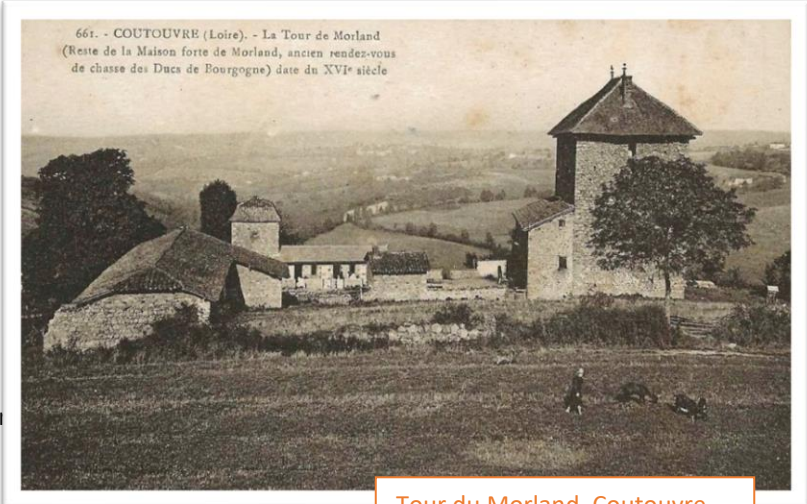
Coutouvre se trouvant en annexe.



Carte géométrique de la France dite « Carte de Cassini » du nom de celui qui l'a élaboré, Cassini de Thury. Commandée par ordre du roi Louis XV, les travaux sur le terrain et la gravure de la carte sur cuivre entrepris en 1750 ne furent achevés qu'en 1815. Elle comprend plus de 154 feuillets de format 104x73 cm.

clocher, ainsi que quelques-uns de ses lieux-dits.

Depuis le IXe siècle, c'est le prieur³ de l'abbaye de Saint-Vincent de Mâcon qui est en charge de la nomination du curé de la paroisse. Le village, quant à lui, est une dépendance de la Châtellenie de Perreux depuis le XIIIe siècle et devient un fief de La Varenne au XVIe siècle. Il existe de fait un château du même nom à Coutouvre où résidaient les seigneurs dudit fief : la famille d'ARCY puis les DAMAS d'AUDOUR et enfin le marquis de LANCRY, *maréchal des camps et armées du roi*. Le château fut vendu peu de temps avant la Révolution, et appartenait à la famille TRACLET de 1804 à 1887, avant d'être vendu à Camille DECHELETTE, riche industriel. Le paysage coutouvrais est également marqué par la Tour du Morland, ancien relais de chasse des ducs de Bourgogne. Si les ravages de la guerre de Cent Ans (1337-1453) avaient déjà bien affaibli les habitants de la région, ceux des Guerre de Religions (1562-1598) n'en furent pas moins



Tour du Morland, Coutouvre.

³ Supérieur local d'une communauté

cléments. A la Révolution les régions sont réorganisées, et le Beaujolais, le Lyonnais et le Forez forment le département de Rhône et Loire de 1790 à 1793. Lyon, en tant que chef-lieu, reste à part des six autres districts constitués autour des sous-préfectures actuelles comme Roanne. Mais ce qui bouleverse réellement notre village, ce sont les lois religieuses votées par la Constituante et la Convention. Cela entraîne quelques troubles réprimés par le Comité de Surveillance dont nous aurons l'occasion de reparler ! En 1793, Rhône et Loire sont séparés et deviennent les départements que nous connaissons aujourd'hui.

Notre municipalité coutouvraine, jamais bien virulente, évolue au fil des régimes qui se succèdent : le drapeau tricolore est hissé au retour de l'empereur Napoléon en 1815, et 100 jours plus tard, c'est le drapeau blanc des royalistes qui orne la mairie pour célébrer la Restauration.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, 60 fils de la commune sont « Morts pour la France », un triste bilan qui affecte durement le monde paysan dans son ensemble. D'autant plus que l'après-guerre est marqué par la fin de la grande période du village. Entre 1850 et 1880, grâce aux industries



24 août 1922, inauguration du monument aux morts sur place du village.

textiles, Coutouvre avait connu une période d'enrichissement considérable, prolongeant sa prospérité jusqu'aux années 1910. Dès avril 1920, l'idée d'ériger un monument aux morts est envisagée, mais son inauguration n'a lieu que le 24 août 1922. A cette occasion, le maire Jean DUBOIS, le curé GAILLARD et notre poète et conseiller municipal Louis MERCIER président la cérémonie.

Quelques années plus tard c'est la Seconde Guerre mondiale qui prive les familles de leurs maris et de leur fils. 200 hommes sont mobilisés et 45 sont fait prisonniers en Allemagne. Le curé RIVOIRE, ancien combattant de 14, fait promesse à

La grotte de la Vierge à Coutouvre.



la Vierge d'ériger une grotte similaire à celle de Lourdes si tous les soldats reviennent. Miracle ! Tous survécurent et en 1958, la grotte est construite grâce aux financements des entrepreneurs et des anciens prisonniers. D'autre part, la vie à la campagne est relativement moins

de dure pendant cette période de privation et de rationnement. L'incident le plus connu est probablement le passage de la Feldgendarmarie allemande à la ferme BELUZE. Le fils, Yves dit Vonvon, évadé d'Allemagne s'y était caché, et une nuit, alors que les allemands viennent perquisitionner, il parvient à s'enfuir par la porte de derrière. La domestique, Joséphine AUCLAIR, complètement sourde, n'entendit même pas les soldats entrer dans sa chambre ! En réalité, les passages de l'armée allemande sont rares et la libération se fait le 21 août 1944 avec seulement quelques escarmouches dans les environs, notamment à Neaux le 24 août. Deux soldats allemands restent au village après l'Armistice, dont un qui se nomme Karl WINSON, et qui travaille dans la menuiserie de mon arrière-grand-père Jérôme POYET. Les liens avec Karl furent maintenus jusqu'aux années 1980, bien après son retour en Allemagne.

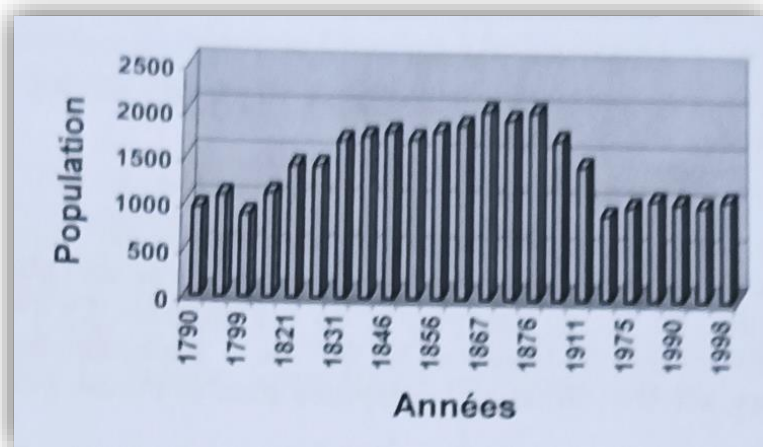
Un village c'est aussi un témoignage de l'arrivée des progrès techniques. En particulier, l'électricité qui apparaît dans le bourg en 1926, puis plus tard en 1934 dans les campagnes. De même, ce sont les puits qui fournissent le principal accès à l'eau. La source située sous l'Eglise est la plus fraîche, éliminant ainsi le besoin de glaçons pour les tenanciers des bistrots ! En 1961, l'eau courante fait son entrée, d'abord dans le bourg bien sûr. Les habitations, elles, sont généralement construites en pisé avec des pierres jaunes calcaires dites de « Charlieu » qui servent à encadrer les ouvertures. Les volets sont souvent peints d'un bleu clair mat appelé « bleu charron », qui orne la campagne. Les toitures sont faites de tuiles « romaines », provenant des tuileries de la région, dont les tuileries CANCALON de Mably restent les plus célèbres. On peut parfois apercevoir dans les murs des maisons des ornements de bouteilles en forme de croix, dont l'explication reste assez mystérieuse. Les fermes sont en forme de L ou de U, construites sur deux ou trois étages, elles possèdent une grange, un hangar, une étable et souvent une annexe abritant un four, ainsi qu'une cave pour entreposer, son « cuvage », c'est-à-dire les quelques bouteilles produites à partir des vignes personnelles⁴. Souvent, une pièce de l'habitation abrite un métier à tisser à bras appelé « boutique », celui-ci fonctionnait la nuit une fois les travaux d'extérieurs



⁴ Coutouvre obtient d'ailleurs en 1909 l'appellation AOC Beaujolais pour ses vignes qui recoupent toutes les caractéristiques de celles du Beaujolais.

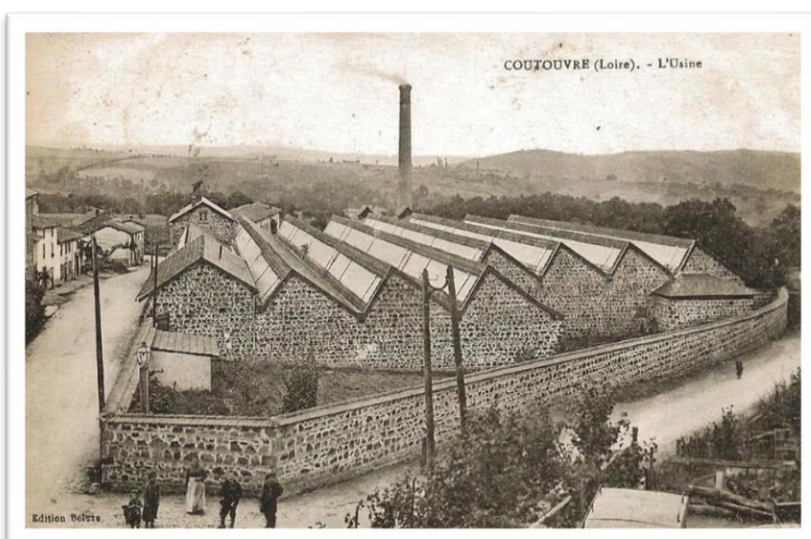
terminés. Nous aurons l'occasion par la suite de voir deux demeures emblématiques du village de Coutouvre.

La population, quant à elle, demeure assez stable. En 1793, on recense déjà près de 212 feux⁵ représentés par 134 noms de famille, cela équivaut au millier d'habitants actuel. Une nette augmentation se produit à partir des années 1820 avec plus de 1 400 habitants, une évolution démographique constante qui atteint les 2 000 habitants dans les



Graphique de l'évolution de la population de Coutouvre entre 1790 et 2000, réalisé par le Dr Guy DESSERTINE.

années 1870. Autrefois, la plupart des coutouvrais étaient cultivateurs, mais c'est le développement de l'industrie textile qui a contribué à la croissance du village. En 1892, on dénombre 350 propriétaires exploitants, qui ne sont plus que 189 en 1901, avec en moyenne une exploitation de 11 hectares. La plupart des habitants restent quand même des cultivateurs dépendants d'un gros propriétaire non exploitant. Ceux-ci peuvent être parfois appelés granger sur les actes. On retrouve également le journalier, celui qui est employé à la journée. Le tâcheron, est rémunéré pour une tâche définie. Le colporteur, vendeur de petits objets divers, joue aussi un rôle important, du fait de sa condition itinérante, il est celui qui transmet les nouvelles.



Les femmes sont généralement occupées aux tâches ménagères, mais au tournant de l'industrialisation, elles sont nombreuses à être employées dans les usines de tissage, où elles exercent les métiers de dévideuse, bobineuse, ourdisseuses ou encore canoteuse. Les usines DECHELETTE et DEVELAY

voient le jour avec le développement du tissage mécanique, possédant plus de 400

⁵ Moyen de recenser la population, hérité du Moyen-Age. Le feu fiscal permettait d'estimer la part d'impôt qu'un foyer devait payer. Cela représenté environ cinq personnes.

métiers mécaniques et employant près de 250 ouvriers. En 1900, le village compte 7 boulangers, 2 bouchers, 2 coiffeurs, un herboriste-parfumeur, un tueur de porcs, une modiste-bonnetière, un sabotier, un menuisier-ébéniste, de nombreuses couturières, un tonnelier, un vannier, une épicerie-journaux, une quincaillerie, etc. L'abbé BALLETT, de passage à Coutouvre entre 1899-1900, nous a laissé un album de photographies témoignant de la vie rurale coutouvraise, tant au niveau des tisseuses de l'usine que des associations locales.

Le travail reste le principal lieu de sociabilisation et de rassemblement. La vie est rude, et tous les travaux se font de manière solidaire. Que ce soit pour les « mondées » de noix servant à la préparation de l'huile, ou pour l'écosage des haricots secs, ces activités sont des soirées de réunion agrémentées de chants. De même, la « fricassée » ou « fricaude » désigne le partage de boudin ou d'autres abats de porcs entre voisins, chacun le faisant à son tour ! Cela vaut aussi pour les gros travaux, comme la moisson, qui se conclue par de grands repas, l'entraide est essentielle pour la survie de l'exploitation d'un paysan.



Les fêtes religieuses sont également un moment de rassemblement de la paroisse. Les plus célèbres sont les Rogations, des processions bénissant les terres et les animaux au printemps. La Fête-Dieu est également très importante, elle a lieu le 3^{ème} dimanche de juin. La messe dominicale est la grande sortie de la semaine, tous les hommes

portent un costume et se retrouvent entre eux aux bistrotts (pas moins de 15 au début du XXe siècle) avant la cérémonie. Deux messes ont lieu, une première à 6h30 pour les plus dévots, et la seconde à 10h. Trois sonneries de cloches successives résonnent pour prévenir les plus éloignés de se rendre sur le chemin de l'Eglise. Celle-ci déjà pillée et saccagée au temps des Guerres de Religions (1562-1598) fut remaniée plusieurs fois au XVIIIe siècle. Elle était placée sous le vocable de saint Denis. La paroisse est également connue pour ses religieux et religieux dévoués, notamment Monseigneur DUBUIS (1817-1895), évêque de Galveston et évangéliste du Texas ; ainsi que Jeanne Marie CHAVOIN (1786-1858), cofondatrice des Sœurs Maristes.

La fête communale, quant à elle, a lieu le premier dimanche d'août. La fête mariale se déroule le 15 août à la *Madone*, une petite chapelle de la commune⁶. Enfin, le dernier dimanche d'août, c'est la fête des Classes. A cela s'ajoutent les différentes foires qui ont totalement disparu à la veille de la Seconde Guerre mondiale...

Enfin, c'est la mort et le deuil qui rassemblent les familles. Une fois que les volets sont fermés et que les miroirs sont couverts, les horloges sont arrêtées. Les voisins se rendent alors dans la maison du défunt, et à l'aide du buis qui est accroché au crucifix surplombant le lit, ils « portent l'eau bénite ». Une seule bougie éclaire la chambre funèbre. Ensuite, la veillée continue jusqu'à la mise en bière du corps, ce sont les plus proches parents qui demeurent auprès du défunt. Le jour de l'enterrement, tous les habitants se doivent d'être présents à l'église si la procession passe devant chez eux, s'ils ne s'y présentent pas, la mort frappera à leur porte dans l'année ! La cérémonie terminée, la famille se réunit autour d'un repas qui était l'occasion de retrouvailles, certains étant venus de loin. A croire que certains enterrements furent plus gais que certains mariages ! Une messe est dite quarante jours plus tard, la « quarantaine ». Le deuil est levé pour la famille directe qu'un an après le décès.



⁶ La Madone, aussi appelée Chapelle de Notre-Dame du Prompt Secours fut construite en 18 mois et consacrée par Mgr DUBUIS le 15 août 1877. La légende raconte qu'un puit aux eaux miraculeuses existait à cet endroit, il s'agissait probablement d'un lieu de culte druidique.

A Coutouvre, plusieurs « sociétés » animent la vie des habitants. La *Société de Secours Mutuels*, également connue sous le nom des « *Amis du Travail* » a été fondée en 1879. Ce sont les anciens combattants de la guerre de 1870 qui jouent un rôle actif dans cette association de solidarité villageoise. De tendance politique de gauche, cette société est concurrencée en 1890 par la *Société des Anciens Militaires* fondée par Victor PRIMPIER. Ce dernier avait été refusé dans la première association en raison de ses opinions de droite. Il a également existé brièvement la *Société de Gymnastique*, appelée « *l'Espérance de Coutouvre* », sa dernière manifestation datant du 14 juillet 1914. La Fanfare reste l'institution communale la plus ancienne de Coutouvre, créée en 1865 par M. GROSDENIS. L'après-guerre voit aussi la création de nombreux clubs sportifs (football, tennis, basket, etc.). Il faudrait aussi mentionner de nombreuses autres associations qui animèrent les campagnes au fil du XXe siècle et dont certaines perdurent encore mais la liste serait bien trop longue !



La fanfare de Coutouvre, 1900.

Un village c'est aussi l'école ! Avant l'établissement de l'école communale, ce sont des enseignants de passage qui instruisent les enfants (pour ceux ayant les moyens bien sûr !) pendant les mois d'hiver. Le catéchisme est particulièrement important et est d'abord enseigné dans le presbytère. Ensuite avec l'introduction de la loi FALLOUX et la loi FERRY rendant l'école obligatoire, une école communale pour les garçons est construite en 1839. Pour les filles, il existe déjà depuis 1809-1810 une école privée tenues par les Sœurs Saint-Charles, qui malgré les tumultes du temps demeure jusqu'en 1972. Traditionnellement, les garçons vont à la communale, même si la plupart suivent également les cours de catéchisme et sont enfants de chœur. Les filles vont habituellement chez les sœurs et sont inscrites aux *Enfants de Marie*, dont nous aurons l'occasion de reparler. Le village possède aussi un hospice et une pharmacie tenus par les sœurs dès leur arrivée en 1810. Le bâtiment qui abritait autrefois ces institutions est aujourd'hui la maison de retraite.

Ecole de garçons de Coutouvre, 1890-1891.



Ainsi se termine l'histoire de la vie dans la campagne coutouvraise, qui a été résumée aux mieux étant donné la multitude de sujets intéressants à aborder.⁷ Nous pouvons à présent porter notre attention sur notre couple central, Jean Benoit CHEVRETON et son épouse Charlotte BRIVET.

⁷ Vous trouverez en annexes, diverses cartes sur Coutouvre et sa région qui vous permettront au fil du récit de mieux situer les lieux que nous aborderons.

Un mariage pour point de départ !

Notre périple généalogique débute le mardi 29 mai 1838 à 6h du soir, lorsque pardevant⁸ Antoine DEMONT, adjoint et officier de l'état-civil de la commune de Vougy sont comparus⁹ : Jean Benoit CHEVRETON, âgé de 34 ans, propriétaire domicilié à Vougy, né en la commune de Coutouvre le 1^{er} jour complémentaire de l'an douze de la République, fils légitime des vivants Jean Marie et Jeanne RAY, veuf en premières noces de Charlotte DESSEIGNET (décédée à Vougy le 16 octobre 1834) futur époux d'une part ; et Charlotte BRIVET, âgée de 29 ans, domestique, née le 11 mars 1809 en la commune de Pouilly-sous-Charlieu, fille légitime de feu Léger BRIVET (décédé à Pouilly-sous-Charlieu le 24 juillet 1838) et de vivante Charlotte LAPILLONNE, propriétaire domiciliée à Pouilly-sous-Charlieu, future épouse d'autre part.

Mis à part l'attirance que Jean Benoit manifeste envers les femmes portant le prénom Charlotte, le début de l'acte de mariage nous renseigne avec précision sur l'état-civil des époux. La naissance du mari, le 1^{er} jour complémentaire de l'an XII, correspond à une date du calendrier républicain entré en vigueur à partir d'octobre 1793 et abrogé en décembre 1805. Cela ne manque pas de perturber les tables décennales et les registres d'état-civil qui ont remplacé, au tournant du XIXe siècle, les registres paroissiaux tenus par les curés des paroisses. Parmi les documents consultables il m'a donc fallu procéder avec plus de patience pour retrouver l'acte en question dont la naissance équivaut au 18 septembre 1804¹⁰. A noter que les jours complémentaires (ou épagomènes) sont les jours ajoutés à la fin d'un calendrier de mois égaux. Ils sont appelés, suite à un décret de 1793, les jours « sans-culottides » pour consacrer le peuple révolutionnaire. Dans le même esprit, les six jours complémentaires représentent des jours de fêtes et de réjouissances, et sont appelés Jour de la Vertu, du Génie pour le 1^{er} jour complémentaire, du Travail, de l'Opinion, des Récompenses ou même Jour de la Révolution.

Rien de particulier concernant la naissance de l'épouse¹¹, mais l'officier d'état-civil commet une erreur quant à la date de décès de son père. En effet, il est impossible que son décès ait eu lieu en juillet 1838, puisque le mariage a lieu en mai. Cependant, après quelques recherches, on comprend que le jour, le mois et le lieu sont corrects, mais la véritable année est 1816¹² ; probablement une erreur d'inattention de la part du rédacteur.

⁸ Terme juridique, signifiant tout simplement « devant ».

⁹ Acte mariage CHEVRETON-BRIVET : AD42 Vougy NMD 1836-1839 page 101/156. <https://urlz.fr/mdkC>

¹⁰ Acte naissance CHEVRETON Jean : AD42 Coutouvre NMD 1800-1806 page 59/88. <https://urlz.fr/mdlp>

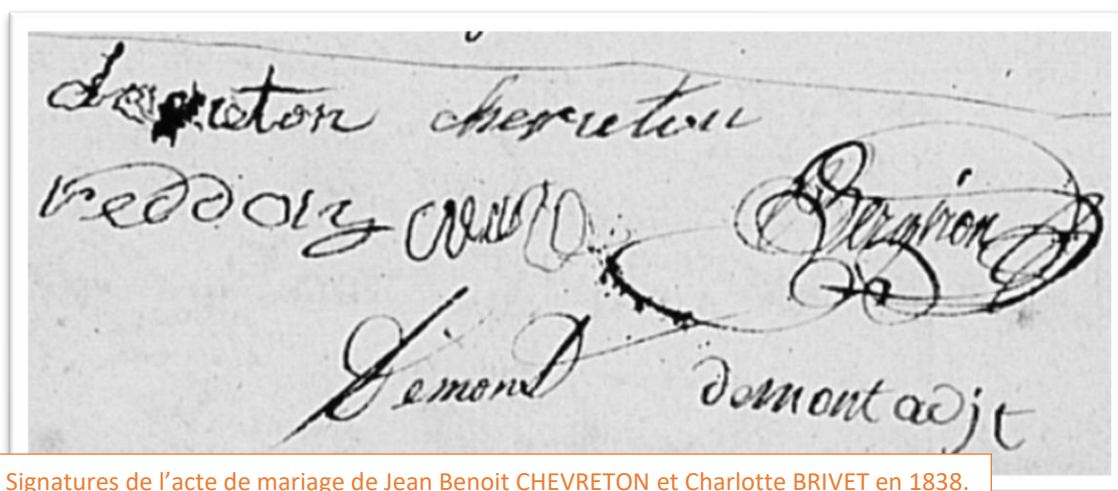
¹¹ Acte naissance BRIVET Charlotte : AD42 Pouilly-sous-Charlieu NMD 1807-1810 page 69/136. <https://urlz.fr/mdno>

¹² Acte décès BRIVET Léger : AD42 Pouilly-sous-Charlieu NMD 1814-1817 page 84/119. <https://urlz.fr/mdog>

La suite de l'acte concerne le consentement et l'accord parental. Bien que les époux soient majeurs, la majorité « matrimoniale » introduite par le Code civil étant de 25 ans pour l'homme et 21 ans pour la femme, le consentement d'au moins l'un des parents était recommandé afin d'éviter un « acte respectueux ». Il s'agit d'une procédure faite devant notaire qui avait pour but de « notifier le projet de mariage » aux parents, mais en cas de refus, n'empêchait pas le mariage, simplement le retardait d'un mois. Pour la mariée, il est ici mentionné pour le consentement le sieur François REDON¹³, propriétaire domicilié à Vougy. Celui-ci agit comme tuteur de la jeune fille. De plus, le consentement de la mère est basé sur une procuration reçue le 29 mai 1838 chez Maître CHARNAY, notaire à Charlieu, en l'absence de Maître Rémy VADON¹⁴. Ici cela signifie que la mère n'a pu se rendre en personne au mariage de sa fille, elle réalise donc une procuration.

Ensuite, il est fait mention des publications de mariage qui ont eu lieu le 13 et 20 mai 1838 à Vougy, et le 6 et 13 mai à Pouilly-sous-Charlieu¹⁵. Après la lecture des divers actes et des articles du Code civil, l'officier demande séparément le consentement des époux, une réponse orale affirmative étant nécessaire pour la validité du mariage. L'acte se termine par la mention des témoins : Louis CRUZILLE, 34 ans, Benoit BERGIRON, 28 ans, Louis DEMONT, 22 ans, tous trois propriétaires et amis des parties, ainsi que le sieur Claude LAGET, locataire domicilié à Vougy et beau-frère de la future épouse.

Ainsi se conclut l'acte de mariage de notre couple central, suivi des différentes signatures du marié et de son père, du garant de la mariée et des témoins. Sont absents les signatures du sieur LAGET et des mères, « tous ne savoir le faire »¹⁶.



Signatures de l'acte de mariage de Jean Benoit CHEVRETON et Charlotte BRIVET en 1838.

¹³ Je n'ai pas réussi à trouver le lien familial de François REDON avec Charlotte BRIVET, si celui-ci existe. Il y a pourtant dans les archives un François REDON (1781-1855) de Vougy marié à une Marie DEMONT, il s'agit sans doute de notre homme.

¹⁴ Procuration que je n'ai pas pu retrouver.

¹⁵ Absence des publications de mariage des deux communes pour l'année 1838 sur le site des archives départementales de la Loire.

¹⁶ Formule juridique signifiant qu'ils ne savent pas signer.

Mon deuxième réflexe pour établir les bases de ma recherche a été de consulter les recensements de population de la commune de Vougy à la fois pour identifier les enfants du couple CHEVRETON-BRIVET, mais aussi pour connaître les enfants du premier mariage mentionné dans l'acte. Cependant, la recherche s'avère plus difficile étant donné que les recensements de population tels que nous les connaissons aujourd'hui n'apparaissent qu'en 1836 et ont lieu tous les cinq ans. Le premier feu¹⁷ est incommode à l'étude par les recensements car ils ne débutent qu'en 1841 pour la commune en question, mais sait-on jamais. On retrouve quand même en 1841 la famille CHEVRETON, avec Jean le père, Charlotte la mère, et la présence de Marie, fille¹⁸ du chef de maisonnée, mais il est impossible de savoir si elle est issue du second mariage, car les informations du recensement de 1841 ne mentionnent pas l'âge de l'enfant. Il faudra donc l'état-civil pour le savoir. La composition du foyer change lors du recensement suivant en 1846¹⁹, Jean CHEVRETON n'est plus, il est décédé le 15 mars 1846 à Vougy²⁰. On retrouve dans l'acte de décès Benoit BERGIRON et François REDON, tous deux déclarants, déjà mentionnés dans l'acte de mariage, sans doute des voisins proches. De plus, une Marie est mentionnée, âgée de deux ans, elle est donc née en 1844 et forcément issue du second mariage. Où est passé la Marie de 1841 ? Y aurait-il deux Marie ? Quant au recensement de 1851²¹, on retrouve comme au précédent Charlotte et sa fille Marie âgée de 7 ans. Le recensement de 1856²² nous indique que la veuve et sa fille habitent au lieu-dit « Les Cray » puis en 1861, elles déménagent au bourg où est mentionné une nièce, Célestine BEGA, qui habite désormais avec elles²³. Cinq ans plus tard, Marie, désormais mariée, Charlotte vit chez son beau-fils Jules BALLANDRAS au bourg de Coutouvre²⁴, en 1872²⁵ la famille s'est installée aux Auges, sans doute dans la maison du « Coucou » dont nous aurons l'occasion de reparler. La veuve CHEVRETON apparaît encore en 1876²⁶ dans le recensement de Coutouvre, où elle exerce la profession de dévideuse, une ouvrière du textile dont la tâche est de dérouler le fil provenant des bobines. Après cela, plus rien... est-elle morte ? Oui. Je trouve sans difficulté son décès à Coutouvre le 14 décembre 1879, au domicile de son gendre²⁷. Nous possédons désormais l'état-civil complet du couple étudié, mais il nous reste à savoir s'il y a eu d'autres enfants, éventuellement mort-nés, comme il était encore courant à cette époque. Par ailleurs, qu'en est-il du premier mariage

¹⁷ Terme employé pour désigner un foyer, une maisonnée, une famille.

¹⁸ Famille CHEVRETON-BRIVET : AD42 RDP Vougy 1841 page 21/25. <https://urlz.fr/mdwe>

¹⁹ Famille CHEVRETON-BRIVET : AD42 RDP Vougy 1846 page 21/25. <https://urlz.fr/mdwu>

²⁰ Acte décès CHEVRETON Jean Benoit : AD42 Vougy NMD 1846-1848 page 42/147. <https://urlz.fr/mdwz>

²¹ Famille CHEVRETON-BRIVET : AD42 RDP Vougy 1851 page 17/39. <https://urlz.fr/mdya>

²² Famille CHEVRETON-BRIVET : AD42 RDP Vougy 1856 page 18/26. <https://urlz.fr/mdBY>

²³ Famille CHEVRETON-BRIVET : AD42 RDP Vougy 1861 page 5/26. <https://urlz.fr/mdBD>

²⁴ Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1866 page 4/36. <https://urlz.fr/mdCN>

²⁵ Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1872 page 19/35. <https://urlz.fr/mdE7>

²⁶ Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1876 page 24/38. <https://urlz.fr/mdEe>

²⁷ Acte décès BRIVET Charlotte : AD42 Coutouvre NMD 1879-1881 page 47/151. <https://urlz.fr/mdFp>

avec Charlotte DESSEIGNET ? Il nous faudra chercher l'acte de mariage et la descendance présumée.

La démarche se poursuit en consultant les actes d'état-civil de Vougy afin de chercher d'autres enfants éventuels de Jean CHEVRETON, à la fois issus de son premier mariage et de son second. Après avoir consulté les tables décennales de Vougy et relevé les actes de naissances et de décès des individus CHEVRETON, je les vérifie un par un dans l'état-civil pour identifier le nom du père et de la mère. Je ne manque pas de relever dans un carnet qui accompagne mes recherches, les autres familles CHEVRETON qui pourraient potentiellement être des branches éloignées de celle que nous sommes en train de constituer. Etant donné que la mobilité des familles n'est pas encore très importante à cette époque, je suppose qu'il s'agit de cousins et cousines.

Je finis par trouver cinq enfants, dont un issu du couple CHEVRETON-DESSEIGNET, Jeanne Marie née le 6 mai 1832²⁸. Il s'avère que parmi les quatre autres, trois sont mort-nés : Pierre né et décédé le 2 juillet 1842, Claudine née le 28 juillet et décédée le 17 août 1843, et Annette, née le 12 mars 1846 et décédée le même jour. Le dernier acte que je trouve concerne la naissance de Jeanne Marie CHEVRETON née le 26 juillet 1844²⁹, personne que l'on connaît déjà grâce aux recensements. Une fois de plus, nous entrons dans la complexité généalogique, avec la récurrence des prénoms ! Deux Jeanne Marie ! Demi-sœurs certes, mais portant bien le même

Acte de naissance de Jeanne Marie CHEVRETON, 1832.

Ce jour, huit, sept mai mil huit cent trente deux, pardevant nous Antoine Delafay, le Maire de la commune de Vougy, officier de l'état civil de la dite commune Canton de Charbilly Département de la Loire; est comparu Benoit Chevreton propriétaire en cette commune âgé de vingt huit ans qui nous a dit que Charlotte Desseignien sa femme est accouchée dans son domicile bien à six heures du matin d'un enfant du sexe féminin qui nous a été présenté et au quel on a donné le prénom de Jeanne Marie; desquelles déclarations et présentation nous avons dressé acte en présence de Benoit Jarnet âgé de quarante six ans et français marié et âgé de quarante deux ans tous deux domiciliés en cette commune, le moins requis qui ont signé par devant nous le faire ainsi qu'il est dit après lecture faite de ce en quit. Le père signera.

Benoit Chevreton
Maire

²⁸ Acte naissance CHEVRETON Jeanne Marie : AD42 Vougy NMD 1832-1835 page 15/164. <https://urlz.fr/mdJC>

²⁹ Acte naissance CHEVRETON Jeanne Marie : AD42 Vougy NMD 1843-1845 page 53/133. <https://urlz.fr/mdKP>

prénom. Heureusement, l'écart d'âge est significatif, car dans d'autres circonstances, leur parcours de vie aurait pu se confondre. Quelle douce intelligence de la part de leurs proches de surnommer la seconde Mariette, un suffixe hypocoristique³⁰ désignant la seconde Jeanne Marie comme la plus jeune des deux.

Après avoir consulté l'acte du premier mariage de Jean Benoit CHEVRETON³¹, qui a eu lieu le 27 janvier 1831 à La Gresle (commune située à 17km de Vougy), j'ai pu compléter l'état-civil de sa première épouse Charlotte. Plus intéressant encore, je me suis demandé où vivait la première fille de Jean, même si elle apparaît dans le recensement de 1841 avec son père et sa belle-mère. Qu'est-elle devenue en 1846

alors qu'elle n'a que de 14 ans ? Je décide de regarder du côté de La Gresle, d'où semble issue sa lignée maternelle. Peut-être vit-elle chez son grand-père ? Bonne pioche ! Sacrée maisonnée que celle du sexagénaire Pierre DESSEIGNET³² où vivent son fils, sa belle-fille, ses trois petits-enfants, ainsi que ces deux autres filles (« filles du vieux père » comme le souligne le recensement !), sa nièce Marie CHEVRETON, et deux domestiques. Elle y réside jusqu'à son mariage le 14 juin 1849 avec Jean Claude MERCIER³³.

1	Desseignat	Quirce	celier chef	1		62
2	Desseignat	Denise	sa femme	1		40
3	Suclat	Josephine	femme de chambre		1	17
4	Desseignat	Antoinette			1	3
5	Desseignat	Antoine	laborateur			1
6	Desseignat	1 ^{re} Marie			1	7 ans
7	Desseignat	Antoinette			1	11
8	Desseignat	Genevieve	fillette		1	20
9	Chevreton	Marie	sa femme		1	16
10	Wrony	Marie	domestique		1	11
11	Buriquand	Magdeline	sa femme		1	21

Recensement de population de La Gresle 1846, famille DESSEIGNET.

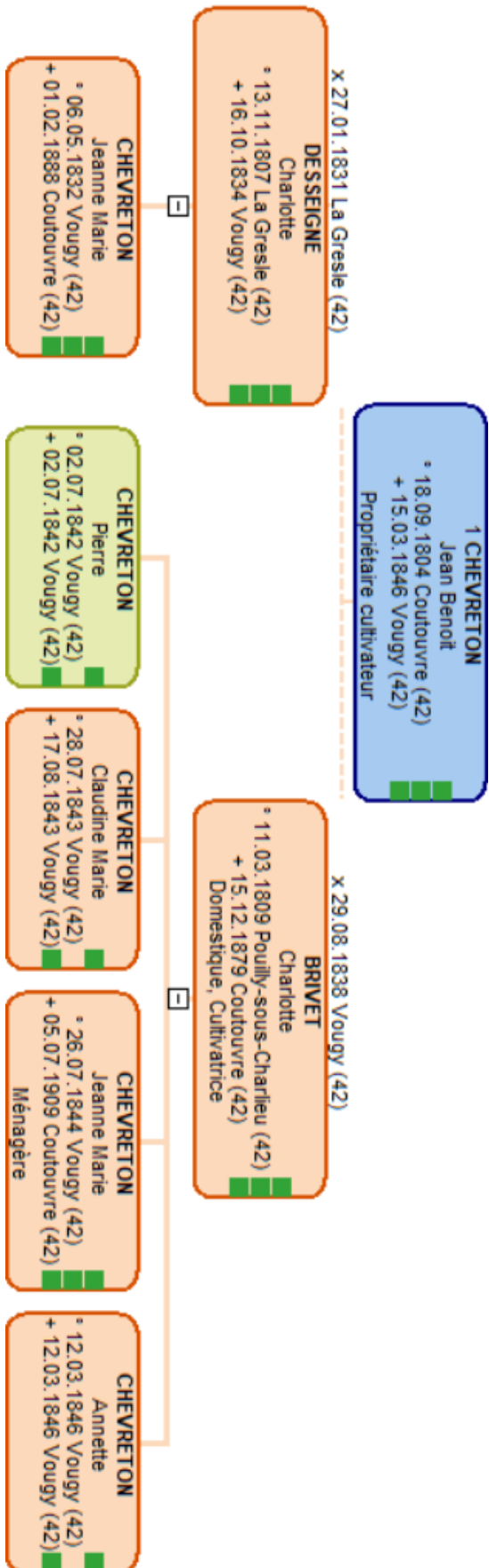
Peu à peu les racines de notre arbre se forment, et je vous propose de continuer à étudier la descendance de notre couple. Pour une meilleure compréhension, nous séparerons l'étude du couple de Jean Claude MERCIER et Jeanne Marie CHEVRETON, de celle du couple de Jules BALLANDRAS et de Mariette CHEVRETON.

³⁰ Qui exprime une intention affectueuse.

³¹ Acte mariage CHEVRETON-DESSEIGNET : AD42 La Gresle NMD 1831-1834 page 6/184. <https://urlz.fr/mdRd>

³² Famille DESSEIGNET : AD42 RDP La Gresle 1846 page 27/36. <https://urlz.fr/mdUy>

³³ Acte mariage MERCIER-CHEVRETON : AD42 La Gresle 1847-1849 page 143/173. <https://urlz.fr/mdX9>



La famille MERCIER

Notre aventure se poursuit à Coutouvre, un petit village situé à quelques kilomètres de Vougy. Jeanne Marie, à peine âgée de 17 ans épouse Jean Claude MERCIER, son aîné de 18 ans de plus ! Ils résident à la « Maison des Bois » au lieu-dit du « Gouttet »³⁴, un endroit bien connu des Coutouvrais. La ferme familiale se transmet déjà depuis 4 générations. Construite par Jean DEREUX (1682-1730), la maison est entrée dans la lignée lorsque Benoit MERCIER (1717-1768) a épousé en 1746 Jeanne Marie, l'unique fille de Jean³⁵. Depuis ce temps-là, le domaine ancestral perdure grâce au labeur de chaque premier-né des générations.



Jean Claude et Jeanne Marie
MERCIER, vers 1885.

La Maison des Bois est une vieille bâtisse du temps de Louis XIV ! Bringuebalante au toit de tuiles creuses et aux fenêtres en arc surbaissé, elle semble prête à s'effondrer sans même que l'on y entre. Pourtant elle tient bon ! Triomphant du temps comme en témoignent les poutres de chêne ridées de sa façade. Sur toutes les photos que j'ai pu trouver, le bois est partout : empilé contre les murs, amassé à l'étage ou encore aligné le long de la clôture. Les bois qui l'entourent lui ont également valu ce surnom. C'est là que les 5 enfants du couple ont grandi : Joseph (1850-1922), Jean Pierre (1852-1929), Justine (1854-1878), Victor (1860-1926) et le petit dernier, Louis (1870-1951), notre poète, journaliste et romancier. C'est par le



La Maison des Bois, Coutouvre, années 1920. Cliché DESSENDIER.

³⁴ Page 5 du roman *Hélène Sorbiers* de Louis Mercier paru en 1911.

³⁵ Page 18 « Pèlerinage à la maison des Bois » du bulletin *Les Amis de Louis Mercier* paru en mai 1952.

complément du récit de ses œuvres que j'ai pu retracer la vie des MERCIER avec plus d'exactitude que ne le permettent les archives seules.

Etrangement d'ailleurs, les recensements de population situent la famille MERCIER dans différents hameaux selon les années : parfois au lieu-dit « Quillonnet » en 1851³⁶ et 1861³⁷, parfois au « Versbord » en 1856³⁸ (peut-être à la ferme de *La Trappe* du grand-père Mercier), et à partir de 1866³⁹ « aux Auges ». La maison située à la limite de tous ces endroits, est « cachée des regards »⁴⁰, à mi-coteaux au-dessus de la route de Charlieu, ce qui peut prêter à confusion dans le recensement. Toujours est-il que les enfants du « père et de la mère », comme on les appelait au sein du logis⁴¹, ont été éduqués dans la sévérité des mœurs tout autant que dans l'attachement à la terre et à la religion.

Le père, fort de sa carrure paysanne a déjà cinquante ans passés, les cheveux blancs, il boite légèrement de la jambe droite ; il est à l'image des patriarches qui, si nombreux à l'époque des campagnes, dirigeaient les familles de France. C'est lui qui à table coupe le pain et verse à boire. Il est celui qui fait le signe de croix en premier avant la prière, et ce n'est pas anodin car chez les MERCIER la piété est d'une « rigueur janséniste »⁴². Le père est également un homme instruit, lisant principalement *l'Histoire de France*, *l'Histoire sainte* ou bien le *Code civil* pour gérer ses affaires avec sagesse. Son savoir lui avait d'ailleurs valu d'être maire de la commune de Coutouvre en 1852, puis de 1856 à 1859⁴³. Peu bavard, il est de ces hommes qui ni ne rit ni ne pleure. A de rares occasions, lorsqu'une veillée s'y prête, le père raconte des souvenirs, souvent les mêmes d'ailleurs. L'un des plus marquants est sans doute l'histoire de son grand-père dont il hérita du prénom. Jean-Claude Mercier, né en 1753, avait appris à lire et fait sa Première Communion auprès du curé de la paroisse M. DUPERRON. Il en était toujours resté un « bon catholique romain », ce qui lui valut d'être opprimé pendant la période révolutionnaire. L'incident s'est déroulé le 25 mai 1792, alors que M. GUILLERMET, curé de la paroisse, ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé célébrait la messe chez l'un de ses fidèles, M. ALEX au « Tremby ». Les sans-culottes ayant eu vent de cet affront, accompagnés du maire, arrivèrent sur les lieux et traînèrent le prêtre au sol en le menaçant. Jean-Claude MERCIER indigné s'interposa vivement et se retrouva blessé

³⁶ Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1851 page 38/53. <https://urlz.fr/mgwI>

³⁷ Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1861 page 26/35. <https://urlz.fr/mjRi>

³⁸ Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1856 page 28/34. <https://urlz.fr/mgx9>

³⁹ Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1866 page 19/36. <https://urlz.fr/mjRM>

Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1872 page 17/35. <https://urlz.fr/mjSA>

Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1876 page 23/38. <https://urlz.fr/mjTu>

⁴⁰ Extrait du poème I « La Maison » issu du recueil *Le Poème de la Maison* de Louis Mercier paru en 1910.

⁴¹ Les descriptions qui suivent sont des éléments recueillis dans le roman *Hélène Sorbiers* de Louis Mercier paru en 1911. Hélène Sorbiers n'est autre que la sœur de Louis, Justine. Le roman raconte les souvenirs d'enfance du poète dans sa maison natale.

⁴² Notamment Ferdinand Gohin dans sa biographie littéraire de 1922 *Le poète : Louis Mercier*.

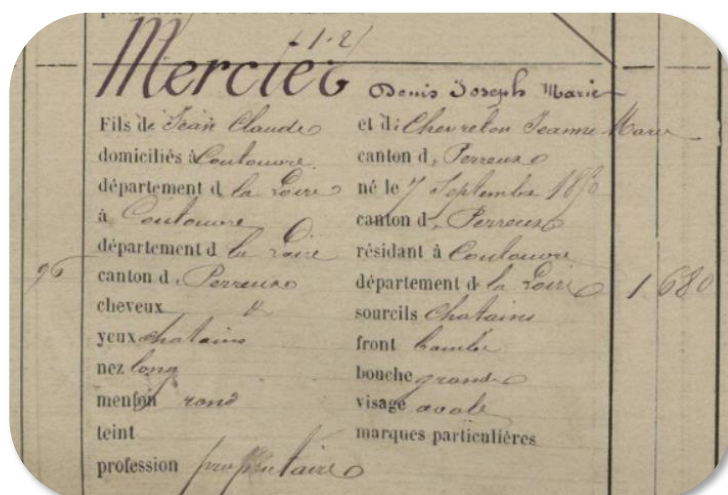
⁴³ Information provenant de la consultation des actes d'état-civil de la commune de Coutouvre et de la profession du père apparaissant au recensement de 1856.

par le coup de sabre d'un vieux révolutionnaire. Par la suite, ledit MERCIER hébergea des prêtres chez lui, où avaient lieu désormais tous les sacrements religieux interdits. La rumeur ayant atteint le bourg, sa maison fut même occupée un certain temps par 24 sans-culottes. Les troubles passés l'homme resta un « bon père, un bon époux et un très bon chrétien ». Il décède le 23 février 1845 à 11h du soir, un samedi, après avoir reçu les derniers sacrements.

Je me suis permis ici de résumer l'évènement raconté en 1879 par la plume de Jean-Claude MERCIER, lui-même. Il a d'ailleurs su donner beaucoup plus de force à cette histoire. Le texte a été publié par son fils, Louis MERCIER, dans le *Journal de Roanne* le 10 septembre 1922. Il est à noter que l'épisode du sabre est aussi développé dans le roman de Louis MERCIER, *Hélène Sorbiers*.

La mère, plus petite que son mari, habillée d'un tablier noir porte une coiffe blanche caractéristique des femmes du XIXe siècle. Dans les souvenirs de notre poète, elle est une femme douce et patiente. Néanmoins elle est souffrante, les migraines sont quotidiennes et la fatigue la gagne vite. Elle meurt à seulement 55 ans, déjà bien vieillie par les rudesses de la vie paysanne...

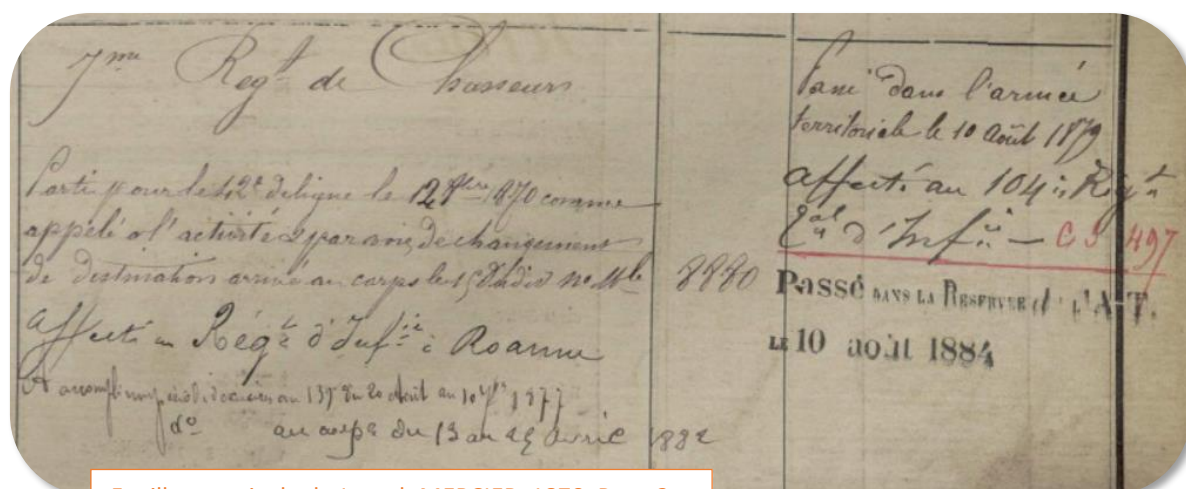
Joseph l'aîné, surnommé « le Grand », est en tout point semblable à son père. En 1870, à l'âge de 20 ans, il est tiré au sort sous le numéro 96 pour la conscription, système de recrutement militaire hérité de la Révolution. La durée du service militaire est désormais de 5 ans (au lieu de 6) depuis la loi Niel de 1865. Mais les évènements qui s'annoncent au cours des mois qui suivent lui réservent une expérience du combat plus concrète que prévue. L'étude de son parcours est fastidieuse, tout commence par la recherche de son « registre matricule » dans la subdivision de Roanne, aucune liste alphabétique préalable et 333 pages à consulter ! Coup de chance il se trouve à la page 52 !⁴⁴ Malheureusement, les registres matricules sont bien maigres d'informations par rapport à ceux des militaires de 14 : son état-civil, une brève description physique et ses différentes affectations sans plus. D'abord affecté au 7^e régiment de chasseurs à cheval, il est envoyé le 12 novembre au 42^e régiment de ligne pour prendre part aux combats de la guerre franco-prussienne débutée



Feuillet matricule de Joseph MERCIER, 1870. Page 1.

⁴⁴ FM MERCIER Joseph : AD42 Recrutement mil. Roanne, Contingent départemental 1870 <https://urlz.fr/mgF3>

depuis le 19 juillet. La situation militaire est catastrophique, l'empereur Napoléon III est fait prisonnier lors de la terrible défaite de Sedan le 2 septembre, où il capitule. Deux jours plus tard, la République est proclamée, le gouvernement provisoire organise la *Défense nationale* et tente tant bien que mal de sauver Paris. La formation du jeune paysan Joseph MERCIER est bien rapide comparée aux combats qui l'attendent. Arrivé au corps trois jours plus tard, le 15 novembre, l'on peut imaginer la pagaille dans laquelle il se retrouve, son régiment prend part à la célèbre bataille de Champigny-sur-Marne. Le 30 novembre, sous un ciel dégagé, 60 000 hommes tentent une percée dans les lignes allemandes espérant rejoindre l'armée de la Loire positionnée devant Fontainebleau. L'offensive dirigée vers le plateau d'Avron permet la reprise des villes de Bry et Champigny. Au soir, les morts et les blessés s'amassent autour des survivants, le moral est au plus bas tandis qu'à Paris on croit en la victoire des troupes françaises, la désillusion est totale. Un jour de trêve est demandé par le général DUCROT, les forces ennemies en profitent pour se réorganiser et appellent 100 000 hommes en renfort. Cette erreur stratégique condamne l'armée française. Le lendemain, les défenses saxonnes et wurtembergeoises, postées sur les hauteurs, brisent l'avancée française. Le 2 décembre, les pertes s'élèvent à 6 000 morts et plus de 400 officiers tués en trois jours... On finit par sonner la retraite. L'encerclement de la Capitale, tant redouté, ne fait en réalité que commencer. Fin décembre, l'état-major tente une dernière offensive d'envergure en direction de Drancy et du Bourget, mais c'est un échec cuisant une fois de plus. Le 42^e de ligne perdu dans la cohue militaire, tout comme notre jeune paysan de Coutouvre qui a pourtant été promu sergent⁴⁵, se trouve désormais aux portes de Paris. La ville, bombardée depuis le 5 janvier par les batteries prussiennes, est marquée par la faim et les températures glaciales de l'hiver. Les derniers forts sont pris ou abandonnés dans les jours qui suivent, la débâcle est totale. Le cessez-le-feu est signé le 28 janvier. Le calme est encore loin, la capitale insurrectionnée est durement réprimée par l'armée régulière



Feuillet matricule de Joseph MERCIER, 1870. Page 2.

⁴⁵ Page 17 du roman *Hélène Sorbiers* de Louis Mercier paru en 1911.

et les troupes versaillaises au cours des mois d'avril et de mai. Peut-être même que notre homme, sans grande fierté, a pris part à la *Semaine sanglante*⁴⁶...

Le parcours du 42^e régiment de ligne a été difficile à retracer en raison du manque de sources facilement accessibles. Cependant les archives militaires conservées à Vincennes pourraient fournir des informations supplémentaires sur les événements auxquels Joseph MERCIER a participé. Malheureusement, il est difficile de trouver des détails précis sur son rôle...il n'était, dans tout cela, qu'un soldat parmi d'autres. Par la suite, il fera partie de la société du *Secours mutuel des Anciens Combattants* de Coutouvre.

De retour dans sa campagne, il se marie en 1877 avec Jeanne LACOUR. La même année, il reprend la ferme familiale. Désormais, le reste de la famille vit dans la « Maison des Auges »⁴⁷ construite par Jean-Claude MERCIER juste à côté de la demeure ancestrale. Plus tard, probablement dans les années 1910⁴⁸, il s'installe dans une nouvelle ferme qui n'en reste pas moins une des plus anciennes de la commune (dont sa femme hérite) au lieu-dit « Jeandenis », située au croisement de la route de Coutouvre et de Vougy.



Joseph MERCIER, années 1920.



Ferme de Joseph MERCIER au lieu « Jeandenis », Coutouvre. Avril 1922.

⁴⁶ Elle désigne la semaine du 21 au 28 mai 1871 où a lieu la répression meurtrière des communards exécutés en masse.

⁴⁷ Famille MERCIER-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1881 page 22/36. <https://urlz.fr/mjXe>

⁴⁸ Disparait étrangement des recensements pour les années 1886, 1891, et 1901. L'année 1896 est manquante.

Il s'éteint à 71 ans, ayant travaillé ses terres toute sa vie, il eut à peine le temps de profiter des quelques mois de repos qu'il s'était accordé. Sa nécrologie, parue dans le *Journal du Roanne* en 1922, le décrit comme un « vaillant cultivateur, dur à la peine, animé par son amour de la terre qu'il avait à un rare degré. Un homme au jugement sévère mais de bon conseil et d'une intelligence cultivée ». Il s'inscrivait ainsi dans la lignée de sa famille imprégnée de religion, de savoir et surtout de terre. Peu de temps après, un mois plus tard, sa veuve décède à son tour, n'ayant pu supporter la perte de son mari...

Vers de Louis MERCIER en hommage à son frère.

*Fatigué de marcher par la glèbe profonde,
Voici qu'il commençait à trouver un peu lourd,
A trouver un peu long les labeurs de ce monde
Pour ne s'éveiller plus il dort cette fois
Et, les doigts enlacés d'un chapelet de bois,
Il dort dans la fierté de sa tâche bien faite...*

Jean-Pierre, Justine et Victor ont choisi une voie bien différente de celle de leur aîné, en répondant à l'appel de Dieu. Les deux garçons après être passés au séminaire de Saint-Jodard entrent dans l'ordre religieux des Dominicains. Jean-Pierre est ordonné le 13 décembre 1874 suivi de son frère le 24 juin 1881⁴⁹. Du fait de leur engagement dans la vie religieuse, ils n'ont pas accompli leur service militaire, car à cette époque les ecclésiastiques en étaient encore dispensés. Il faut attendre la loi FREYCINET de 1889, dite « loi des curés sac à dos » pour que l'exemption du service

En France l'ordre dominicain supprimé à la Révolution, n'est rétabli qu'en 1850 mais très vite la République grandissante malmène les congrégations. Certains couvents ferment suite au décret de 1880. De même la loi 1901 impose la confiscation des biens de l'ordre et l'expulsion des frères prêcheurs en 1903. Ils ne reviendront qu'au début des années 1920 à l'exemple d'autres congrégations.

militaire des professeurs, des élèves des grandes écoles et des séminaristes soit levée. Après cette loi, tout le clergé, qu'il soit régulier ou séculier, était tenu de servir sous les drapeaux. Les deux jeunes hommes, une fois engagés au service de Dieu, sont devenus le Révérend Père Alexandre et le R. P. Vincent.

Le père Alexandre, faisant partie de la congrégation dominicaine, a été contraint de se réfugier en Suisse en raison de la loi de 1901. Par crainte d'être à nouveau expulsé, l'ordre décide la construction d'un couvent à Rijckholt, près de Maastricht, aux Pays-Bas. Ayant appris l'allemand en Suisse, le R.P. Alexandre apprend très vite le hollandais et organise même une école à Rijckholt. En parallèle, il enseigne la théologie au noviciat⁵⁰ dominicain du même lieu. Il s'impose par la « puissance de sa pensée et par la sûreté de sa science ». Il écrit, par sa méditation sur la *Somme de saint Thomas*, notamment plusieurs articles sur le Surnaturel et le

⁴⁹ Informations provenant des feuillets matricules des deux hommes.

⁵⁰ Période d'initiation à la vie religieuse.

Miracle dans la *Revue thomiste*⁵¹. Avec une immense confiance en la bonté divine il se retrouve sur le chemin de l'Amérique alors qu'il se dirigeait à l'opposé⁵². Une fois sur place, installé dans la banlieue de Hawthorne à New-York, il apprend l'anglais et l'italien, alors qu'il est déjà riche de connaissances linguistiques. « Sa souriante bonté et sa délicate intelligence faisaient merveille ». De son audace et de son optimisme, il construit non rien de moins qu'une église et un presbytère. Après treize années d'absence, il rentre brièvement à Coutouvre quelques temps pour finalement repartir en Amérique. Ce n'est qu'en 1925 qu'il revient parmi les siens. Il ne manque pas de célébrer ses noces d'or à Coutouvre où les fidèles viennent nombreux. Son discours, loin des grands fracas de sermons, est prononcé dans une « exquise délicatesse et une homélie familière » et évoque la mémoire des anciens. Après 51 années de vie religieuse, il se retire à la maison de retraite des Pères Camilliens sur la route de Francheville à Lyon. Il décède le 10 janvier 1929 suite à une congestion pulmonaire et sera enterré à Lovasse, dans la sépulture des prêtres. Il restera pour ses frères en religion un « homme d'une personnalité singulièrement attachante, qui honorait l'ordre de saint Dominique par sa science, sa piété, sa modestie ». Il était aimé « pour la parfaite aménité⁵³ de son caractère que relevait une légère pointe d'originalité et de fantaisie »⁵⁴.

Son frère, le père Vincent est décédé le 3 avril 1926 au couvent de Rijckholt où il semble avoir passé ses dernières années. L'on suit son chemin à Poitiers, habitant au 24 rue de la Cathédrale en 1911⁵⁵ et 1915⁵⁶. Difficile de savoir quand il s'est rendu exactement aux Pays-Bas, si ce n'est après la fin de la Grande Guerre. De même sa vie nous est obscure, l'on sait



Journal de Roanne, 11 avril 1926.

⁵¹« Théorie du juste salaire » *Revue thomiste* 1896 tome IV pages 545-568. « Le surnaturel, causalité, présence, providence de Dieu dans l'ordre surnaturel » *Revue thomiste* 1903 tome XI pages 32-45. « Le miracle phénomène surnaturel » *Revue thomiste* 1907 tome XV pages 456-467.

⁵² Lettre du père Alexandre MERCIER du 1^{er} juin 1916 adressé à Marguerite BALLANDRAS, sa cousine. Il écrit « Vous savez sans doute un peu que je fus poussé sur le chemin de l'Amérique, quand je prenais la direction opposée ». Impossible de savoir où il se dirigeait...

⁵³ Amabilité pleine de charme.

⁵⁴ Les citations et informations sur la vie du père Alexandre proviennent pour la plupart de sa nécrologie du 19 janvier 1929 paru dans le *Mémorial de la Loire*.

⁵⁵ MERCIER Victor : AD 86 RDP Poitiers 1911 page 278/619. <https://urlz.fr/mmpk>

simplement qu'il était fin théologien comme son frère et qu'il avait prêché plusieurs Missions et Carêmes dans la région roannaise. Seuls les derniers instants de sa vie nous sont parvenus par les paroles du R. P. Barnabé AUGIER⁵⁷ : « Bien que sa santé fût déjà bien ébranlée, son agonie commença lors de la semaine Sainte, et on l'accompagna au son du *Salve Regina*. Il mourut d'une mort très douce et calme le Vendredi Saint. Il eût une mort à l'égale de sa vie, celle d'un très grand religieux. Il approcha la mort avec une sérénité entière et un total abandon à la volonté de Dieu. Un dernier cantique fût chanté, « J'irai la voir un jour », cantique qu'il chérissait, qu'il faisait chanter et que l'on chantait dans sa maison natale de Coutouvre. »

Justine, l'unique fille, était appelée « la Marraine » car son petit frère Louis n'était autre que son filleul. Louis MERCIER, fort de son souvenir lui dédia un livre intitulé *Hélène Sorbiers*. Il raconte les souvenirs du petit Jean Sorbiers, âgé de 7 ans, « son autre lui-même ». Tout commença par le retour d'Hélène de pension après un an d'absence chez les Ursulines de Charlieu. Sa présence apportait une joie nouvelle dans le foyer un peu triste des MERCIER. Mais surtout, elle incarnait pour le petit Jean, « toute la beauté, toute la douceur, toute la bonté qu'il était capable de concevoir ». Devenu désormais son complice, Jean redoutait de la perdre. Il entendait parler de mariage et cela ne lui plaisait pas, même s'il ne comprenait pas entièrement le sens de ce mot. En réalité, la jeune Hélène n'était pas disposée à se marier, elle souhaitait devenir religieuse. Et cette pensée se renforça par la lecture de la *Vie de Saint Vincent de Paul*. Après avoir repoussé les avances d'un prétendant, M. OLIVIER, ainsi que celles d'un autre homme, elle trouva le courage de parler de sa volonté d'entrer dans les ordres. Ayant obtenu l'accord de son père, elle partit au mois de novembre 1877 à Saint-Etienne où elle accomplit six mois de postulat⁵⁸. Jean, pris de désespoir prononça alors ces mots : « Alors, c'est lui qui l'a gardée, le bon Dieu ? Eh bien ! Je prendrai un fusil et je monterai sur une montagne, et je tuerai le bon Dieu ! ». Heureusement que le père n'était pas là ! Six mois passèrent, et lorsqu'Hélène revint à la maison des Bois, l'ambiance n'était plus la même. La tristesse et le sérieux habituel étaient revenus. Ne voulant pas renouer les liens car elle devait repartir pour son noviciat à Paris, Hélène s'employa aux visites d'adieux à ses proches. Les lettres qui suivirent son départ semblaient éloigner le personnage d'Hélène et la rapprocher de celui d'une future fille de Charité, mais surtout laissait transparaître qu'elle était malade. Elle avait su rassurer sa famille, mais alors qu'en janvier elle devenait sœur Marie, ses mois étaient comptés... Elle avait rejoint un couvent à Muret, tout près de Toulouse, où l'on pensait que le soleil soignerait sa fièvre. Le premier dimanche de mai, alors que l'on mangeait un repas un peu plus soigné comme l'habitude était ce jour-là, une dépêche arriva. Le bout de papier bleu

⁵⁶ Lettre du père Vincent MERCIER à sa cousine Marguerite BALLANDRAS datée du 13 janvier 1915.

⁵⁷ Témoignage paru dans le *Journal de Roanne* le 18 avril 1926.

⁵⁸ Temps qui précède le noviciat dans une communauté religieuse.

annonçait le décès de sœur Marie MERCIER. Aussitôt le *De profundis* résonna dans la demeure des MERCIER, accompagné des pleurs de la mère qui répétait : « Hélène ! Mon Hélène ! » La mère supérieure écrivit peu de temps après, disant qu'Hélène s'était endormie pieusement, cueillie comme une rose blanche à l'aube du mois de Marie⁵⁹ ...

L'hommage rendu par son frère est à la hauteur de la beauté de sa plume. Le roman *Hélène Sorbiers* n'est pas seulement l'histoire de Justine MERCIER, c'est aussi l'enfance de Louis et la source de sa poésie. Son inspiration, il la puise dans la campagne de Coutouvre, au Gouttet où il habite, au sein même de la maison des Bois où les objets et les animaux sont ses compagnons. Le petit Louis, dernier enfant dont les parents sont déjà vieux, grandit dans une certaine solitude. Loin d'être rêveur et calme, il est au contraire chamailleur et ne cesse d'embêter les poules ! Ses premières connaissances lui sont enseignées par son père qui lui fait la leçon du soir, et c'est seulement vers sa neuvième année qu'il apprend le latin auprès d'un vicaire, suffisamment âgé pour marcher jusqu'au bourg. Un peu plus tard, vers l'âge de douze ans, il suit les pas de ses frères et rentre au séminaire de Saint-Jodard. C'est au séminaire qu'il découvre sa vocation de poète en lisant ses premiers classiques. Il poursuit ses études à la Faculté catholique de Lettres à Lyon jusqu'à l'âge de 17 ans, où il obtient sa licence de Lettres. Attaché à ses collines natales, il ne suit pas le mouvement de ses camarades et décide de revenir à Coutouvre, méditant et écrivant ses impressions. Rien ne peut le séparer de sa

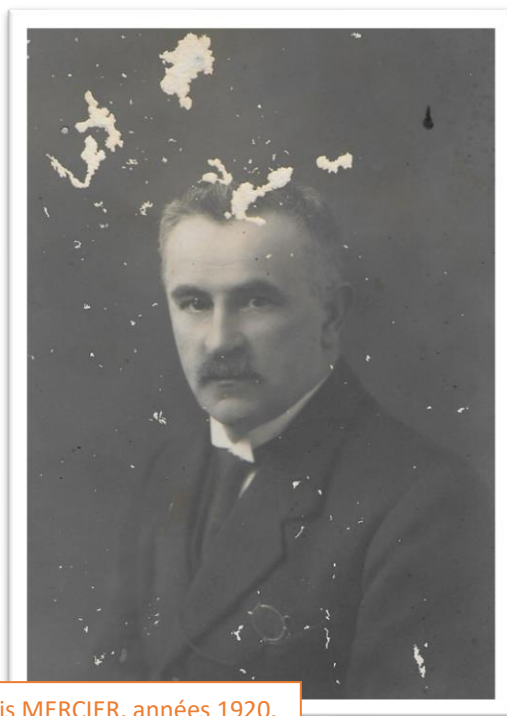


Louis MERCIER à son retour de Tunisie.

⁵⁹ Acte de décès de Justine MERCIER présent en annexe de fin.

source. Bientôt sonne l'heure du service militaire et Louis MERCIER est appelé à rejoindre le 4^e régiment de Zouaves le 12 novembre 1891⁶⁰. Il est nommé soldat musicien le 7 octobre 1892, de quoi jouait-il ? De la flûte ! Envoyé à Tunis, il y écrira ses premiers poèmes imprégnés d'Orient. Ceux-ci paraîtront en 1897 dans un recueil intitulé *L'Enchantée*.

De retour du régiment en 1894, Louis MERCIER revient à Coutouvre et continue de s'imprégner de son pays. L'abbé BALLANDRAS, son cousin, nous livre quelques détails supplémentaires sur cette période qui demeure inconnue dans toutes autres biographies ou articles. Il pose ces quelques mots en bas de la page 9 de la biographie de Louis MERCIER écrite par Ferdinand GOHIN en 1922 : « Et si l'auteur l'avait cherché entre le régiment et Roanne (1895-1897), il l'eût trouvé chez lui, rêveur ou écrivain, où dans la famille de Jules Ballandras, attentif au patois, observateur à la maison, à l'écurie et partout, entre temps devenu « soïessier »⁶¹ manœuvrant le tic-tac admirablement bien. Son livret d'ouvrier doit encore [...]»⁶². C'est en 96-97 (j'étais en « Humanité ») qu'il vint donner une critique littéraire à Saint-Jodard, sur la *Conscience* de V. Hugo. ». Louis MERCIER aurait donc exercé un métier de la soie ? Etonnante découverte. Puis en octobre 1897, il entre comme rédacteur au *Journal de Roanne*, animant notamment la chronique « l'Echo du Roannais ». Le journal l'avait déjà remarqué lorsqu'il avait remporté le premier prix du concours de poésie en 1890 pour ses poèmes *Lamento* et *Lacrymae*⁶³, et avait ensuite publié quelques-uns de ses poèmes et contes les années qui suivirent⁶⁴. Il disparaît des pages pendant son service militaire et revient progressivement en 1896 avant d'être engagé. Déjà, on salue un « futur poète de talent ».



Louis MERCIER, années 1920.

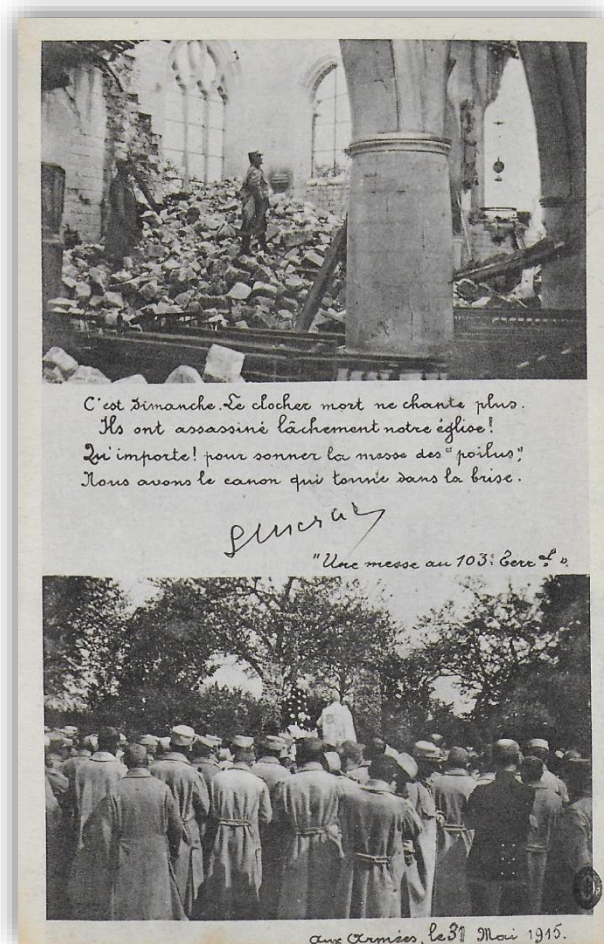
⁶⁰ FM MERCIER Louis : AD42 Recrutement mil. Roanne, 1890 matricule 448 page 613/739. <https://urlz.fr/mmRo>

⁶¹ Impossible de trouver l'origine de ce mot...

⁶² Mot illisible.

⁶³ *Journal de Roanne* du 9 novembre 1890, page 1/4.

⁶⁴ *Journal de Roanne* : du 1^{er} novembre 1890 conte « La vierge au tapis », du 19 mars 1891 poème « Pitié », du 30 juillet 1891 poème « Le paysan mort », du 29 octobre 1891 « Les bœufs », du 31 décembre 1891 poème « Tristesse de statue », du 18 février 1892 poème « Convalescence », du 23 août 1896 plusieurs sonnets, du 8 octobre 1896 conte « La vigne de Fra Gaudenzio ».



Carte postale envoyée en mai 1915 par Louis MERCIER adressée à Marie BALLANDRAS, sa cousine.

patois, ils ont été réécrits par l'auteur en français pour la compréhension de tous. De nombreux lecteurs d'ailleurs le remerciaient pour ses contes, mais en réalité, l'œuvre qui lui tenait le plus à cœur était celle de *Lazar le Ressuscité* qu'il publia un an plus tard. Il s'essaye en 1911 à son premier roman, *Hélène Sorbiers*, que nous connaissons déjà. N'ayant jamais oublié sa terre, il se rend tous les dimanches à Coutouvre et profite, après la messe et les vêpres, d'une balade sur le plateau des Auges suivi d'un repas chez les BALLANDRAS. C'est un petit homme d'un mètre soixante-cinq, vêtu d'un costume noir et d'un chapeau en feutre tout aussi sombre, avec un petit pince-nez dépassant de sa poche, que l'on peut apercevoir admirant le pays. Il est à la fois « impressionnant et réservé, un peu raide comme le sont tous les timides »⁶⁵, mais son parler est sans hésitation à la hauteur de ses vers. Pour ses proches, il était aussi un homme simple et ne manquait pas de plaisanter avec eux.

A l'heure de la mobilisation générale, Louis MERCIER écrit le 26 novembre 1914 de Roanne à son cousin Victor PRIMPIER : « Ici l'on se morfond d'un communiqué à l'autre, en attendant la victoire, la vraie, celle qui purgera enfin la

Bien que devenu journaliste, son temps il le passe chez lui, au numéro 12 de la rue de Sully⁶⁵, à deux pas du journal. Il ne s'y rend que pour donner ses copies, corriger quelques épreuves ou consulter son courrier. En 1904, il épouse Clotilde DEHAVANNE, effacée, elle veille au silence du logis où la composition des vers réclame le plus grand calme. Car oui, en parallèle de son métier de journaliste, Louis MERCIER consacre son temps à rédiger sa poésie, ses contes et même à s'essayer au roman. En 1903 est publié *Les Voix de la Terre et du Temps* suivi du *Poème de la Maison* en 1906. *Le Poème de la maison* fut sans doute celui qui eut le plus de succès de son vivant, avec pas moins de 31 éditions ! En 1907, ce sont les *Contes de Jean-Pierre*, si populaires, ils ont fait rire bien des générations. D'abord édités en

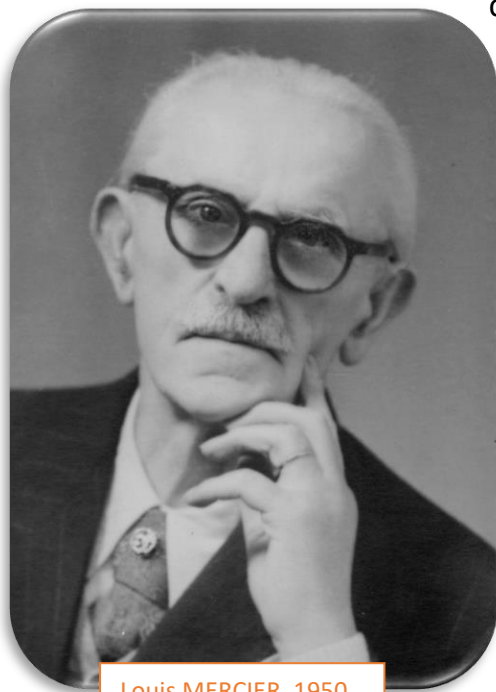
⁶⁵ Il habita entre autres au 34 de la rue Carnot à Roanne de 1914 à 1922, année où il déménage au 16 de la même rue. Par la suite il reviendra dans la rue de Sully dans les années 30.

⁶⁶ Description du personnage provenant d'un article de Louis Pralus du 9 août 1974.

terre française de la grisâtre vermine des Boches. Que c'est long ! » Sur ces mots, qui ne peuvent pas être plus représentatifs de l'ambiance qui règne au début de la guerre, Louis donne des nouvelles du pays. Peu de temps après, il est rappelé le 29 mars 1915 au régiment, le 9 mai 1915 il est transféré au 103^e Régiment d'Infanterie Territoriale. Déjà âgé de 45 ans, il échappe aux premières lignes. Il sera nommé caporal puis sergent au cours de l'année. En octobre 1916, après avoir écrit les *Poèmes de la Tranchée* sur le front de la Somme, il est transféré au 4^e Régiment de Génie, puis à partir d'août 1917, il rejoint le 98^e Régiment d'Infanterie de Roanne. Enfin, il se trouve en avril 1918 à la 13^e Section d'Infirmiers Militaires. Parcours militaire bien mystérieux au vu de ses affections ! Il sera démobilisé tout de suite après l'armistice et revient à Roanne le 30 novembre 1918, chance que beaucoup n'ont pas eue⁶⁷.

Les années d'entre-deux-guerres sont animées de nouvelles publications : *Les Pierres Sacrées* (1922), *Les Petites Géorgiques* (1923), son second roman *Les Demoiselles Valéry* (1924) et *Virginis Corona* (1930). Ensuite, devenu rédacteur en chef, le temps lui manque et plus aucune œuvre n'est publiée jusqu'à *Mes amis les arbres* en 1951. C'est un homme qui n'aime guère la capitale, et bien que ses œuvres soient reconnues, il ne se rendra que deux ou trois fois à Paris. Sans doute aurait-il pu accéder à une place d'académicien. D'ailleurs, les prix de récompense lui sont nombreux : le prix Archon-Despérouses en 1904, le prix Capuran en 1908, le prix Vitet en 1921 etc. Mais il n'a jamais recherché la gloire, « la gloriole » comme il disait⁶⁸. Il restera toujours ainsi, modeste, discret, attaché à son âme paysanne. C'est aussi au

cours des années 20 et 30 qu'il fit de nombreuses conférences et interventions pour des institutions d'enseignements religieux telles que la faculté catholique de Lyon, ainsi qu'à l'institution Saint-Joseph de Roanne et au petit séminaire de Charlieu. Il fut également sollicité lors des congrès eucharistiques de Paray-le-Monial en 1921 et en 1931, ainsi qu'à celui de Lyon en 1927. Il était en quelque sorte le « poète officiel de l'Eglise ». Pour sa foi et son œuvre imprégnée des valeurs catholiques, il fut récompensé de la croix de Chevalier de Saint Grégoire le Grand le 2 juillet 1938 à Roanne, remise par le cardinal GERLIER, archevêque de Lyon, au nom du pape.



Louis MERCIER, 1950.

⁶⁷ La plupart des mobilisés le restèrent jusqu'à février 1919 avant de pouvoir revenir dans leurs foyers.

⁶⁸ Voir note 50.

En 1940, le *Journal de Roanne* se range aux côtés du régime de Vichy. Louis MERCIER voit probablement dans les idées du régime, avant tout, les vertus chrétiennes et la promotion de la France paysanne, lui qui appartenait à une famille imprégnée de labeur et de religion... En réalité, il n'est pas réellement engagé et, comme beaucoup de français, suit le maréchal Pétain, héros de Verdun. Son âge déjà avancé, 77 ans, lui cause des problèmes de santé et il subit deux opérations pendant la guerre. A cela s'ajoute la maladie de sa femme qui décède en 1948. A la libération, ou plutôt durant la funeste période de « l'épuration », il est traduit en justice devant la Chambre civique de Lyon. Les rumeurs avaient dit beaucoup, mais en réalité, il n'y avait pas grand-chose. Désormais seul, sa femme étant décédée et ses amis disparus en ces temps troubles, Louis MERCIER n'est plus qu'un petit vieillard. Bien qu'apeuré il ne nie pas ses engagements. Ses seuls soutiens sont les lettres du Président HERRIOT et du cardinal GERLIER qui plaident en sa faveur. Il présente son salaire dérisoire aux juges, qui en sont bien étonnés, eux qui le pensaient à la solde des Allemands ! Son âge et sa misère sont pris en considération par le tribunal, et la peine fut seulement la suppression de sa retraite. Sa misère à présent totale, la lumière est difficile à entrevoir... Mais son génie poétique le sauve. Un admirateur (resté anonyme à jamais) dépose chaque jour un panier de nourritures devant sa porte.

Puis c'est en 1949 à Vichy qu'il se remarie avec une femme de cinquante ans plus jeunes que lui, Anne Marie DUBOIS, jeune professeur de philosophie. Le mariage n'en est pas moins difficile, l'écart d'âge n'est pas accepté par le père de la mariée qui la renie et qui, le jour des



Anne Marie DUBOIS et Louis MERCIER, 1950.

noces, injure le poète sur le parvis de l'Eglise. Mais pour Louis, c'est un retour à la vie, pour lui qui s'était laissé abandonner. Ayant pu lire quelques lettres qu'ils se sont écrites, leur amour est sincère, et Louis MERCIER était même prêt à renoncer au mariage à tout moment si sa jeune admiratrice revenait sur sa décision. Avec le soutien de sa femme, il publie une dernière louange à la nature : *Mes amis les arbres* en 1951. Puis à titre posthume sont publiés ses derniers sonnets sous le recueil *Offrande à la bien-Aimée* en 1953. Il suit sa femme à Vichy puis à Saint-Flour où elle enseigne. Louis MERCIER s'éteint le 27 novembre 1951, à l'âge 81 ans. Sa dépouille est ramenée à Roanne et déposée un temps dans son ancien appartement, rue de Sully, où défilent admirateurs, voisins et amis. Le 1^{er} décembre 1951, de modestes funérailles ont lieu à Coutouvre mais c'est au cœur des gens qu'il a connu depuis

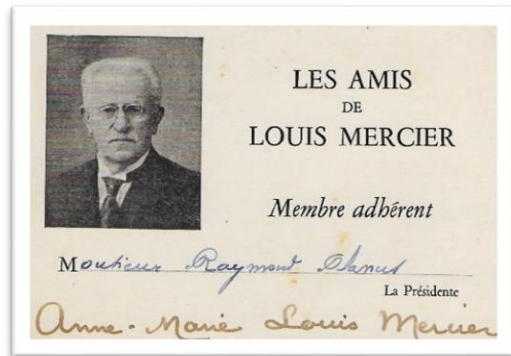
toujours que cela se passe. Les prêtres, reconnaissants de ses actions religieuses, lui rendent un dernier hommage en lisant le poème qu'il avait écrit sur son église natale. Deux derniers discours, prononcés par Henri RAMBAUD, critique littéraire de Lyon, et Jean TENANT, président du Caveau stéphanois, accompagnent la mise en terre.

Carte de membre des Amis de Louis MERCIER, 1955.

Il faut attendre le 12 octobre 1952 pour qu'une cérémonie éclatante se déroule autour de la tombe du poète⁶⁹. Les personnalités



officielles sont présentes, le sous-préfet, les députés, les sénateurs, les conseillers généraux ; ainsi que des religieux, le cardinal GERLIER,



Mgr LAVALLEE et bien d'autres. Les habitants sont également venus nombreux à la messe célébrée en son honneur et au grand repas pris à la Maison des Bois. A la suite de cela, la Société des Amis de Louis Mercier se forme, sous l'égide de sa veuve, avec pour projet l'édification d'un monument pour honorer

le poète. Malheureusement, la société est dissoute en 1955... et désormais il ne reste à Coutouvre pour se souvenir du poète, qu'un chemin portant son nom et une fresque sur la place principale. De sa seconde femme, je n'ai pu en savoir plus, sans

même pouvoir trouver son décès, j'ai seulement appris qu'elle était partie au Brésil dans les années 60 pour enseigner au lycée Dante à Sao Paulo...



Article de presse sur une conférence prononcée par Anne Marie MERCIER au Brésil, 1964.

⁶⁹ Voir la photo de sa tombe en annexe.

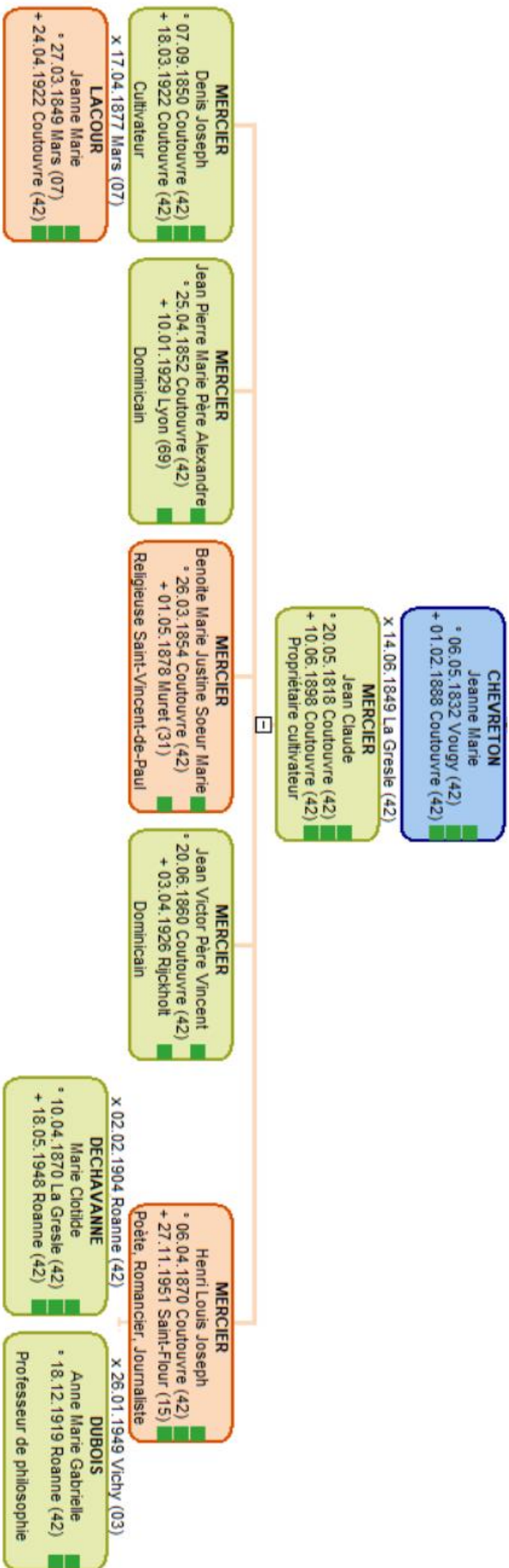
Ainsi s'achève l'histoire des Mercier. La famille de la Maison des Bois s'éteint sans descendance, mais laisse néanmoins un souvenir profond aux habitants de Coutouvre et même à d'autres. Que ce soit à travers les actions religieuses du père Alexandre et du père Vincent, ou par la piété de sœur Marie Mercier, ils ont marqué les esprits de leur temps. Joseph, quant à lui, par son travail, est l'exemple du paysan actif et consciencieux dans sa tâche. Les œuvres du poète, elles, demeurent à jamais dans leur génie poétique qui honore les paysans et leur labeur, et encore au-delà la nature et les terres du Roannais.



Maison des Bois à
Coutouvre, années 1910.



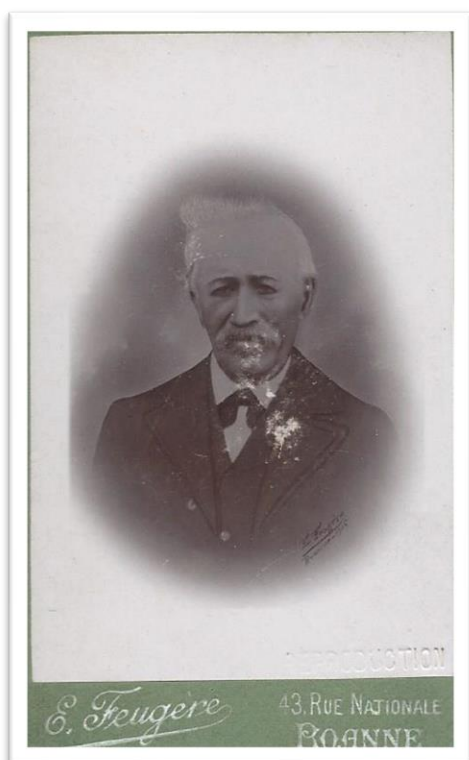
Louis MERCIER devant
la maison des Bois à
Coutouvre, avril 1922.



La famille BALLANDRAS

Notre récit continue à quelques pas de la « Maison des Bois », un peu plus bas des Auges, où vivent les cousins des MERCIER, les BALLANDRAS. Mariette CHEVRETON ayant épousé Jules BALLANDRAS en 1862, elle vit désormais avec lui. Comme nous l'avons vu précédemment c'est d'abord au bourg que réside le couple⁷⁰ puis à partir des années 1870⁷¹, la famille s'installe dans la « Maison du Coucou » bordant le chemin qui porte aujourd'hui son nom. Jeanne Marie CHEVRETON donne naissance à neuf enfants légitimes qui grandissent tous dans la maison familiale. Une fratrie aussi nombreuse oblige les aînés à choisir leur propre chemin tandis que le cadet récupère l'exploitation. Les filles, quant à elles, doivent trouver un bon parti, souvent dans les villages alentours. Mais d'autres destinées sont possibles, l'aînée reste célibataire et possède son propre commerce !

CHEVRETON Jeanne Marie * 26.07.1844 Vougy (42) + 05.07.1909 Coutouvre (42) Ménagère x 30.01.1862 Coutouvre (42)
BALLANDRAS Benoit Marie Jules * 13.12.1834 Coutouvre (42) + 04.12.1905 Coutouvre (42) Propriétaire cultivateur



Jules BALLANDRAS, années 1900.



Mariette CHEVRETON, années 1900.

⁷⁰ Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1866 page 4/36. <https://urlz.fr/mdCN>

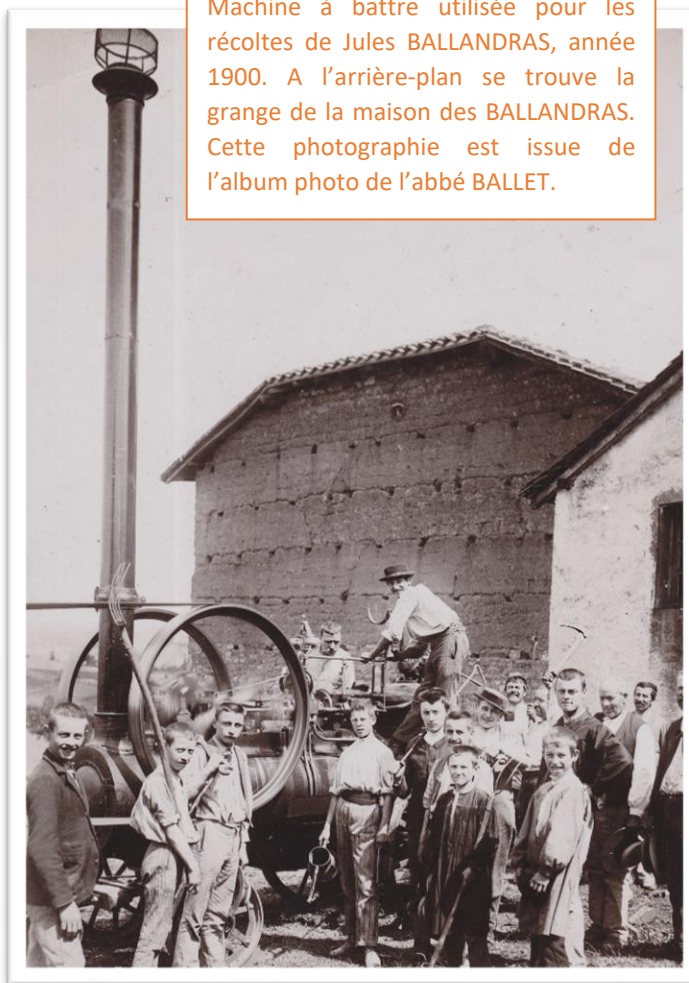
⁷¹ Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1872 page 19/35. <https://urlz.fr/mdE7>

Famille BALLANDRAS-CHEVRETON : AD42 RDP Coutouvre 1876 page 24/38. <https://urlz.fr/mdEe>

C'est une exploration encore plus familiale qui s'amorce, la famille BALLANDRAS étant ma lignée directe. Je me souviens petit, avant même de commencer la généalogie, d'avoir entendu parler de la « tatan Josette », mon arrière-grand-tante qui était la gardienne de la mémoire familiale. Tout comme notre poète Louis MERCIER, elle a su transmettre des anecdotes et des détails qui m'ont beaucoup aidé dans la rédaction de l'histoire des BALLANDRAS. Tout commence lors de la découverte d'un petit cahier d'école rose délavé par le temps. Je trouvais à l'intérieur la descendance BALLANDRAS soigneusement notée par ma mère sous la

dictée de la tante Josette. Des noms de famille, quelques dates, l'ébauche d'un arbre généalogique, l'un des premiers qui a suscité ma passion ! De fil en aiguille, en interrogeant mes oncles et tantes, mes grands-oncles et grands-tantes, cousins proches et éloignés j'ai pu trouver de nombreux documents, lettres, photographies, contrats de mariage, testaments et bien d'autres encore. Pour plus de clarté, j'ai choisi de résumer la vie des enfants BALLANDRAS et de leur descendance un à un,

évoquant ainsi les différentes sources qui m'ont permis de retracer leur histoire.



Machine à battre utilisée pour les récoltes de Jules BALLANDRAS, année 1900. A l'arrière-plan se trouve la grange de la maison des BALLANDRAS. Cette photographie est issue de l'album photo de l'abbé BALLET.



Maison du Coucou à Coutouvre, années 1930.

BALLANDRAS
 Benoit Marie Jules
 * 13.12.1834 Coutouvre (42)
 + 04.12.1905 Coutouvre (42)
 Propriétaire cultivateur

x 30.01.1882 Coutouvre (42)

CHEVRETON
 Jeanne Marie
 * 26.07.1844 Vougy (42)
 + 05.07.1909 Coutouvre (42)
 Ménagère

BALLANDRAS
 Jeanne Marie Charlotte
 * 05.02.1864 Coutouvre (42)
 + 20.03.1917 Roanne (42)
 Modiste

BALLANDRAS
 Pierre Marie
 * 22.02.1866 Coutouvre (42)
 + 10.08.1913 Vougy (42)
 Maître-greffier

x 28.04.1904 Vougy (42)

DEGOUARD
 Marie Angéline
 * 02.06.1877 Vougy (42)
 + 03.06.1962 Vougy (42)

BALLANDRAS
 Joseph Marie
 * 18.06.1868 Coutouvre (42)
 + 18.10.1944 Roanne (42)
 Menuisier

x 22.06.1896 Saint-Germain-Lespinnasse (42)

PIAT
 Francisca
 * 14.07.1871 Saint-Germain-Lespinnasse (42)
 + 07.01.1941 Roanne (42)

BALLANDRAS
 Joannès
 * 14.09.1870 Coutouvre (42)
 + 09.11.1939 Charlieu (42)
 Boulangier

x 19.04.1898 Saint-Christophe-en-Brionnais (71)

LORTON
 Marie Clothie
 * 09.03.1875 Saint-Christophe-en-Brionnais (71)
 + 10.09.1928 Roanne (42)
 Modiste

BALLANDRAS
 Marguerite Marie Augustine
 * 18.05.1873 Coutouvre (42)
 + 09.08.1967 Coutouvre (42)
 Epicière

x 06.06.1900 Coutouvre (42)

PRIMPIER
 Victor Aimé
 * 09.10.1877 Coutouvre (42)
 + 12.12.1930 Coutouvre (42)
 Menuisier

Suite de la
 fratrie
BALLANDRAS

BALLANDRAS
 Marie Victorine
 * 23.03.1876 Coutouvre (42)
 + 28.06.1979 Charlieu (42)
 Cafetière

x 11.06.1907 Charlieu (42)

AUCLAIR
 Denis
 * 17.08.1877 Vougy (42)
 + 05.07.1930 Charlieu (42)
 Cafetier

BALLANDRAS
 Jean Jules Marie
 * 19.01.1879 Coutouvre (42)
 + 11.11.1989 Coutouvre (42)
 Ecclésiastique

BALLANDRAS
 Charles Marie
 * 01.04.1882 Coutouvre (42)
 + 04.05.1916 Lixieres (54)
 Cultivateur

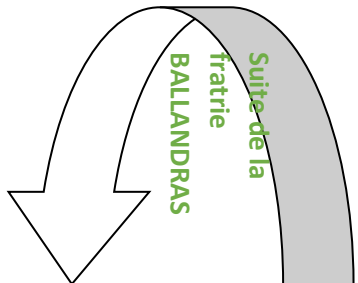
x 03.02.1908 Coutouvre (42)

PELTRAS
 Catherine Jeanne
 * 27.06.1879 Coutouvre (42)
 + 16.07.1963 Coutouvre (42)
 Ménagère

BALLANDRAS
 Claudia Augustine Marie
 * 01.12.1883 Coutouvre (42)
 + 02.01.1915 Roanne (42)

x 15.07.1912 Coutouvre (42)

BARRIQUAND
 Paul Louis
 * 10.06.1882 Coutouvre (42)
 + 08.10.1962 Coutouvre (42)
 Tailleur d'habits





BALLANDRAS
Jeanne Marie Charlotte
° 05.02.1864 Coutouvre (42)
+ 20.03.1917 Roanne (42)
Modiste

Commençons par Marie, l'ainée de la fratrie. Dans les grandes familles comme la nôtre, où les enfants sont nombreux, la grande sœur veille à s'occuper de ses frères et sœurs. D'ailleurs, elle n'a pas moins de vingt ans d'écart avec sa dernière sœur, Claudia. Marie reste une figure attachante par l'affection que lui porte la fratrie. Dans les années 1890, elle devient modiste et s'installe dans le bourg de Coutouvre⁷². Elle conçoit des chapeaux, qui au tournant du XXe siècle sont indispensables dans l'esthétique vestimentaire. Si les

chapeaux masculins sont majoritairement issus de l'industrie, la mode féminine est quant à elle sur mesure. La modiste incarne le beau et le distingué, auxquels elle donne vie dans ses créations. Elle possède donc une certaine éducation et un savoir-faire particulier. De plus, son statut représente l'image d'une femme indépendante, ayant son propre commerce. Elle restera d'ailleurs célibataire tout sa vie.



Marie BALLANDRAS, dans la cour du Coucou, années 1910.

Tout au long de la guerre, ses frères et beaux-frères mobilisés sur le front ne manquent pas de lui écrire. J'ai ainsi pu retrouver plus d'une centaine de cartes postales lui étant adressées. Marie BALLANDRAS décède à Roanne en 1917 à seulement 53 ans. La

raison du décès m'est inconnue⁷³, de même que le lieu, pourquoi était-elle à Roanne ? Un profond deuil s'ajoute à la famille, déjà touchée par la perte de 3 autres membres les années précédentes : Pierre en 1913, Claudia en 1915 et Charles en 1916.



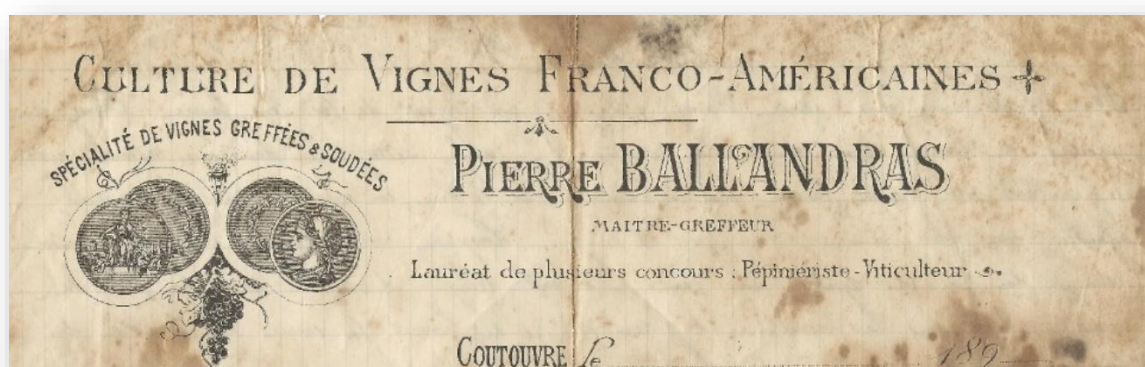
⁷² BALLANDRAS Marie : AD42 RDP Coutouvre 1891 page 8/32. <https://urlz.fr/mnQD>

⁷³ Peut-être un cancer selon quelques souvenirs familiaux incertains.

Le deuxième fils, Pierre, apprend le travail de la terre au côté de son père. Ma première habitude est de rechercher le feuillet matricule. Avec difficulté j'ai pu le retrouver aux Archives Départementales, impossible de le trouver sur les registres en ligne. C'est intéressant d'ailleurs, car Pierre, bien qu'ayant été tiré au sort sous le numéro 85 en 1887, est jugé « impropre » au service. En effet, sa santé ne lui permet pas de servir, car il souffre d'une « hernie inguinale (située entre l'abdomen et la cuisse) à gauche ». Par conséquent, il est « ajourné » pour l'année de ses 20 ans, mais il doit se représenter à l'armée l'année suivante pour justifier sa situation. Après vérification du conseil de révision, il est considéré apte au service et il est intégré au 16^e Régiment d'Infanterie de Montbrison⁷⁴.



Après son *temps*⁷⁵ il se tourne vers le greffage des vignes. Ce métier émerge à la fin du XIX^e siècle suite à une grande crise économique touchant le vignoble. En effet, un puceron venu d'Amérique du Nord, le *Phylloxéra*, ravage les vignes européennes en détruisant près de 2,5 millions d'hectare en 30 ans ! La solution consiste à utiliser des porte-greffes provenant d'Amérique, dont les cepes de vignes sont résistants au puceron. Pierre se forme et en 1892 il remporte une médaille de bronze au concours des écoles de greffage⁷⁶. Il obtient ensuite le brevet de « moniteur-greffeur » après avoir passé les examens le 19 février 1893 à Saint-Etienne lors du concours départemental de greffage⁷⁷. Au mois de septembre de la même année, il remporte la médaille de bronze (accompagné d'un prix de 10 francs) au concours agricole annuel du canton de Perreux, dans la catégorie « Reconstitution des vignes et greffage »⁷⁸. Devenu « maître-greffeur », il reste à Coutouvre, comme en témoignent les photographies ci-jointes qui nous montrent le travail du greffage en famille au Coucou.



⁷⁴ *Journal de Roanne*, 26 octobre 1890.

⁷⁵ Expression signifiant la période du service militaire.

⁷⁶ *Journal de Roanne*, 4 avril 1892.

⁷⁷ *Journal de Roanne*, 2 mars 1893.

⁷⁸ *Journal de Roanne*, 1 octobre 1893.



De gauche à droite

? (Un ouvrier) ; Victorine BALLANDRAS ; ? (Un ouvrier) ; Claudia BALLANDRAS ; Charles BALLANDRAS ; Pierre BALLANDRAS ; Marguerite BALLANDRAS ; ? (Un ouvrier) ; Mariette CHEVRETON (épouse



Pierre BALLANDRAS à gauche, au Coucou.

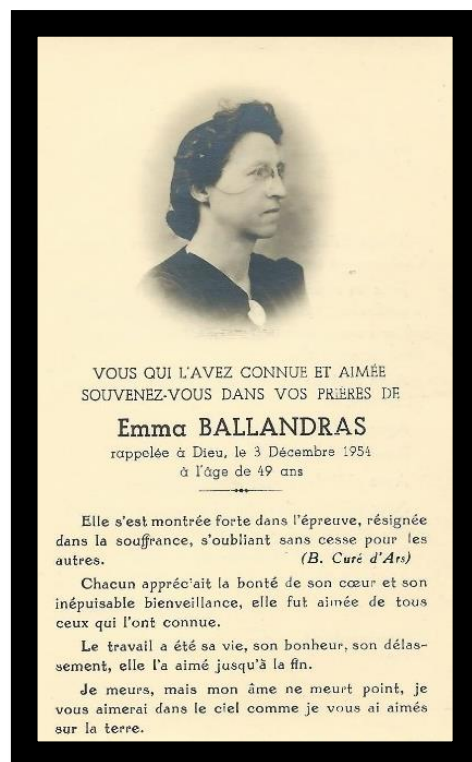


Angéline DEGOUJARD épouse BALLANDRAS, vers 1900.

En 1904, Pierre se marie à Angéline DEGOUJARD, originaire de Vougy. Ils s'installent au « quartier de la Route »⁷⁹ à Vougy, où Pierre poursuit son métier de greffier. En 1913, il meurt subitement, laissant trois enfants à la charge de sa femme : Emma, Jean et Simon-Pierre. La famille déménage ensuite aux « Oliviers »⁸⁰ puis au lieu-dit des « Pierres »⁸¹. Emma est couturière et décède à l'âge de 49 ans, la raison ne m'est pas connue... Jean, quant à lui, d'abord charron⁸² selon le recensement de 1931 et 1936, est à l'origine de l'ouverture du restaurant « Les Trois Moineaux » à Vougy, qui existe toujours. Il fait son service militaire au 35^e Régiment d'Infanterie en 1926, puis en 1939 il est transféré au 414^e Régiment de Pionniers, une unité chargée du renforcement des défenses. Il est démobilisé le 12 juillet 1940 et rentre à Vougy, « aux Pierres », auprès des siens.

Son frère, Simon-Pierre suit les pas de son père et reste attaché à la terre. D'abord ouvrier agricole puis cultivateur ; il est ensuite employé à la mairie de son village de 1956 à 1974. Il effectue son service militaire en 1934 dans le 60^e Régiment d'Infanterie de Besançon. En 1939, « rappelé à l'activité » suite à la mobilisation générale, il est affecté au 98^e Régiment d'Infanterie de Roanne. Le 20 juin 1940, il est fait prisonnier à Charmes, dans les Vosges. Il est envoyé au Stalag VII A, où il reste cinq années avant d'être rapatrié le 12 juin 1945.

Tous trois célibataires je n'ai pu retrouver les archives familiales, mais la piste des cousins maternels, les DEGOUJARD, reste ouverte.

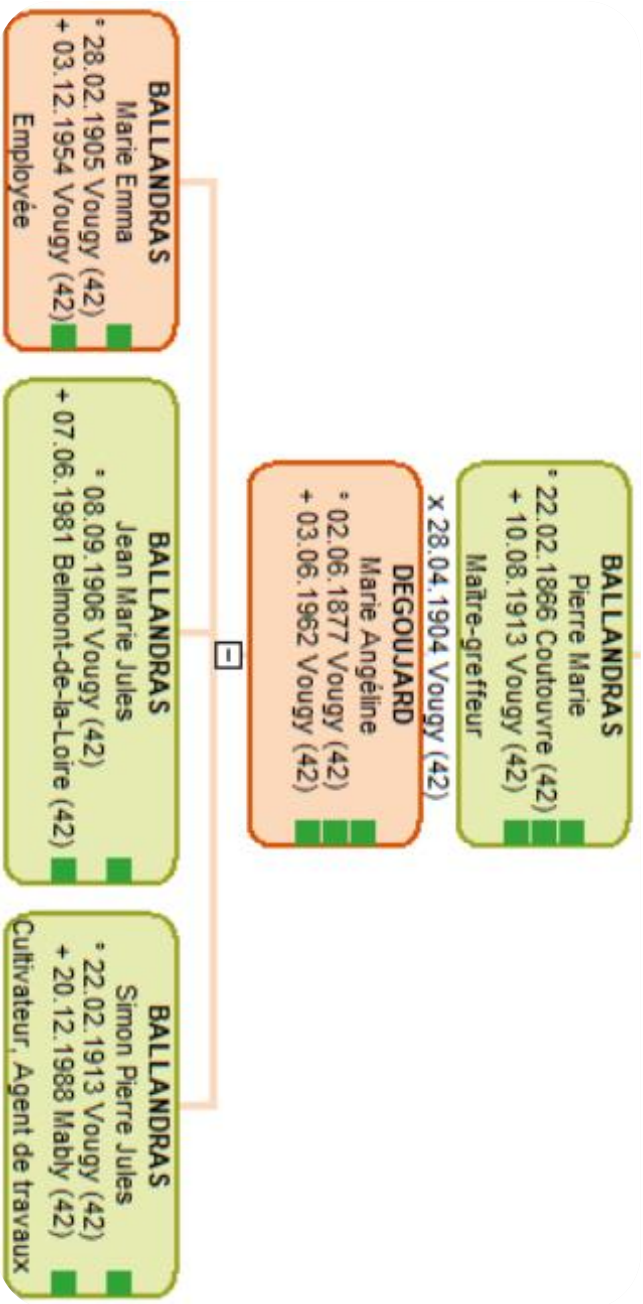


⁷⁹ Famille BALLANDRAS-DEGOUJARD : AD42 RDP Vougy 1906 page 6/21. <https://urlz.fr/mo0R>

⁸⁰ Famille BALLANDRAS-DEGOUJARD : AD42 RDP Vougy 1921 page 13/20. <https://urlz.fr/mo16>

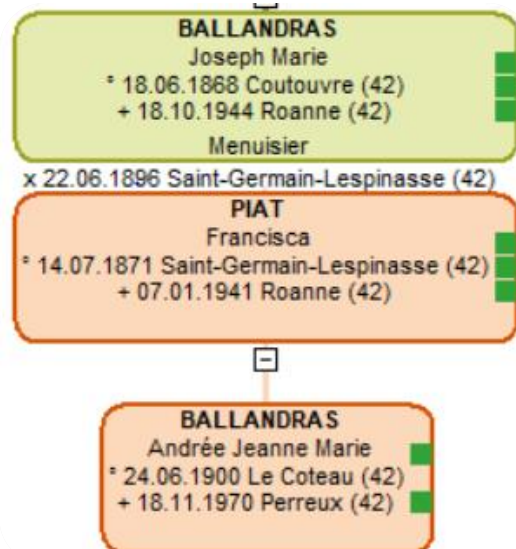
⁸¹ Famille BALLANDRAS-DEGOUJARD : AD42 RDP Vougy 1926 page 12/19. <https://urlz.fr/mo17>

⁸² Artisan travaillant le bois et le fer pour réparer les charrettes et autres véhicules de la campagne.





Chaque enfant du couple semble avoir voulu tracer son propre chemin de vie. Leur profession témoigne particulièrement de la diversité des métiers de l'époque. Le troisième enfant, Joseph, a choisi de devenir menuisier. On retrouve d'ailleurs la trace de son apprentissage dans le recensement de 1886⁸³, où il est enregistré chez la famille PERROUDON du bourg de Coutouvre. En 1896, il épouse Francisca PIAT, originaire de Saint-Germain-Lespinnasse avec qui il aura une fille, Andrée. La famille s'installe rue Victor Hugo au Coteau⁸⁴, où ils resteront toute leur vie.



Joseph effectue son service militaire dans le 16^e régiment d'infanterie, tout comme son frère Pierre. Le 26 novembre 1891 il est nommé « sapeur ouvrier d'art ». Lorsque la guerre de 14 éclate, Joseph est déjà âgé de 46 ans et il fait partie de la réserve territoriale depuis 1902. Cependant, la mobilisation se fait même à l'arrière et il est détaché sur avis du 98^e Régiment d'Infanterie de Roanne (daté du 29 juin 1916) comme employé de la scierie BOURRAT frères au Coteau. Le 1^{er} août 1916 il est rappelé au 38^e Régiment d'Infanterie de Saint-Etienne, régiment engagé sur le front de Verdun et de la Somme. Il est démobilisé en novembre 1917 et revient au Coteau⁸⁵.

Coutouvre. — Accident. — Vendredi matin, le sieur Joseph Ballandras, menuisier à Coutouvre, se rendait en voiture à Roanne, quand, arrivé en face du bois des Paras, son cheval s'abattit. L'animal se fit une profonde blessure au-dessus du genou. On dut le ramener dans son écurie. Le conducteur n'a eu aucun mal.

Journal de Roanne 1^{er} janvier 1896

Je n'ai pas pu obtenir plus d'informations sur cette famille. La fille du couple, Andrée, ne s'est pas mariée et a terminé sa vie à l'hospice de Perreux, tout près du Coteau... Je ne connais même pas sa profession. Là encore, la seule piste accessible serait celle des cousins maternels. J'ai pu retrouver une descendante encore vivante, via un acte de décès de 1991, mais je n'ai aucun moyen de la contacter.

⁸³ Famille PERROUDON : AD42 RDP Coutouvre 1886 page 10/34. <https://urlz.fr/mr0h>

⁸⁴ Famille BALLANDRAS-PIAT : AD42 RDP Le Coteau 1906 page 66/78. <https://urlz.fr/msU2>

Famille BALLANDRAS-PIAT : AD42 RDP Le Coteau 1931 page 57/95. <https://urlz.fr/msUa>

⁸⁵ FM BALLANDRAS Joseph Recrutement mil. Roanne 1888 matricule 1837 page 388/598. <https://urlz.fr/msUI>

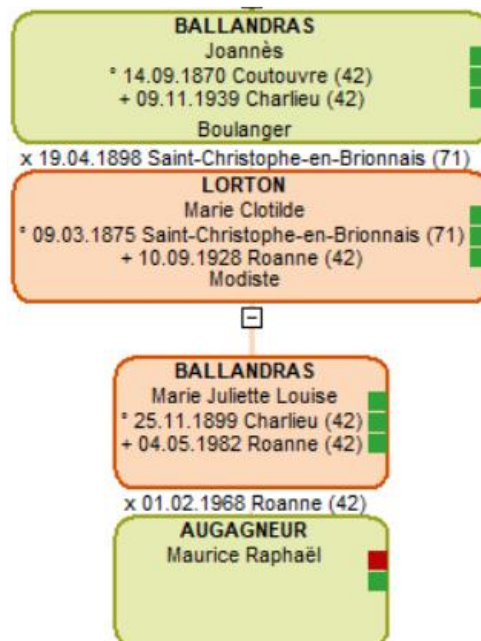


Une fois de plus, bien que le jeune Joannès travaille la terre du domaine familial dans sa jeunesse, comme ses frères avant lui, il choisit de devenir boulanger. En 1891, il effectue son service militaire au 148^e Régiment d'Infanterie de Verdun⁸⁶.

Libéré en 1892, il travaille probablement déjà en tant que boulanger à Charlieu, où il est domicilié en décembre 1896, au numéro 26 de la rue Nationale. En 1898⁸⁷, il épouse Clotilde LORTON, modiste, originaire de Saint-Christophe-en-Brionnais et achète sa boulangerie rue Chanteloup à Charlieu. L'année



suivante, naît la petite Juliette qui sera une cousine proche de la tante Josette, bien qu'un peu plus âgée. Rappelé sous les drapeaux en août 1914, il est affecté à diverses sections de commis et ouvriers militaires jusqu'en octobre 1917. Il est ensuite placé comme ouvrier boulanger dans la boulangerie BRETON à Saint-Fons, près de Lyon. Juliette a sans doute repris la boulangerie après la mort de son père en 1939. J'ai pu retrouver dans le *Journal de Roanne* de l'été 1942 les dates de fermeture des boulangeries de Charlieu, où il est mentionné la boulangerie BALLANDRAS, rue Chanteloup. Elle se marie en février 1968 à l'âge de 69 ans. Je n'ai pu avoir plus de détail sur la raison de ce mariage (si ce n'est probablement l'amour), ni trouver l'état-civil de son mari⁸⁸.



⁸⁶ FM BALLANDRAS Joannès Recrutement mil. Roanne 1890 matricule 455 page 623/739. <https://urlz.fr/mtQj>

⁸⁷ Les publications de mariage sont présentes en annexe.

⁸⁸ L'acte de mariage est trop récent et n'est pas accessible car la mairie est en travaux...



M^{re} M^{me} Joannès Ballandras
Boulangers
Charlieu (Loire)



Souvenir
de la
Première Communion
de
Juliette Ballandras
faite en
l'Eglise paroissiale de Charlieu
le 3 mai 1910



Marguerite, dont certains se souviennent encore, épouse le 6 juin 1900 Victor PRIMPIER.

Ce dernier, étant menuisier de Coutouvre, il est possible que Marguerite l'ait rencontré par l'intermédiaire

de son frère, Joseph. Victor est d'une bonne instruction, ayant étudié en classe préparatoire et classe supérieure au lycée Bourgneuf à Roanne. En 1893, à l'âge de 16 ans, il interprète le rôle de Guillaume Tell dans la pièce éponyme jouée pour la distribution des prix du lycée⁸⁹ ! En 1898, il est appelé pour son service et est incorporé dans l'artillerie au 6^e Régiment de Grenoble.

Il est déjà amateur de photographie, comme en témoignent les portraits ci-joints. Il réalise même des cartes postales de Coutouvre dans les années 1910⁹⁰.

BALLANDRAS
Marguerite Marie Augustine
° 18.05.1873 Coutouvre (42)
+ 09.08.1967 Coutouvre (42)
Épicière

x 06.06.1900 Coutouvre (42)

PRIMPIER
Victor Aimé
° 09.10.1877 Coutouvre (42)
+ 12.12.1930 Coutouvre (42)
Menuisier



⁸⁹ Programme de la distribution des prix du lycée Bourgneuf retrouvé dans les fonds d'archives de la médiathèque de Roanne.

⁹⁰ Exemple d'une carte postale imprimée par Victor PRIMPIER en annexe.

De gauche à droite
Denise BROSETTE, Charles BALLANDRAS, Jeanne Marie CHEVRETON épouse BALLANDRAS, Augustine BROSETTE, Marius BROSETTE, leur père
Jean Baptiste BROSETTE, Victor PRIMPIER, Claudia BALLANDRAS, Jules BALLANDRAS, Marguerite BALLANDRAS, Jean BALLANDRAS, Claudine
BROSETTE veuve PRIMPIER, ?, Pierre BALLANDRAS, Marie BALLANDRAS, Victorine BALLANDRAS, Antoinette COMBY épouse BROSETTE.



Mariage de Victor PRIMPIER et Marguerite BALLANDRAS le 6 juin 1900 à Coutouvre.

Vol de fruits. — Cette semaine des malfaiteurs se sont introduits dans le jardin de M. Primpier, menuisier à Coutouvre, et lui ont enlevé toutes ses poires.
Une enquête est ouverte.

Journal de Roanne 21 septembre 1891

Le couple réside dans le bourg de Coutouvre, où Victor a son atelier de menuiserie, tandis que Marguerite tient une épicerie-mercerie.

En 1907-1908, Marguerite rencontre quelques problèmes de santé (sans vraiment savoir exactement lesquels...), ce qui la conduit en cure thermale à Châtel-Guyon dans le Puy-de-Dôme, puis elle est opérée à Lyon. Ces détails proviennent de correspondances retrouvées dans les archives familiales. De même, j'ai retrouvé plus de 150 cartes postales envoyées par Victor PRIMPIER pendant la première guerre mondiale. Affecté au 53^e Régiment d'Artillerie, puis au 58^e en juin 1916, il est chargé du relevé topographique des tranchées en tant que « maître-pointeur ». Le 17 janvier 1919, alors que la guerre est terminée depuis plus de deux mois et que la censure est moins stricte, il écrit : « J'affirme que j'emporte de l'armée un véritable écoeuement, moi, Français patriote. Je n'aurai jamais cru que le militarisme produise des choses aussi petites, aussi basses et aussi odieuses. Aussi je l'affirme que je me retrouve comme les 9/10^e des poilus, antimilitariste convaincu mais malgré cela non pas anti-patriote. Notre victoire est due aux poilus seuls et aussi aux grands états majors, mais le reste a été bien petit ! ».



Relevé topographique du front effectué par Victor PRIMPIER en août 1918, secteur de Celles (Charente-Maritime).



Le 12 décembre 1930, Victor PRIMPIER décède et les habitants du village lui rendent hommage lors de ses funérailles le dimanche suivant⁹¹. Il était à la fois conseiller municipal, ayant été réélu à chaque élection depuis 1904, et fondateur en 1901 de la *Société de Secours Mutuels des Anciens Militaires*. Animé par le sens de la justice, c'était un homme au service de ses concitoyens. « Toujours de bonne humeur, la main tendue, le sourire aux lèvres, la conversation pétillante d'un esprit, parfois un peu caustique⁹², mais qui n'allait jamais jusqu'à la malveillance. En somme, une intelligence d'élite et un cœur d'or. » Marguerite, restée veuve, continue de tenir l'épicerie jusqu'à sa mort. Certains l'aperçoivent peut-être encore grimant sur son escabeau à 90 ans, chancelante mais toujours aussi active. Elle vivra avec sa belle-sœur Catherine PELTRA, elle aussi veuve, au Coucou, puis après 1945 au bourg de Coutouvre.



Epicerie-mercerie
PRIMPIER, bourg
de Coutouvre,
années 30.



Marguerite BALLANDRAS,
années 1950.



Marguerite et Victor PRIMPIER,
années 1920.

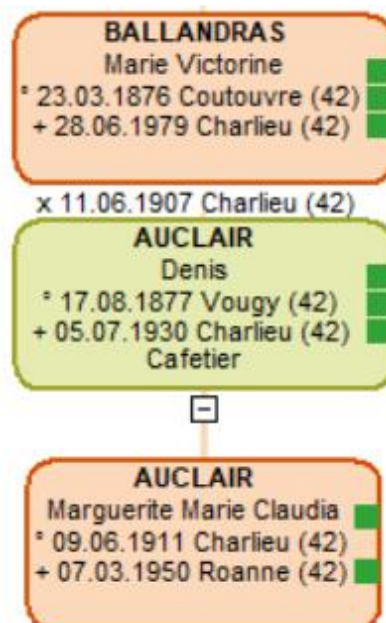
⁹¹ *Journal de Roanne* du 21 décembre 1930.

⁹² Qui blesse par la moquerie et la satire.



Victorine, dont le physique est identique à celui de sa sœur Marguerite, épouse en 1907 Denis AUCLAIR, cultivateur originaire de Vougy. Ils ouvrent ensemble un café⁹³ à Charlieu, rue Nationale, qui est d'ailleurs aujourd'hui un bureau de tabac. Parait-il même que la tante Victorine avait quelques

faiblesses sur la bouteille ! Enfin, paix à son âme, cela ne l'a pas empêchée de vivre jusqu'à 103 ans !



En 1914, Denis rejoint le front alors qu'il est père d'une fille âgée de 3 ans, Marguerite. Affecté au 104^e Régiment d'Infanterie Territorial de Roanne, il passe en juillet 1916 au 346^e Régiment d'Infanterie⁹⁴. Cité à l'ordre du régiment le 16 janvier 1917, il est décoré de la Croix de Guerre pour le secours qu'il a porté à ses camarades lors de la journée du 28 août 1916 : « un obus de gros calibre étant venu bouleverser une pièce de munitions, blessant plusieurs de leurs camarades, ensevelissant les autres, se sont spontanément portés à leurs secours et les ayant délivrés ont aussitôt remis la pièce en batterie malgré la continuation du tir ennemi ». Bien que revenu de la

guerre sans blessure physique, il meurt à l'âge de 53 ans en 1930, la même année que son beau-frère Victor. Sa fille décède seulement à 39 ans, la cause ne m'est pas connue... Victorine s'ajoute aux veuves de la famille, déjà nombreuses...



Marguerite AUCLAIR.



Victorine et sa fille Marguerite, 1915.

⁹³ Une carte postale du café se trouve en annexe.

⁹⁴FM AUCLAIR Denis AD42 Recrutement mil. Roanne 1897 matricule 1082 page 159/950. <https://urlz.fr/muUm>

6 AVR 1922

Nom : **Auclair**

Prénoms : **Denis** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1082**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL

Né le **17 août 1877** à **Tougy**, canton de **Charluis**, département de **la Loire**, résidant à **Tougy**, canton de **Charluis**, département de **la Loire**, profession de **cultivateur**

fils de **Stienne** et de **Bernie Charquente**, domiciliés à **Tougy**, canton de **Charluis**, département de **la Loire**

N° **80** de tirage dans le canton de **Charluis**

SIGNALLEMENT

Cheveux **blonds**, sourcils **blonds**
 yeux **bleus**, front **ordinaire**
 nez **droit**, bouche **ordinaire**
 menton **droit**, visage **ordinaire**

Taille : 1 m **73** cent. Taille rectifiée : 1 m **73** cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**, militaire (2) **3**

Dans l'armée active. **133^e de ligne**

Dans la disponibilité ou dans la réserve de **les jeunes gens sont affectés (3)** **Rég^t d'Inf^{te} de Poitou**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)
Bon d'honneur art 21 fier au service

Compris dans la **2^e** partie de la liste du recrutement cantonal (**2^e** portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
**Incorporé à compter du 11 novembre 1892, arrivé au corps le dit jour 7^e m^o 1893
 Certificat de bonne conduite, accordé**

Dans l'armée active.

Indication des corps an

104^e Rég^t Ter^{ri} d'Inf^{te}

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. **45^e reg^t Ter^{ri} d'Inf^{te}**

LOCALITÉ : **191^e Rég^t d'Inf^{te}**

PAR SUITE DE CASERTEMENT DU 10^e JANVIER 1917

Dates.

11 juillet 1914. Cité à 70 du régiment 205^e RI
 1^{er} 130-15 janvier 1917
 28 Août un abus de gros calibre était venu bouleverser une pièce de munitions, l'ennemi plusieurs de nos camarades entraînant les autres et tout venant nous parés à leur secours et les autres défilés ont eu à remiser la pièce en l'absence de la continuation de tir ennemi

~ Décoration ~
Croix de Guerre

Passé dans la disponibilité de l'armée active le **20 septembre 1899**

Numéro au contrôle spécial du recrutement est. **404**

Rappels à l'activité (Décret de Mobilisation générale du 1^{er} Août 1914) Arrive au corps le 3^e Août 1914. Partir au 10^e Rég^t d'Inf^{te} le 21^e Août 1914. Partir au 10^e Rég^t d'Inf^{te} le 21^e Août 1914. Partir au 10^e Rég^t d'Inf^{te} le 21^e Août 1914. Partir au 10^e Rég^t d'Inf^{te} le 21^e Août 1914.

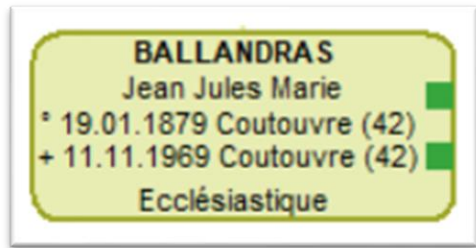
Compagne

A l'intérieur c. 4-10-1914 au 26-4-1914
 Aux armées c. d. 27-9-1914 au 27-8-1915
 A l'intérieur c. 28-8-1915 au 24-11-1915
 Aux armées c. d. 25-11-1915 au 21-4-1916
 A l'intérieur c. 22-4-1916 au 3-7-1916
 Aux armées c. d. 4-7-1916 au 8-10-1918
 A l'intérieur c. d. 9-10-1918 au 11-2-1919.

Exemple d'un feuillet matricule de 1897, celui de Denis AUCLAIR.



Nombreux se souviennent encore de lui comme le curé de Sevelinges. D'autres plus proches, comme le « tonton abbé ».



Jean BALLANDRAS, septième enfant d'une famille de neuf, choisi la voie de Dieu. D'abord entré en 1892 au Petite Séminaire de Saint-Jodard pour ses études secondaires, il poursuit son parcours par deux années de philosophie au Séminaire

d'Alix dans le Rhône. Il entre ensuite au Grande Séminaire Sainte-Irénée de Lyon. Ordonné prêtre le 17 juin 1905, il est vicaire de Villemontais pendant quatre années. Au mois de mai 1909, il est envoyé, toujours en tant que vicaire, à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Roanne.

A l'heure de la mobilisation générale, il est affecté à la 7^{ème} section d'infirmiers militaires de Vichy⁹⁵. Une fois de plus, j'ai pu trouver de nombreuses correspondances de guerre signées de sa main. Ainsi, l'on peut retracer petit à petit son parcours. Affecté d'abord à Briançon les premiers mois de la guerre, il part du côté des Vosges au mois de novembre 1914. Installé à l'hôpital des Sources de Bussang, il

18 septembre 1915.



soigne les blessés, la tâche est rude, les journées éprouvantes. Les chirurgiens, eux-mêmes, travaillent de 6h du matin à 11h du soir, voire minuit⁹⁶. Le 3 janvier 1917, il passe à la 2^{ème} section qui se trouve près de

Thann en Alsace. Le 10 juin de la même année, il est nommé



⁹⁵ FM BALLANDRAS Jean AD 42 Recrutement mil. Roanne 1899 matricule 2129 page 251/554. <https://urlz.fr/nfyP>

⁹⁶ Carte postale de Bussang, du 23 juin 1915.

caporal. A la fin de la guerre, en décembre 1918, il se trouve à Metz, puis Strasbourg. Il sera par ailleurs cité deux fois à l'ordre du Service de Santé de la 52^{ème} division : une première fois, le 3 août 1918, « Félicitations au caporal Ballandras qui, au cours des dernières opérations de la Division sur l'Ourcq, a fait preuve dans le service de relève et d'évacuation des blessés, du meilleur zèle et dévouement » ; et une seconde fois, le 23 décembre 1918, « Très bon gradé, courageux ; a assuré d'une façon parfaite le service des postes avancés d'évacuation lors des offensives dernières »⁹⁷.

Démobilisé le 18 février 1919, il revient à Roanne, où il loge au numéro 24 de la rue des Minimes⁹⁸. Par ailleurs, il anime la chorale de sa paroisse « docile à sa baguette ! »⁹⁹. Nommé à la cure de Sevelinges en avril 1926 il y restera 40 ans dévouant « corps et âme » à ses paroissiens. Propriétaire d'une automobile, chose encore rare dans les campagnes de l'époque, il rend service dès qu'il le peut. Combien de femmes a-t-il emmené à la maternité de Roanne ! En 1940, les réfugiés affluent dans le département de la Loire, et Jean n'hésite pas une seule seconde à secourir la vie paroissiale de Coutouvre en l'absence du prêtre. C'est la figure d'un homme dévoué, « vaillant à la tâche et aimé de tous », que l'on peut retenir. Il reste toujours modeste, et bien qu'il paraisse parfois d'un « extérieur dur, c'est un cœur d'or que l'on trouve derrière, une générosité extraordinaire »¹⁰⁰.



Cercle Chorale de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Roanne, années 1920.

⁹⁷ Archives diocésaines de Lyon, citations à l'ordre des religieux du diocèse, 1914-1918.

⁹⁸ Indication présente dans son feuillet matricule.

⁹⁹ *Journal de Roanne*, 11 octobre 1925.

¹⁰⁰ Article de journal de novembre 1969. « Hommage au père BALLANDRAS, ancien curé de Sevelinges ».



11325

Ceci est mon testament.

Je, soussigné, Jean Ballondras, résidant à Notre-Dame des Victoires, Roanne, Loire, déclare, par le présent, instituer madame Marguerite Rimpier, épicière à Coutaure Loire, mon légataire universel. En conséquence, je lui donne et lègue la toute propriété de tous les biens meubles, droits et actions, qui composeront ma succession à Coutaure et à Roanne au jour de mon décès, sans exception ni réserve. Pour Marguerite Rimpier, en jouir et disposer comme de choses lui appartenant en toute propriété à compter du jour de mon décès.

Fait à Vieux-Thann le trois février mil neuf cent dix sept.
Jean Ballondras.

du même coup, je, soussigné, Jean Ballondras, résidant à Notre-Dame des Victoires, Roanne, Loire, déclare, par le présent, léguer aux demoiselles Jeanne Ballondras, Germaine Ballondras et Josette Ballondras, filles de Charles Ballondras, tué à l'ennemi le 4 mai 1916, et de Catherine Peltras, demeurant à Coutaure Loire, tous les biens immeubles qui se trouveront dans ma succession à Coutaure au jour de mon décès; au cas de décès de l'une d'elles, sa part en reviendra aux restantes. Pour elles, n'en peuvent disposer qu'à partir de leur majorité respective.

Fait à Vieux-Thann le trois février mil neuf cent dix sept.
Jean Ballondras.

Le 27 juin 1965, ses noces sacerdotales de diamant sont fêtées par la venue du cardinal VILLOT qui préside les honneurs. L'on fête à la fois les soixante ans de son engagement envers Dieu mais aussi ses quarante années à la cure de Sevelinges.

Il célèbre sa dernière messe le 25 septembre 1966 à Sevelinges au sein de sa famille paroissiale, et après l'allocution du Maire, répond :

« C'est par la prière que je resterai avec vous. Puisqu'on me met à la retraite, c'est de cette façon que je continuerai, comme par le passé. »¹⁰¹. L'abbé BALLANDRAS se retire à Coutouvre après plus de 60 ans au service des autres.

Il n'en reste pas moins actif, chaque jour il parcourt la campagne sans hésiter à tendre la main à ceux qui en ont besoin¹⁰². Désormais de retour dans sa maison natale du Coucou, ils habitent chez ses neveux et nièces, M. et Mme PLANUS. Monsieur PLANUS murmurait souvent des « Bon Dieu ! » qui ne manquaient pas de faire sursauter le tonton !



Jean BALLANDRAS, année 1950.



Jean BALLANDRAS et le cardinal VILLOT, 27 juin 1965.

Enfin, l'abbé, si vexé soit-il, avait pour habitude de se rendre au bourg pour voir sa soeur. Il frappait avec sa canne à la vitrine de la mercerie de Marguerite, aussi énergique que lui à 90 ans. Lucide et imprégné de souvenirs, il s'éteint à l'âge de 91 ans, le 11 novembre 1969. Le dimanche suivant, les paroissiens coutouvrais ne manquent pas de lui rendre hommage dans l'église paroissiale.



Intérieur de l'église de Sevelinges, année 1920, photographie F. BOST.

¹⁰¹ Bulletin paroissial mensuel de Cours de septembre-octobre 1966.

¹⁰² Article de journal de Monsieur GOUTTEBARGE de 1967.



Charles BALLANDRAS, 159^e Régiment d'Infanterie Alpine de Briançon,

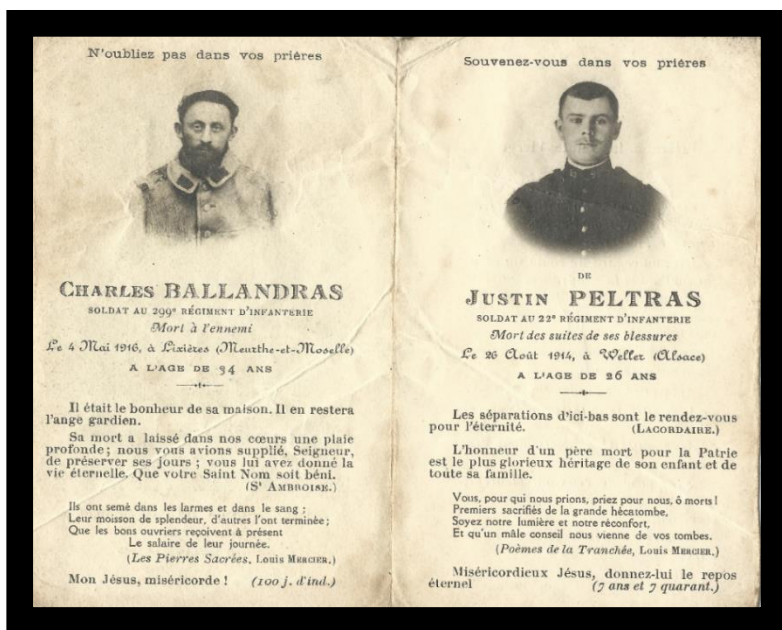
Charles BALLANDRAS, dernier fils de la fratrie, reprend le domaine familial en 1905 à la mort de son père, à peine de retour du 159^e Régiment d'Infanterie Alpine de Briançon. En 1908, il épouse Catherine PELTRAS, originaire du « Morland », lieudit de Coutouvre.

Rappelé en 1914, il laisse ses trois filles au soin de sa femme et rejoint la 17^{ème} compagnie du 5^{ème} bataillon du 299^e Régiment d'Infanterie de Vienne. Envoyé en Lorraine, il éprouve ardemment les premières lignes. Le malheur arrive, comme tant d'autres, il meurt dans un bombardement, le 4 mai 1916 à Lixières (Meurthe-et-Moselle). Son sort est d'autant plus tragique puisqu'il se rendait en permission pour voir son beau-frère Louis BARRIQUAND. La triste nouvelle parvient à la famille par l'intermédiaire de la femme d'un

brancardier, camarade de Charles, qui contacte Victorine AUCLAIR née BALLANDRAS : « il y a 12 jours qu'ils étaient au repos et toujours ils étaient ensemble, ce jour-là un éclat d'obus vient tomber sur eux, il y en a eu trois de tuer, de suite, il l'a emporté en arrière. »¹⁰³. Catherine, veuve à 37 ans, et en deuil de son frère mort en 1914, ne se remariera jamais et restera habillée de noir toute sa vie. Son sourire, lui aussi, disparaîtra...



Tombe de Charles BALLANDRAS, à Lixières, 1916.



¹⁰³ Lettre du 9 mai 1916 écrit par Victorine AUCLAIR née BALLANDRAS.



Catherine PELTRA, Rosalie TOUZET, Aimée BROSSE, Jeanne, Josette, Germaine BALLANDRAS, en 1914 puis en 1915.



Elle continue d'élever ses filles dans la solidarité familiale. Sa cousine, Rosalie TOUZET, et sa nièce, Aimée BROSSE, vivent à la ferme jusqu'à la fin de la guerre. Les trois filles, Jeanne, Germaine et Josette, désormais orphelines de guerre peuvent accéder au titre de « Pupilles de la Nation ».

Après demande faite au tribunal de Roanne le 22 octobre 1918 du titre en question¹⁰⁴, elles reçoivent des « allocations aux orphelins de la guerre » à partir du 1^{er} janvier 1919, d'une somme de 8 francs par mois. Ses aides semblent avoir été perçu jusqu'en mars 1920 pour les trois filles.

« Allocations aux orphelins de guerre » délivré par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 18 juin 1919 à Saint-Etienne, concernant Germaine BALLANDRAS.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
OFFICE DÉPARTEMENTAL DES PUPILLES DE LA NATION

DEPARTEMENT de La Loire
ARRONDISSEMENT de Roanne

ALLOCATIONS AUX ORPHELINS DE LA GUERRE
Commune de Coutouche

Certificat d'Admission N° 3

Pupilles recensés

Le Président de la Section permanente de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, Certifie que l'orpheline Ballandras Marie née le Paris à Paris a été admis au bénéfice du Secours Mensuel à compter du 1^{er} Janvier 1919 à raison de 8 fr. par mois et que le paiement de ce secours sera effectué par trimestre entre les mains de M. Ballandras demeurant à Coutouche son représentant légal.

A Saint-Etienne le 18 Juin 1919.
Le Président de la Section permanente, Marie Ballandras

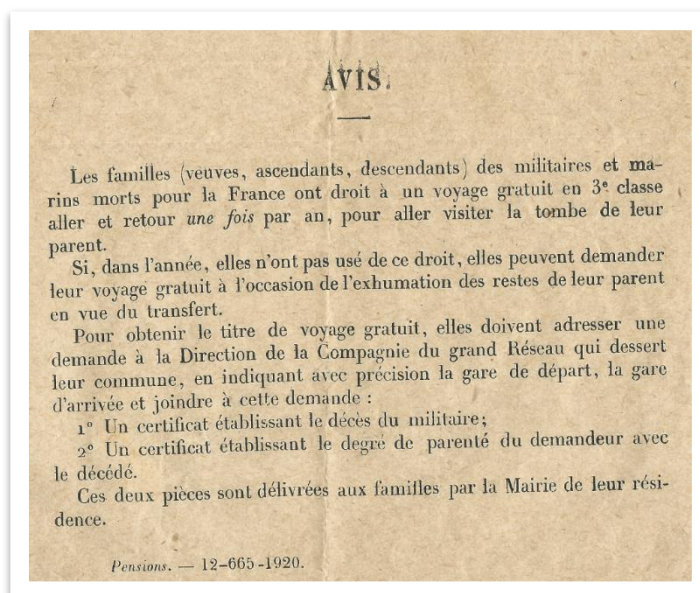
Maire de Coutouche
Le Maire, Joseph

Le plus tôt le dernier jour de chaque trimestre, par la voie de la déclaration attestant l'existence de l'enfant.

¹⁰⁴ Jugement du tribunal civil de Roanne du 22 octobre 1918.

En septembre 1921, Catherine engage une correspondance avec le curé GUYON de Nomeny, village près de Lixières. Elle souhaite rapatrier le corps de son mari. Le 27 décembre 1921, Catherine se rend sur la tombe de son mari grâce à la gratuité du billet de train offert aux familles des « Morts pour la France » par l'Etat (voir le document ci-contre).

L'exhumation du corps se fait le 9 janvier 1922¹⁰⁵, en présence du curé GUYON, qui avec toute sa sympathie à même réexpédier la couronne¹⁰⁶, déposée par les camarades du régiment. Désormais Charles BALLANDRAS repose dans la tombe familiale du cimetière de Coutouvre.



GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Familles se rendant sur la tombe d'un Militaire Mort pour la France

Nombre de voyageurs. 1

AUTORISATION DE TRANSPORT

pour un voyage Aller et Retour en 3^e classe

N° 44528 Valable jusqu'au 27 MARS 1922

La gare de Nomeny délivrera un billet gratuit en 3^e classe, exempt d'impôt, pour la gare de Nomeny et un second billet en 3^e classe, également gratuit et exempt d'impôt, pour le trajet de retour valable pendant 15 jours à compter de la délivrance, à M Charles Ballandras

Lien de parenté Mari

se rendant sur la tombe de son mari militaire mort pour la France.

La présente autorisation sera conservée par la gare de départ.

Délibéré à Paris, le 27 DEC. 1921

Contresigné par délégation, L'Employé Principal (Directeur) [Signature]

Le Directeur général du Réseau de départ, [Signature]

Timbre à date de la gare qui délivre les billets. [Boîte à timbre]

Signatures des Titulaires, [Boîte à signature]

La présente autorisation doit être envoyée à la 4^e Division (3^e Bureau), conformément aux instructions.

¹⁰⁵ Seuls les corps de soldats enterrés dans les cimetières civils avaient possibilité d'être rapatriés, ceux des cimetières militaires ne pouvaient pas l'être, du moins très difficilement.

¹⁰⁶ Lettre du 2 février 1922 du curé de Nomeny.

Avant de continuer la descendance de Charles BALLANDRAS, j'aimerais revenir sur un document d'archive très intéressant, le contrat de mariage ! Celui n'est pas obligatoire mais permet au futur couple d'envisager la mise en commun de leurs richesses. En effet, bien souvent c'est le « régime de la communauté de biens réduite aux acquêts » que choisissent le futur époux et la future épouse. Ce régime donne la possibilité à chaque époux de conserver sa propriété personnelle des biens acquis avant le mariage (considérés donc comme des biens propres), cependant les biens acquis au cours du mariage sont eux communs aux deux, ces biens « entrent dans la communauté ». Cela implique aussi les dettes contractées pendant le mariage par un des deux ou par les deux époux, c'est un principe de solidarité !

Charles BALLANDRAS et Catherine PELTRAS ont choisi ce régime et pour cela on fait acte de cette volonté devant Maître Louis CHOLET, notaire de Montagny, le 23 janvier 1908. Cinq articles composent l'acte, le régime choisi, les apports de l'épouse, les apports de l'époux, la dot du futur époux, les apports « libres de tout passif ». Catherine, outre un « trousseau composé de ses habillements » c'est-à-dire des vêtements, des bijoux et des dentelles évalués à 200 francs, apporte un lit en bois avec sommier et matelas, une couette, deux couvertures dont une en laine et une en coton, un édredon, tout cela estimé à 400 francs ; ainsi que 20 draps en toile (200 francs), 18 serviettes et 6 nappes le tout en toile (130 francs), une armoire à deux portes en bois noyer (130 francs), une machine à coudre système « Singer » (100 francs), une table ronde à rallonge en bois noyer (100 francs), une table de nuit bois noyer (20 francs), 36 torchons (10 francs), et pour terminer une somme de 1 000 francs en espèces, soit un total de 2 200 francs. Charles de son côté « apporte au mariage son vestiaire » estimé à 100 francs et un tombereau¹⁰⁷ et une herse¹⁰⁸ 80 francs, soit 180 francs. Mais ce n'est pas tout ! Jeanne Marie CHEVRETON veuve BALLANDRAS constitue en dot pour son fils le matériel de ferme et les bestiaux du Coucou : soit 2 vaches (260 francs), une génisse (220 francs), un veau (110 francs), une voiture pour cheval (50 francs), un tombereau pour cheval (120 francs), un char et ses garnitures (80 francs), 2 charrues (12 francs), une brouette (5 francs), une meule, 2 grappines, 2 pioches, 2 fourches, 2 pelles, 2 rateaux (le tout 20 francs), 3 000 kg de foin (180 francs), 1 000 de paille (40 francs), une écrémeuse (180 francs). Le total est de 1 177 francs.

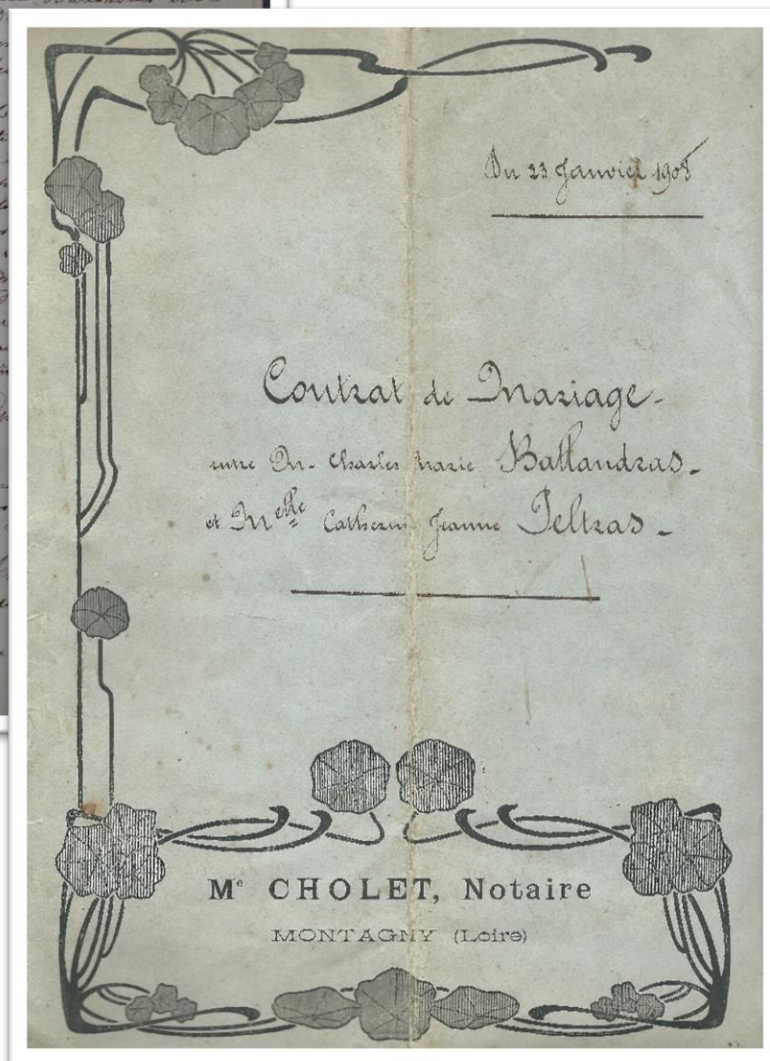
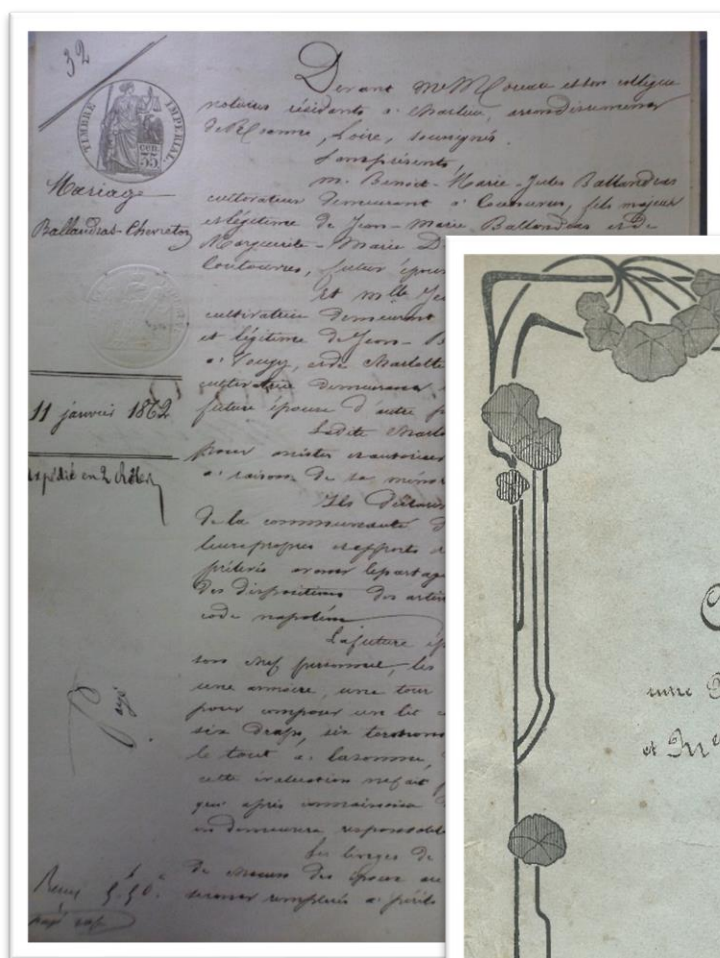
L'on voit ainsi la richesse d'informations que nous apporte un contrat de mariage sur les biens que possédaient nos ancêtres. Des biens qui d'ailleurs aujourd'hui pourraient nous paraître dérisoire mais qui à l'époque n'étaient autres que des objets essentiels au quotidien. Il suffit même simplement de comparer d'une

¹⁰⁷ Voiture de charge tiré par des chevaux ou des bœufs et qui peut être facilement déchargée en la basculant en arrière.

¹⁰⁸ Instrument à dents utilisé sur une terre labourée pour chasser les mottes ou pour enfouir les semences.

génération à l'autre puisque dans le contrat de mariage¹⁰⁹ de la mère de Charles BALLANDRAS, celle-ci ne possède qu'une armoire, un tour de lit, un lit complet, 6 draps, 6 torchons, 6 nappes pour un total de 200 francs. L'on constate bien l'écart de richesse d'une génération à l'autre.

Malheureusement les contrats de mariage dépendent de la sauvegarde des archives notariales, souvent versées par les notaires eux-mêmes aux Archives Départementales mais qui sont cependant parfois incomplètes ou même totalement manquantes. Les copies familiales sont donc parfois très précieuses !



¹⁰⁹ Contrat de mariage passé devant Maitre MOREAU, notaire à Charlieu, le 14 janvier 1862. AD 42 maitre MOREAUX à Charlieu, cote 5^E 7 175.

Les filles BALLANDRAS, passent leur jeunesse à Coutouvre, tisseuses, elles sont employées par Mme THIVIN. Proches de leurs cousines, qui sont elles aussi tisseuses chez Mme THIVIN, les filles et leur protectrice vivent un entre-deux-guerre rempli de bons moments. Mme THVIN possède une voiture, et un appareil photo, les piques-niques et balades sont choses régulières pour ces jeunes femmes qui sillonnent la campagne sous la protection de leur patronne. Les filles de Coutouvre font aussi parties des *Enfants de Marie*, une association religieuse de jeunes filles que l'on distingue par leur béret blanc. L'association organise des voyages à Lourdes et s'occupe des processions à la Vierge avec les nombreux reposoirs disposés dans le village. Un article de 1943, du journal *La Croix*, souligne la piété des habitants de Coutouvre qui s'engagent à réciter trois « Je vous salue Marie » par jour, pour combattre la guerre. Le journal appelle cette initiative religieuse : « La croisade »...



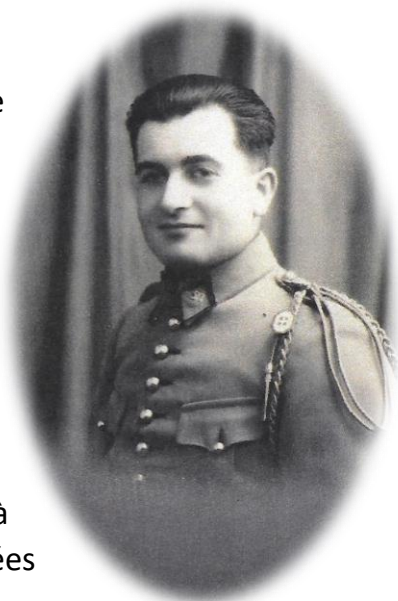
Mme THVIN.



Les Enfants de Marie, années 30.

Jeanne, l'aînée, se marie en 1936 à Coutouvre avec Raymond PLANUS, enfant de Coutouvre, et malheureusement aussi orphelin de guerre... D'abord tisseur, il sera ensuite facteur de la commune. Rappelé à la mobilisation le 2 septembre 1939, il est affecté au 98^{ème} Régiment d'Infanterie de Roanne. Il est fait prisonnier à Charives dans les Vosges le 20 juin 1940. Interné en Allemagne dans le stalag IX A, il n'est rapatrié que le 3 mai 1945¹¹⁰. Il

rejoint sa femme et sa fille à Coutouvre après 6 longues années d'absence.



En 1945 a lieu un cambriolage à la maison du Coucou, Catherine PELTRAS veuve BALLANDRAS vit seule avec sa fille Josette et ne se sent plus en sécurité. Les deux femmes s'installent au bourg chez Marguerite PRIMPIER, au-dessus de l'épicerie-mercerie, où travaillera ensuite la tante Josette. La ferme familiale des Auges est transmise aux PLANUS dont la descendance habite encore la demeure ! M. et Mme PLANUS, dont le mariage scella l'amour, ne manquèrent pas de fêter leur noces d'or en 1986¹¹¹. Jeanne était aussi la présidente du club du troisième âge de Coutouvre !

Germaine, quant à elle, se marie en 1937 avec Jérôme POYET, menuisier formé dans sa jeunesse par Victor PRIMPIER. Il s'associe plus tard avec M. LESBAT, un charpentier et un ami cher. L'atelier brûla d'ailleurs en 1937. Mobilisé en septembre 1939, il part avec le 4^{ème} bataillon de chasseurs à pieds. Démobilisé le 30 juillet 1940, il rentre à Coutouvre¹¹². Jérôme et Germaine n'auront pas moins de 7 enfants. L'aîné, Jean, compagnon de France, créa l'entreprise de charpentes POYET, toujours existante par son nom.



¹¹⁰ FM PLANUS Raymond AD42 Recrutement mil. Roanne 1933 matricule 3932.

¹¹¹ Article de journal, Coutouvre, « noces d'or de M. et Mme PLANUS », 1986.

¹¹² FM POYET Jérôme AD42 Recrutement mil. Roanne 1934 matricule 1416.



La mémé Catherine vécue jusqu'en 1963 bien qu'elle soit devenue aveugle à la fin de sa vie.

Josette, la petite dernière, n'ayant jamais connu son père, restera célibataire toute sa vie. Elle décède à 96 ans à la maison de retraite de Coutouvre. Véritable mémoire de la famille, elle a su transmettre autant à ses neveux et nièces qu'à ses petits-neveux et petites-nièces, dont elle s'est occupée enfants, l'histoire des BALLANDRAS. Elle reste, encore aujourd'hui dans nos souvenirs, une figure aimante et attachante de la famille.



DEPARTEMENT de Loire
COMMUNE de Coutouvre

**CARTE D'IDENTITÉ
DE CITOYEN FRANÇAIS**

Nom : BALLANDRAS, née Peltra
Prénoms : Catherine
Profession : sans
Né(e) : 27 juin 1879
à Coutouvre
Département : Loire
Domicile : id.

SIGNALEMENT

Taille : petite Nez : d.
Cheveux : grisonnants Forme générale du visage : r.
Moustache :
Yeux : (lunettes) Teint : m.
Signes particuliers :

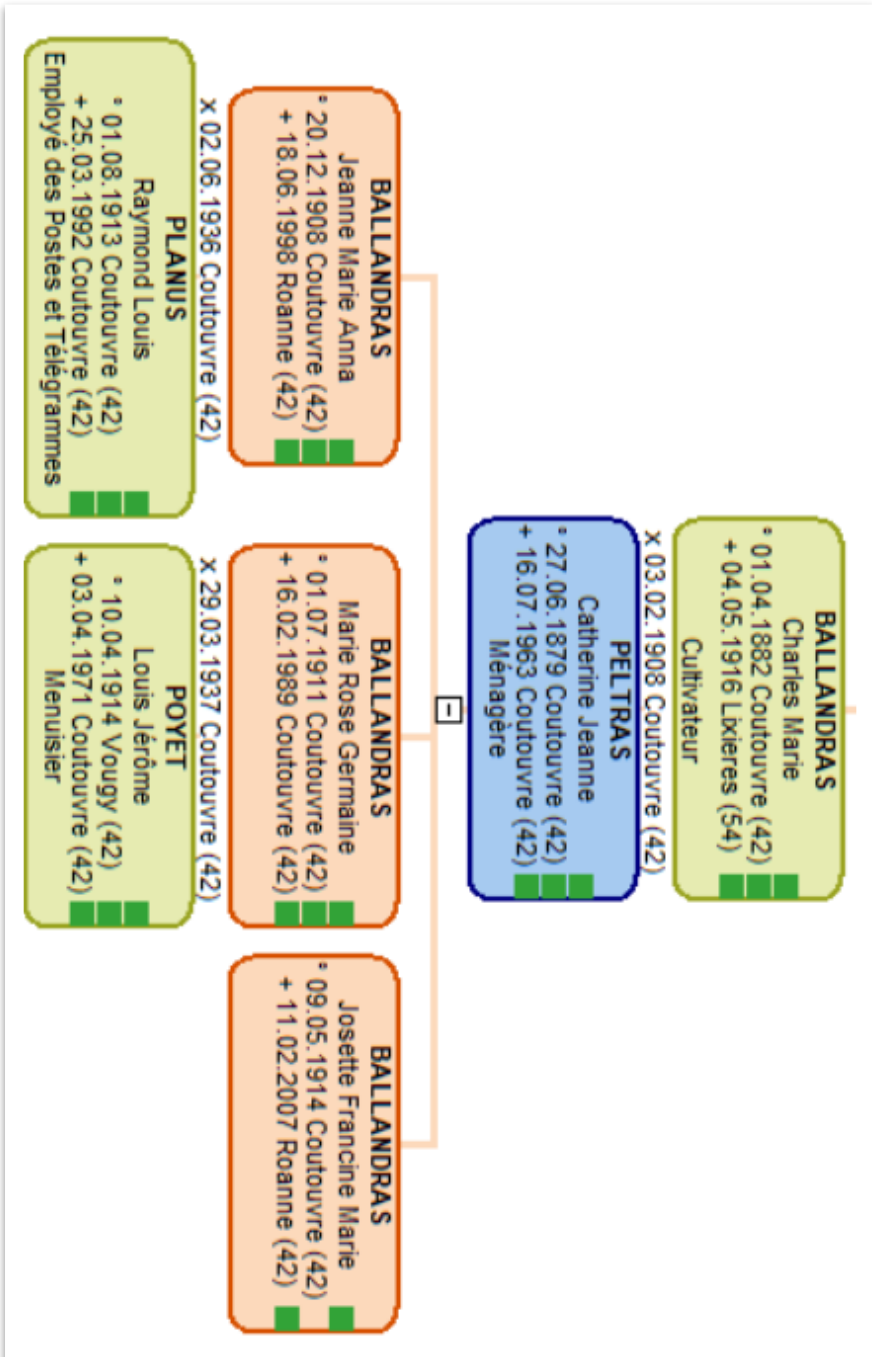
Extrait Digital
Signature du Titulaire : A Coutouvre
le 11 mai 1952
LE maire
[Signature]
#632.

Carte d'identité de Catherine PELTRA, 1952.

Josette BALLANDRAS, années 1940.



Josette, Germaine, Mme THIVIN, Jeanne, Catherine, Justine et Louise devant la maison du Coucou à Coutouvre, années 1930.



Enfin nous arrivons à la dernière fille du couple CHEVRETON-BALLANDRAS, sans doute le lecteur est un peu fatigué après le récit d'autant d'informations !



Claudia, la petite dernière, affectueuse et aimante, prend le chemin de la capitale. Elle se rend en 1906 à Paris en tant que domestique, sans doute avec une autre amie de Coutouvre¹¹³. Revenue à Coutouvre dans les années 1910, elle épouse Louis BARRIQUAND, tailleurs d'habits du village. Peut-être même l'a-t-elle connu par le biais de sa sœur qui elle aussi était partie à Paris.

Lorsque Louis part au front en 1914, il laisse sa femme, enceinte, au soin de sa famille. Claudia accouche le 22 décembre 1914 d'une petite fille, Marguerite, mais l'accouchement est douloureux et Claudia meurt quelques jours après, le 2 janvier 1915. A la fin

de la guerre, courant août 1918, Louis BARRIQUAND revient en permission à Coutouvre. Il rencontre Rosalie TOUZET, la cousine de Catherine (veuve de Charles BALLANDRAS), qui réside chez cette dernière. Une relation amoureuse naît de cette rencontre dont j'ai eu la chance de retrouver la correspondance. Leur mariage est célébré le 10 janvier 1919 alors que Louis doit retourner à sa caserne. Il ne sera démobilisé que le 14 mars 1919. Souffrant de rhumatisme articulaire aigu, il aura droit à une pension temporaire suite à l'évaluation de son invalidité à 10% et sera maintenu « service auxiliaire » jusqu'en 1928¹¹⁴.



Claudia BALLANDRAS, 7 juin 1911, Paris.

Louis et
Rosalie,
1945.



¹¹³ Informations provenant de diverses cartes postales, ainsi que de la déclaration de succession de son père du 1er juin 1906.

¹¹⁴ FM BARRIQUAND Paul Louis AD42 Recrutement mil. Roanne 1902 matricule 100, page 180/952. <https://urlz.fr/nfBo>

De retour, à Coutouvre, Louis BARRIQUAND vit désormais au bourg avec sa seconde femme, sa fille Marguerite, et deux autres enfants, Jean et Renée. Marguerite, grandit à proximité de ses cousines, Jeanne, Germaine et Josette, et travaille, elle aussi, au tissage de Mme THIVIN. Elle épousera en



Jean FARGETON, 1945.

1945, Jean FARGETON, propriétaire d'une société d'autobus à Coutouvre. C'est aussi un musicien, fin joueur de « bugle »¹¹⁵. Durant la guerre, il est fait prisonnier le 4 juin 1940 à Malo-les-Bains (Nord), et sera interné au Stalag II A. Libéré seulement le 1er mai 1945, il n'est démobilisé que le

17¹¹⁶. Le mariage a lieu un mois après, le 26 juin. Marguerite et Jean s'installent à Cours (Rhône) à partir des années 60 et auront 3 enfants.

Jean, le demi-frère de Marguerite, âgé de 20 ans en 1940, par obligation militaire, part pour les « Chantiers de jeunesse » du 14 juillet 1941 au 28 février 1942¹¹⁷. Par la suite, il exercera le métier de la lignée paternelle : tailleur d'habits. Amusant, il est lui aussi, joueur de Bugle ! Il épouse en 1956 Suzanne NOAILLY. L'on garde de lui le souvenir d'un homme grand et élégant. Renée, elle, épousera en 1963 Georges NOAILLY, le frère de Suzanne.



Marguerite et Jean BARRIQUAND, 1932.

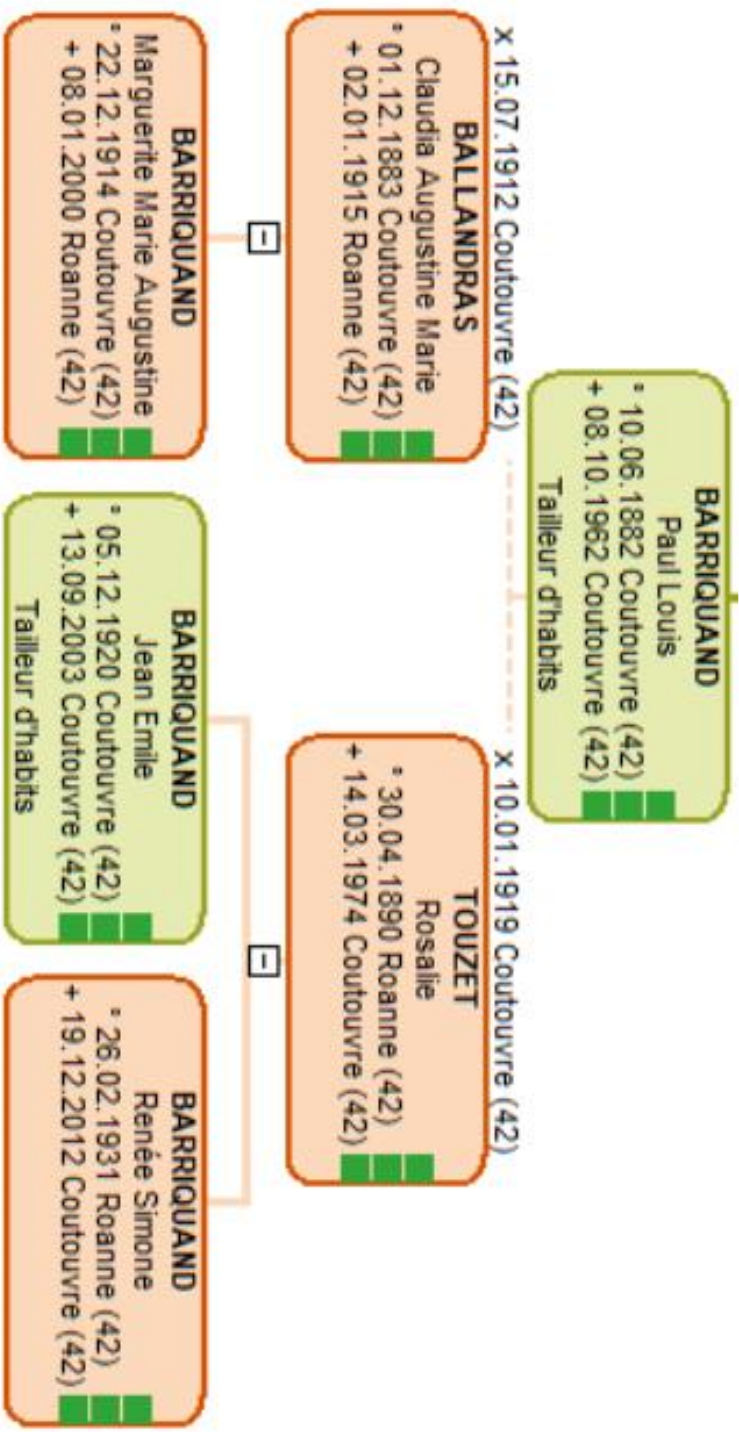


La famille BARRIQUAND, Jean, Suzanne, Louis, Renée et Rosalie.

¹¹⁵ Information provenant de son feuillet matricule.

¹¹⁶ FM FARGETON Jean AD42 Recrutement mil. Roanne 1934 matricule 1404.

¹¹⁷ FM BARRIQUAND Jean AD42 Recrutement mil. Roanne 1940 matricule 1869.





De gauche à droite, de haut en bas
Pierre et Angéline / Francisca et Joseph
Clotilde et Joannès / Jean / Marguerite et Victor
Victorine / Jules et Mariette / Claudia / Marie
Juliette et Andrée

La famille BALLANDRAS, maison du Coucou, Coutouvre, 1904. Charles est absent, il est au régiment.

Notre aventure à travers la descendance de notre couple s'arrête ici, à la limite de ceux qui sont morts il y a peu ; et l'histoire des vivants elle se poursuit et s'écrira bien plus tard. Maintenant que vous connaissez les personnages des familles BALLANDRAS et MERCIER, il m'est plus simple d'aborder l'ascendance de notre couple qui m'était, lors du commencement de mes recherches, inconnue. C'est donc un terrain totalement nouveau qu'il m'a fallu aborder sans savoir où cela me mènerait ! Je vous laisse à présent découvrir l'histoire des ancêtres de la famille CHEVRETON.

La branche CHEVRETON

Souvenez-vous du couple principal, celui qui ancre les racines de notre récit, un dénommé Jean Benoit CHEVRETON et sa seconde femme Charlotte BRIVET. Avant même de remonter les générations, j'aimerais aborder avec vous la science onomastique qui s'intéresse à l'étude des noms propres. En effet, notre homme, le sosa¹¹⁸ numéro 1 pourrait-on dire en généalogie, se nomme Jean Benoit CHEVRETON. Seulement la consultation de son acte de naissance en 1804¹¹⁹ à Coutouvre nous informe que celui-ci se prénomme seulement « Jean ». De même sur l'acte de son premier mariage en 1831. Le changement s'opère sur l'acte de décès de sa première épouse, Charlotte DESSEIGNET en 1834. Et cette dénomination de Jean Benoit va désormais le suivre jusqu'à sa mort. Pourquoi ce changement ? Était-ce un moyen de se distinguer de son père, Jean Marie CHEVRETON, ou plus vraisemblablement de son frère, lui aussi Jean Marie CHEVRETON (1800-1868) ? Sans doute. Plus probable encore, le prénom Benoit lui était attribué au quotidien et serait ainsi venu se greffer à celui de Jean sur l'état-civil. Le *stock onomastique*¹²⁰ des prénoms restent encore très restreint à cette époque où l'on choisit essentiellement les noms des saints pour mettre son enfant sous la protection du Seigneur. Mais le prénom donné à la naissance c'est aussi un moyen de rattacher l'enfant, fille ou garçon, à la lignée familiale. En effet, si le père de Jean Benoit s'appelle Jean Marie, que son frère lui aussi s'appelle Jean Marie, ce n'est pas moins trois de ses sœurs qui s'appellent Jeanne, et n'oublions pas le grand-père : Jean CHEVRETON, laboureur de la paroisse de Coutouvre ! D'ailleurs le prénom Benoit n'est pas non plus anodin, c'est celui de son arrière-grand-père et de fait le prénom s'est transmis dans la famille

¹¹⁸ La numérotation des ancêtres d'un arbre généalogique s'effectue souvent via le système de numérotation Sosa-Stradonitz du nom de son créateur, le sosa numéro 1 étant la souche de l'arbre, son père sera ainsi le numéro 2 et sa mère le numéro 3. Ainsi de suite, on double le numéro du sosa fils pour obtenir le numéro du sosa père. Pour le numéro du sosa mère on ajoute +1 au numéro du sosa père.

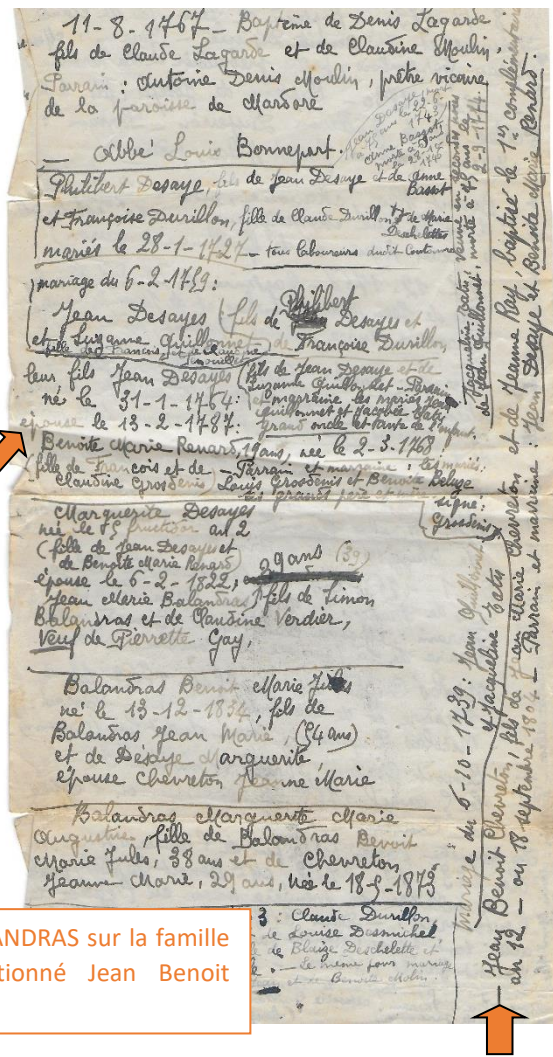
¹¹⁹ Acte naissance CHEVRETON Jean : AD42 Coutouvre NMD 1800-1806 page 59/88. <https://urlz.fr/mdlp>

¹²⁰ Désigne l'ensemble des noms et prénoms utilisés par un groupe social dans lequel l'on choisit le prénom d'un nouveau-né.

CHEVRETON. Il suffit de regarder ses collatéraux pour trouver des Jean, des Jeanne, des Benoit et des Benoite en nombre ! Je mets en garde le lecteur que cela ne sera pas notre dernière anecdote anthroponymique...

L'acte de naissance de Jean Benoit CHEVRETON nous relève aussi un témoin en particulier Jean DESAYE. Cet homme devient tout de suite plus intéressant lorsque l'on apprend qu'il s'agit en réalité du parrain de l'enfant. Mais attention cette information ne se trouve que sur un acte de baptême issu des archives paroissiales, alors qu'ici nous sommes en présence d'un acte de naissance issu de l'état-civil instauré il y a peu. De fait, Jean DESAYE n'est mentionné qu'en tant que témoin. Alors me direz-vous comment sais-je qu'il s'agit de son parrain ? Et bien une fois de plus j'en appelle aux archives familiales, et particulièrement aux quelques feuilles volantes retrouvées dans la maison du Coucou. Ces quelques feuilles constituent des recherches généalogiques faites par notre curé de Sevelinges, Jean BALLANDRAS. En tant qu'ecclésiastique, il a eu accès aux registres paroissiaux¹²¹ facilement et sait que le parrain et la marraine de Jean Benoit sont Jean¹²² DESAYE et Benoite Marie RENARD. Mais notre abbé BALLANDRAS ne relève pas cette information par hasard car Jean DESAYE et Benoite RENARD, un couple, tous les deux issus de vieilles familles de Coutouvre, ne sont autres que les arrière-grands-parents **paternels** du curé. De fait, là où un couple sont parrain et marraine d'un nouveau-né, ils sont aussi les arrière-grands-parents du petit-fils de Jean Benoit, et de suite logique les grands-parents de son beau-fils, Jules BALLANDRAS. Cette connexion familiale, mais non consanguine, est pour moi l'occasion de vous montrer les nombreux liens interfamiliaux et les nombreuses complexités qui alimentent les recherches généalogiques. Si c'était bien la première réelle complexité, c'est loin d'être la dernière !

Recherches effectuées par l'abbé BALLANDRAS sur la famille DESAYE de Coutouvre. Il est mentionné Jean Benoit CHEVRETON sur la verticale à droite.



¹²¹ A noter que les registres paroissiaux d'après la Révolution ne sont consultables qu'au diocèse à laquelle la paroisse se rattache, ou bien à la cure si les archives s'y trouvent encore.

¹²² Il n'est pas anodin non plus que le nom du parrain soit le même que celui de l'enfant baptisé, cela était pratique courante, de même pour une fille et sa marraine.

L'acte de naissance de Jean Benoit CHEVRETON, c'est également la mention des parents, et donc le moyen de remonter une génération de plus en arrière. Il est mentionné « le citoyen Jean Marie CHEVRETON propriétaire demeurant en la commune de Coutouvre et la citoyenne Jeanne Marie RAY sa légitime épouse », de suite l'on comprend que le père de Jean Benoit, Jean Marie, est un propriétaire terrien, autrement dit un cultivateur, et que celui-ci réside en la commune de Coutouvre. Pour en connaître un peu plus sur le personnage, plusieurs étapes sont possibles : rechercher l'acte de mariage CHEVRETON-RAY qui a sans doute eu lieu quelques années plus tôt, rechercher les autres enfants dudit couple pour constituer la fratrie, ou bien chercher l'acte de décès pour avoir mention de l'âge et ensuite chercher sa naissance¹²³. Mais enfin le plus logique reste la recherche des frères et sœurs de Jean Benoit et de l'acte de mariage de ses parents. L'on peut supposer qu'étant propriétaire et domicilié à Coutouvre, le couple s'est marié dans le village en question. La recherche n'en reste pas moins hasardeuse et difficile, car nous sommes à la limite des actes paroissiaux et des premiers actes de l'état-civil, de facto les tables décennales¹²⁴ n'existent pas pour les actes paroissiaux et il faut feuilleter page par page, année par année pour retrouver la piste de nos CHEVRETON, si tenter qu'ils soient bien tous de Coutouvre. Eh oui la recherche est parfois lente et infructueuse, mais la magie du XXIe siècle opère ! Internet. Désormais la recherche généalogique est bien plus rapide, non seulement via la numérisation des registres disponibles en ligne, mais surtout par le relevé des associations généalogiques et par le partage commun des arbres généalogiques des passionnés !

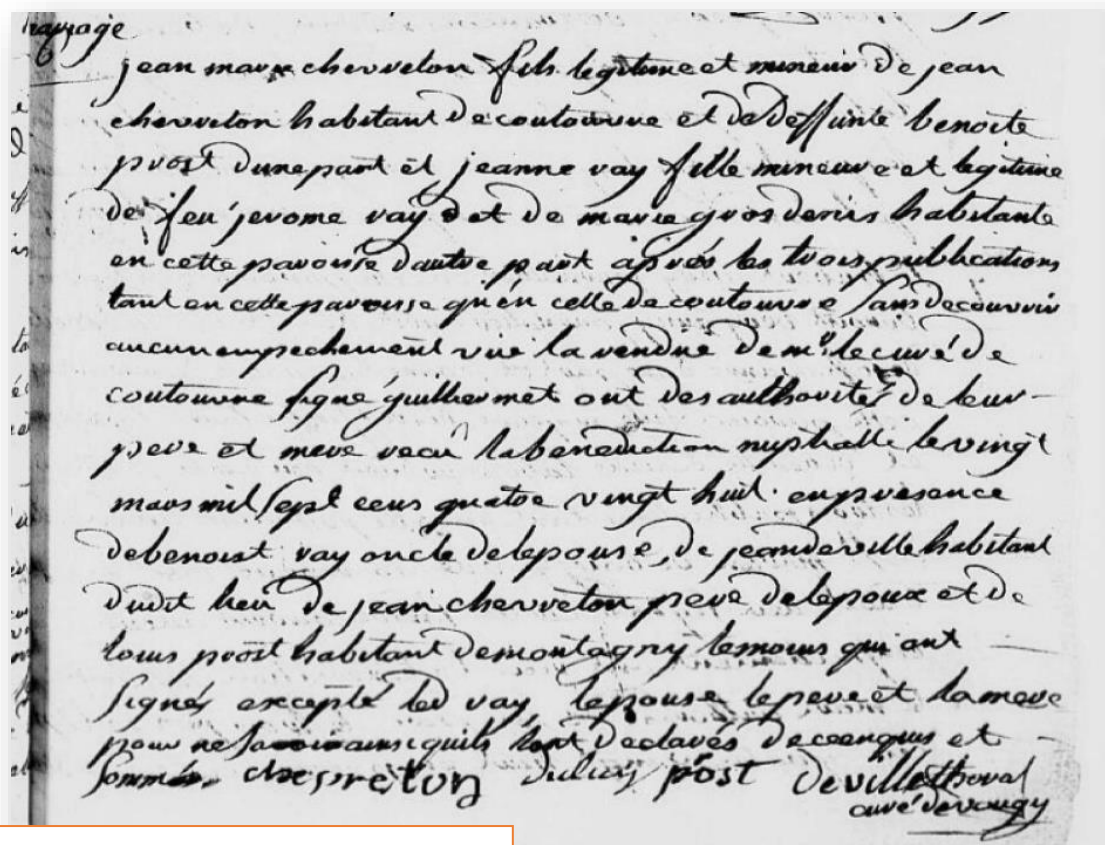
En effet, c'est sans illusion que j'informe le lecteur de l'aide que m'apporte internet. J'ai consulté les sites généalogiques comme *filae* et *geneanet* pour m'aider dans mes recherches. Ces sites regroupent des bases de données, et des relevés d'association¹²⁵ qui permettent aux généalogistes amateurs et professionnels de savoir, avant même de commencer un arbre généalogique d'une famille, si celui-ci n'a pas été déjà fait dans son entièreté ou en partie. Mais attention, chaque information doit être vérifiée car les omissions ou les erreurs sont fréquentes. De plus, cela n'est qu'un guide partiel dans l'élaboration d'une généalogie.

¹²³ A noter que l'acte de décès nous permet aussi de faire une recherche dans les tables de succession dont nous aurons l'occasion de reparler.

¹²⁴ Table alphabétique récapitulatif des naissances, mariages et décès se trouvant à la fin des registres d'état-civil.

¹²⁵ La base de relevé d'actes constituée par l'association *Ceux du Roannais* m'a été grandement utile.

De fait, le questionnement que j'ai émis précédemment sur la recherche m'aurait seulement permis de trouver les autres enfants du couple CHEVRETON-RAY, mais pas le mariage de celui-ci. En effet Jean CHEVRETON et Jeanne Marie RAY se sont mariés à Vougy le 20 mai 1788¹²⁶. J'aurais pu arriver à la déduction du village de Vougy, connaissant la proximité des deux villages, et connaissant l'attachement des CHEVRETON à Vougy, mais la recherche aurait été plus longue et hasardeuse. Alors que nous apprenons cet acte de mariage ? Il faut tout d'abord savoir que si l'état-civil suit une rédaction précise d'informations, les actes paroissiaux eux sont d'écriture plus libres et la richesse des détails dépend du curé qui rédige les actes. Tout comme la lisibilité de l'acte d'ailleurs... Ainsi l'on apprend dans l'acte suivant que Jean Marie CHEVRETON est « fils légitime et mineur de Jean CHEVRETON habitant de Coutouvre et de défunte Benoit PROST ». De même l'on peut relever les parents de la mariée, feu¹²⁷ Jérôme RAY et Marie GROSDENIS habitante de Vougy. L'on comprend désormais avec certitude que la famille CHEVRETON oscille entre Vougy et Coutouvre, sans doute selon les terres qui lui appartiennent. Les informations en tant que telles sont assez maigres, l'on ne sait ni les âges des personnes, ni leur métier, seule l'origine de la paroisse importe pour le curé.

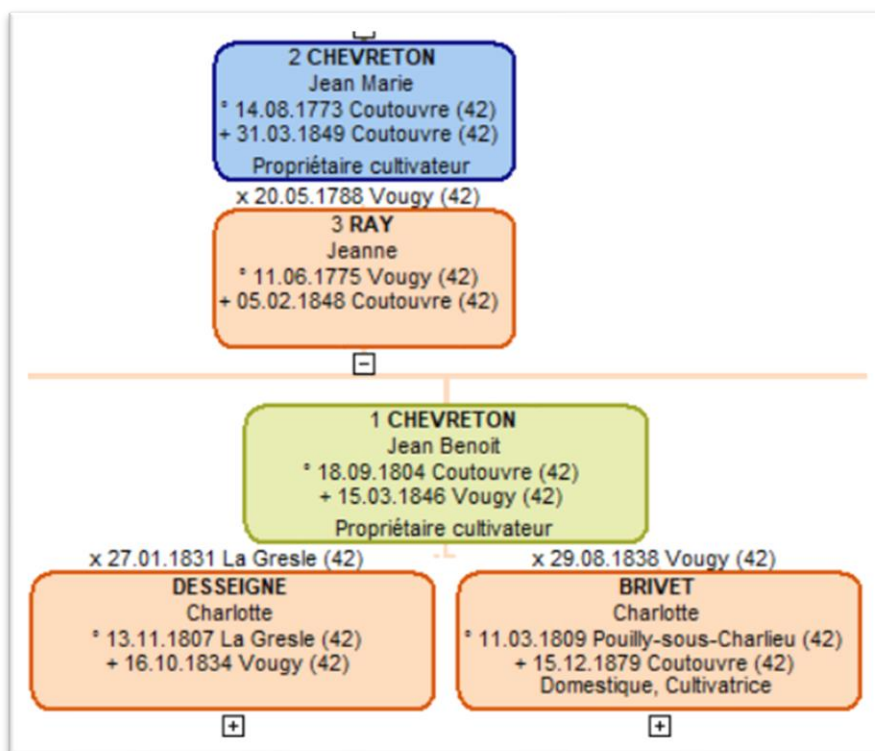


Acte de mariage de Jean Marie CHEVRETON et Jeanne RAY, le 20 mai 1788 à Vougy.

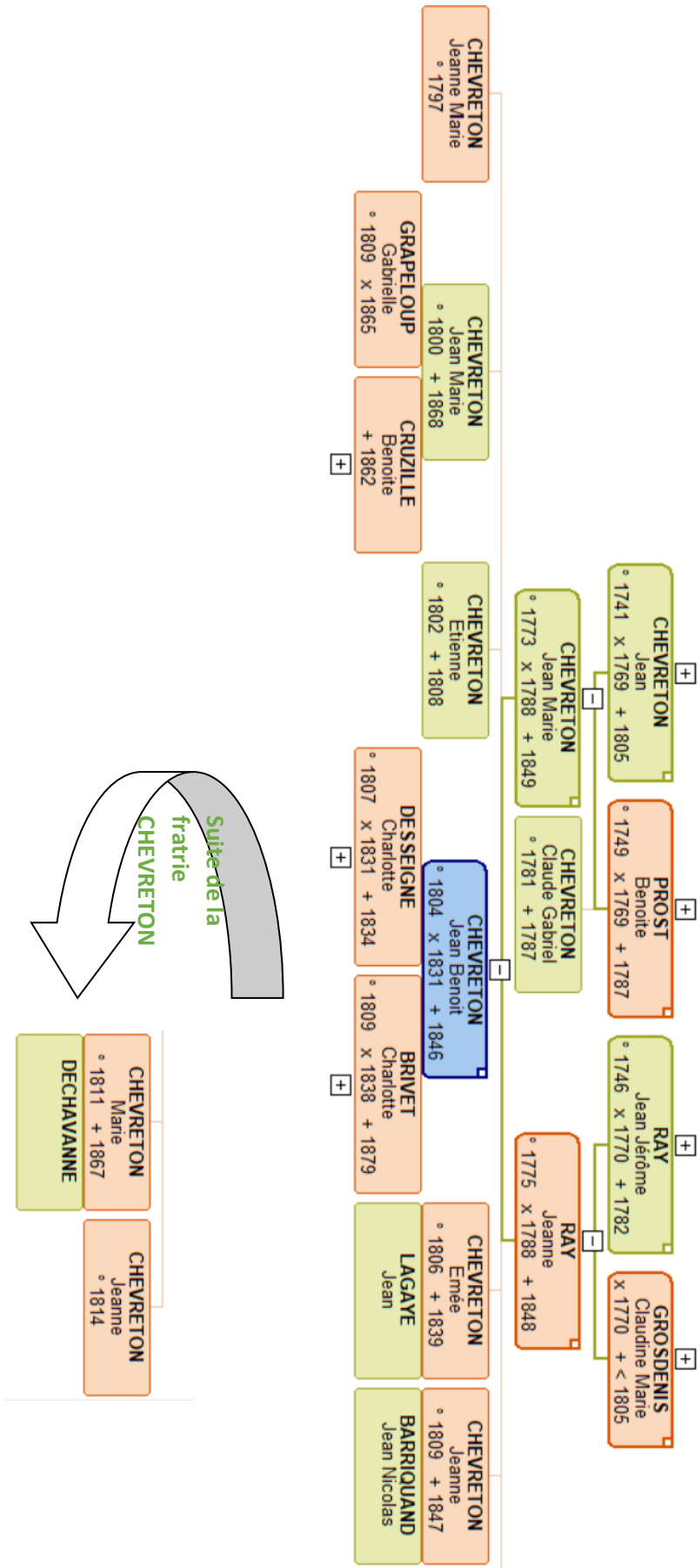
¹²⁶ Acte mariage CHEVRETON-RAY : AD42 Vougy BMS 1785-1792 page 44/108. <https://urlz.fr/nfDi>

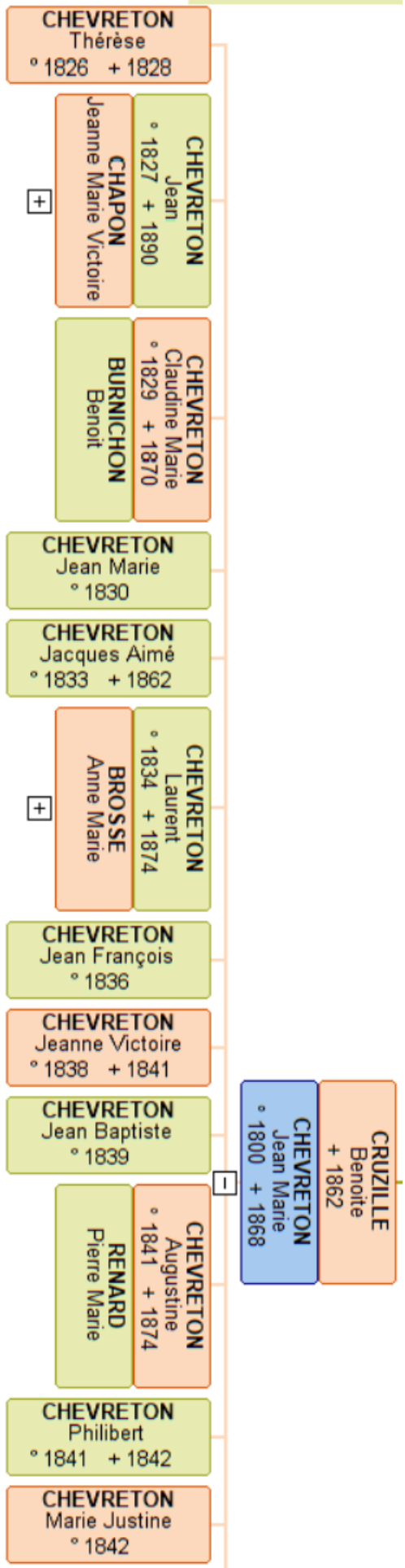
¹²⁷ Equivalent de défunt.

Néanmoins, j'ai pu retrouver tous les enfants du couple Jean CHEVRETON et Jeanne RAY, ils sont au nombre de huit en incluant bien sûr notre cher Jean Benoit. Attention ce n'est pas moins de trois Jeanne, deux Jean, et pour une peu de singularité, un Etienne et une Emée. Cette récurrence des prénoms outre l'attachement à la lignée, la protection des saints, peut aussi s'expliquer par le décès d'un enfant. En effet, si l'aînée Jeanne décède avant la naissance de la deuxième fille, alors celle-ci a des chances de s'appeler Jeanne en souvenir de la première décédée¹²⁸. N'ayant pas trouvé le décès de l'aînée de la fratrie, Jeanne (1797- ?), je peux supposer qu'elle est décédée avant la seconde Jeanne (1809-1847). Cependant une troisième Jeanne (1814- ?) se prénomme de la même manière bien que la précédente ne soit pas morte. Alors l'on peut aussi supposer que ces deux Jeanne ont vécu et se sont mariées dans des paroisses voisines sans que je puisse en retrouver la trace. Que de suppositions ! Toujours est-il que sur les huit enfants seulement quatre eurent à leur tour des enfants. Deux garçons Jean Marie (1800-1868) et Jean Benoit (1804-1846) ; et deux filles Emée (1806-1839) et Jeanne (1809-1847). L'on remarque que pour les trois précédents, leur espérance de vie fut assez courte, au point même que leurs parents décédèrent après eux : Jean en 1849 à l'âge de 75 ans et sa femme Jeanne RAY en 1848 à 72 ans. Quelle était le secret de la longévité de Jean Marie CHEVRETON (1800-1868) ? Sans doute un homme très actif au vu des quinze enfants qu'il a eût ! et il osa même se remarier à 65 ans, peut-être un dernier amour passionnel qui anima ses vieux jours. Mais enfin nous ne détaillerons pas ses quinze enfants, je vous laisse pour cela consulter l'arbre généalogique ci-joint.

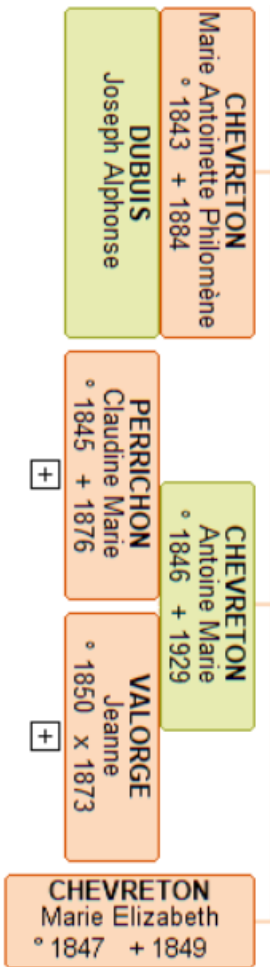


¹²⁸ On appelle cela un enfant de remplacement en psycho-généalogie.



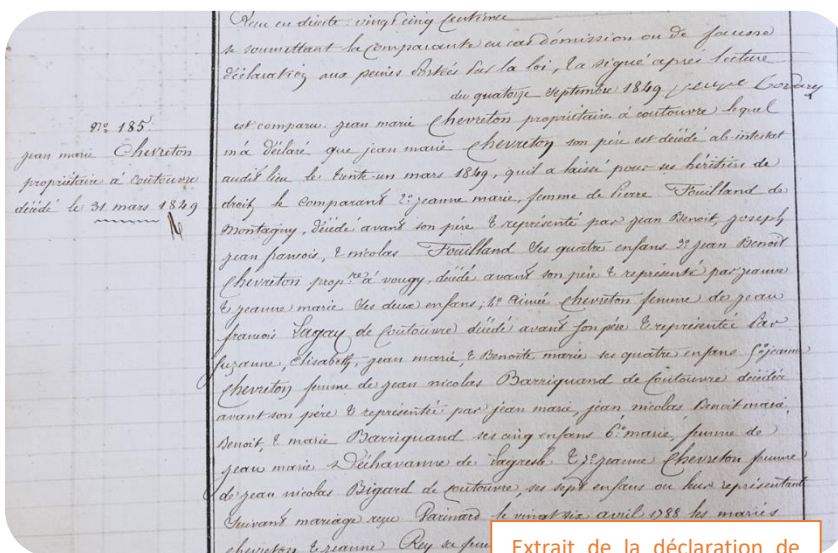


Suite de la fratrie, descendance
de Jean Marie CHEVRETON



Avant de remonter une génération supplémentaire, nous allons nous intéresser aux déclarations de succession qui sont une source précieuse en généalogie. Sur le site internet des Archives Départementales se trouve seulement les tables alphabétiques qui permettent ensuite de retrouver ladite déclaration sur place aux Archives Départementales. J'ai ainsi pu retrouver la déclaration de Jean Benoit CHEVRETON¹²⁹, mais aussi celles de ses parents, Jean Marie CHEVRETON¹³⁰ et Jeanne RAY¹³¹. On retrouve dans ces déclarations la mention des héritiers/héritières, la mention du contrat de mariage, mais aussi les biens du défunt : ses actifs mobiliers, ses biens immeubles de la communauté aux acquêts, et ses biens propres (d'avant mariage).

La déclaration de succession de Jean Marie CHEVRETON mentionne, outre tous les héritiers qui sont pour la plupart ses petits-enfants, au nombre de vingt-deux (sans compter les huit de plus de son fils Jean Marie), son contrat de mariage passé chez Maître VARINARD le 26 avril 1788¹³². Trouaille intéressante mais malheureusement l'acte ne se trouve plus dans la liasse de documents du notaire en question conservés aux Archives. Sans doute a-t-il disparu du fait de son ancienneté. Par ailleurs, il est aussi fait mention d'un inventaire des biens communs aux acquêts, reçu chez Maître DENOAILLY le 1^{er}, 11 et 18 mai 1849¹³³. Ceux-ci se composent, d'un mobilier et des créances actives, le tout 3 934 francs et 5 centimes. A cela s'ajoute un domaine situé à Coutouvre, lieu du Bec¹³⁴, composé de bâtiments, cour, jardin, terres, vignes et bois de 15 hectares, non affermé, d'une valeur de 14 000 francs ! La succession totale, que devront se partager tous ses héritiers sera donc de 17 934 francs et 5 centimes. Les déclarations de succession sont bien sûr intéressantes selon



Extrait de la déclaration de succession de Jean Marie CHEVRETON, du 14/09/1849.

¹²⁹ DS CHEVRETON Jean Benoit 19/08/1846 numéro 253. AD Cote 3Q 1458.

¹³⁰ DS CHEVRETON Jean Marie 14/09/1849. AD42 Cote 3Q 5191.

¹³¹ DS RAY Jeanne 02/08/1848. AD 42 Cote 3Q 5191.

¹³² Cote 5^E 10 126.

¹³³ Acte non consulté.

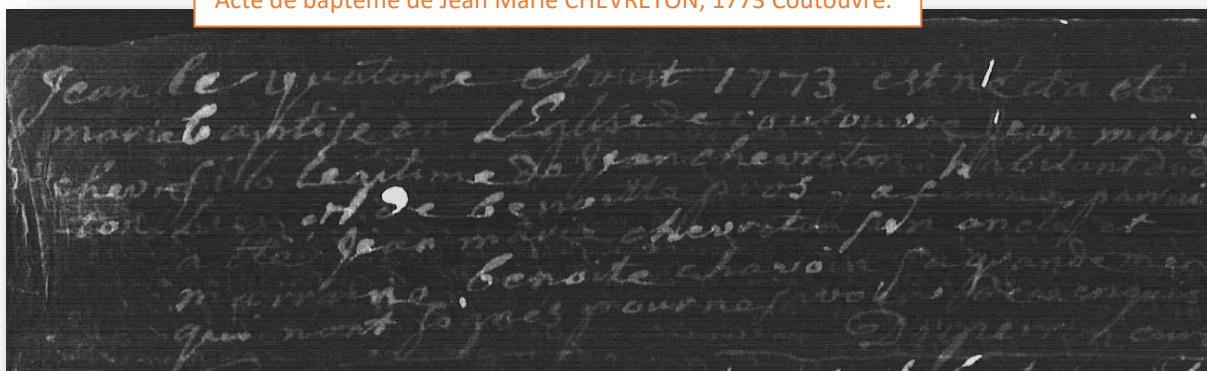
¹³⁴ Impossible de le trouver sur une carte, le lieu ne porte sans doute plus ce nom. Ce domaine est aussi mentionné dans le contrat de mariage CHEVRETON-CRUZILLE du 24 mai 1825 chez Me PATURAL à Charlieu. Cote 5^E 8 156.

que le défunt était riche ou non ! Si celui-ci n'avait rien il n'existe même pas de déclaration.

Cela nous éclaire réellement sur les possessions de terres de la famille CHEVRETON, possessions qui se trouvent à la fois à Vougy mais aussi à Coutouvre et qui explique la connexion de la famille entre les deux villages. Il est fait mention aussi dans la précédente déclaration de succession d'une terre dite « de l'étang LACROIX ». J'ai retrouvé dans les archives familiales, l'acte du 23 novembre 1828 passé chez Me VIGAUD à Perreux, qui atteste de l'achat de cette terre pour 1664 francs par Jean Marie CHEVRETON. Par la même occasion j'ai retrouvé le testament de Jean Marie CHEVRETON reçu chez Me GUINAULT de Charlieu le 30 avril 1842, qui charge entre autres son fils aîné de célébrer « vingt messes pour le repos de [s]on âme dans les deux années qui suivent [s]on décès » !

Notre parenthèse successorale et notariale s'arrête ici. Poursuivons notre enquête du passé, en remontant encore une génération de plus. Jean Marie CHEVRETON époux Jeanne RAY est baptisé le 14 août 1773 à Coutouvre¹³⁵, outre la mention de ses parents Jean CHEVRETON et Benoit PROS (dont l'orthographe du nom de famille varie entre PROST, PROT et PROS), sont mentionnés son parrain Jean CHEVRETON, son oncle, et sa marraine Benoitte CHAVOIN, sa grand-mère. Bien sûr il n'est pas précisé s'il s'agit de sa grand-mère paternelle ou maternelle, la suite nous l'apprendra. L'acte de baptême ne nous apprend rien d'autres, d'autant plus que l'encre est très pâle, altérée par le temps, même en négatif l'écriture est difficilement déchiffrable.

Acte de baptême de Jean Marie CHEVRETON, 1773 Coutouvre.



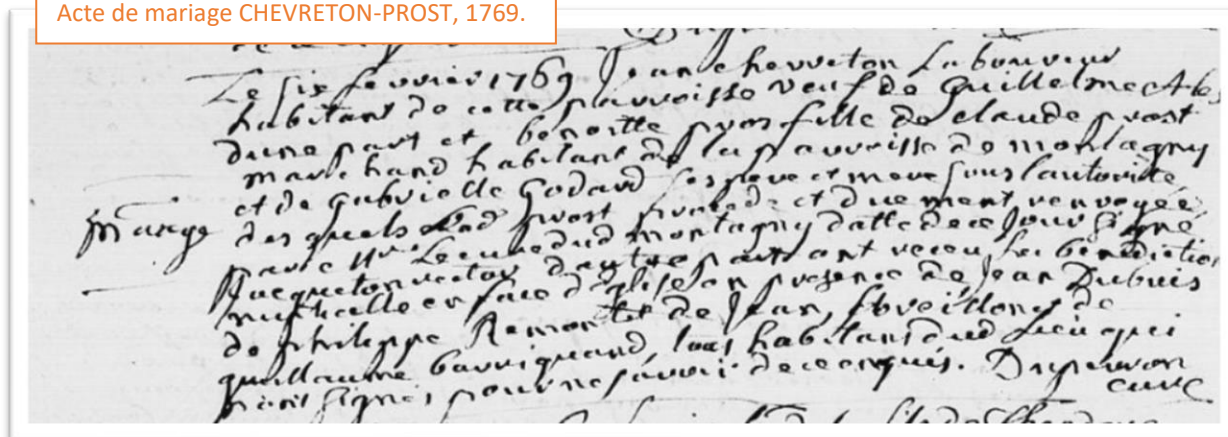
Toujours est-il qu'il est important pour les actes de baptême de relever les parrains et marraines qui sont souvent des membres de la famille et qui permettent ainsi de relier les individus entre eux lorsque la mention des parents est absente sur un acte de mariage. De même la mention des témoins est elle aussi révélatrice, par

¹³⁵ Acte baptême CHEVRETON Jean Marie AD42 Coutouvre BMS 1764-1781 page 75/143. <https://urlz.fr/nfEQ>

exemple l'acte de mariage CHEVRETON-RAY de 1788 mentionne un Louis PROST de Montagny, cela nous permet de déduire qu'il s'agit sans doute d'un frère de Benoite (la mère de l'époux), la famille étant sans doute originaire de Montagny.

Ainsi donc nous pouvons rechercher le mariage des parents de Jean Marie, Jean CHEVRETON et Benoite PROST. Après quelques recherches dans les années précédant la naissance de leur fils, je trouve leur mariage le 6 février 1769 à Coutouvre¹³⁶. Mais ce n'est pas tout j'apprends qu'il s'agit du second mariage du marié qui est veuf en premières noces (datées du 10 février 1767) de Guillemme (ou Guillaume) ALEX, sans doute décédée l'année auparavant et avec qui il n'a pas eu de descendance. Bien qu'il soit mentionné sa profession de « laboureur », la mention de ses parents est absente. De fait je consulte l'acte de son premier mariage où j'aurai plus de chance de trouver la mention de ses parents. Bingo ! Il est noté « fils de François CHEVRETON habitant de cette paroisse et de Benoite CHAVOIN ». De fait la « grand-mère Benoite CHAVOIN » que nous avons trouvé précédemment est celle du côté paternel.

Acte de mariage CHEVRETON-PROST, 1769.



Mais ce n'est pas tout, j'ai gardé le meilleur pour la fin, l'histoire de la double noce. En effet, si Jean CHEVRETON épouse deux femmes, il n'hésite pas à en épouser une troisième, et ceci pas n'importe quel jour et pas n'importe qui ! En effet, son troisième mariage a lieu le 20 mai 1788¹³⁷, le même que celui de son fils Jean lors de son mariage avec Jeanne RAY. De plus, Jean épouse la belle-mère de son fils, Claudine Marie GROSDENIS, la mère de Jeanne RAY. Mariage d'amour ou mariage d'intérêt ? Je pencherai plus pour la deuxième hypothèse, si Jean CHEVRETON épouse Claudine Marie GROSDENIS veuve de Jérôme RAY, les patrimoines des deux familles se recourent doublement à la fois par l'union des enfants et à la fois par l'union du père de l'époux et de la mère de l'épouse. Voilà une affaire de gros sous ! ou petits, les

¹³⁶ Acte mariage CHEVRETON-PROST AD42 Coutouvre BMS 1764-1781 page 43/143. <https://urlz.fr/nfET>

¹³⁷ Acte mariage CHEVRETON-GROSDENIS AD42 Vougy BMS 1785-1792 page 44/108. <https://urlz.fr/nfDi>

deux familles ne semblent pas si riches... Une affaire généalogique encore sacrément surprenante ! Il ne faut pas aller bien loin pour trouver un bon parti.

Désormais nous connaissons encore une génération de plus, puisque les parents de Jean CHEVRETON sont François, habitant de Coutouvre selon les actes, et sa femme Benoite CHAVOIN. Encore une fois nous nous lançons à la recherche de l'acte de mariage. L'affaire devient plus complexe, l'écriture des curés ne s'arrangent pas en remontant dans le temps et le *ductus*¹³⁸ de leurs mains s'éloigne du notre. Le mariage date du 26 janvier 1734¹³⁹ en la paroisse de Coutouvre, François est « valet domestique » et épouse Benoite CHAVOIN. Rien de plus si ce n'est la formule de la bénédiction nuptiale du curé et la mention des témoins : Etienne DEREUX et Jean FORCILLON, beau-père de l'époux, tous deux de « Cotouvre ».

Sans la mention des parents de François CHEVRETON, notre aventure dans le temps s'arrête là ? Et bien non, il est encore possible de remonter une génération en plus. Une première piste est la mention de « Jean FORCILLON », beau-père de l'époux. Il faut retrouver sa trace ! Beau-père cela veut donc dire que sa mère s'est remariée, l'on peut chercher l'acte de mariage, et celui-ci se trouve sans doute à Coutouvre puisque Jean FORCILLON est habitant de ladite paroisse. Une autre piste envisageable est la recherche des enfants du couple CHEVRETON-CHAVOIN. En effet, je n'en retrouve pas moins de dix ! Beaucoup sont des enfants mort-nés, mais la mention des parrains, marraines et témoins est une fois de plus essentielle pour ma recherche ! Le premier enfant du couple est d'ailleurs sans nom, sa mort survient le 1 septembre 1736, lendemain de sa naissance. Fait étrange d'ailleurs, il est précisé sur l'acte de sépulture qu'il a reçu le baptême à la maison par Pierre PATAY, un voisin !¹⁴⁰ Le baptême était-il quand même valable ? Mystère. Toujours est-il qu'au fil des actes de baptême et de sépulture des enfants du couple CHEVRETON-CHAVOIN, on retrouve la mention de : Claudine GUILLERMET, grand-mère ; du couple Louis LAGARDE et Benoite CHEVRETON, une tante ; du couple Benoit CHEVRETON tisserand de Roanne et de Claudine GENEVE ; de Jean FORCILLON fils d'Antoinette CHEVRETON ; d'Etienne¹⁴¹ FORCILLON et de sa fille Claudine ; de Jean CHEVRETON un frère, et de Claudine d'ARMET. Maintenant comment relier tout ce beau monde ? Et bien par déduction. L'on sait que Benoite CHEVRETON épouse de Louis LAGARDE est une sœur de François CHEVRETON. Je recherche donc son mariage qui a lieu le 29 janvier 1731 à Coutouvre¹⁴². De fait je trouve dans cet acte la mention de ses parents, Benoit, « laboureur décédé », et Jeanne BROSSETTE déjà remariée avec Jean FORCILLON car celui-ci donne l'autorisation de se marier à sa belle-fille. De fait nous

¹³⁸ Façon d'écrire, en soit le tracé des lettres.

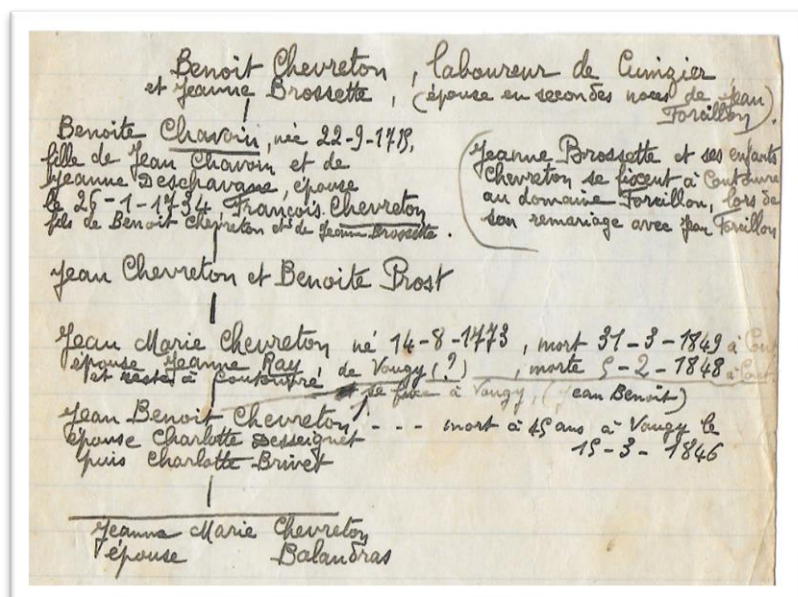
¹³⁹ Acte mariage CHEVRETON-CHAVOIN AD42 Coutouvre BMS 1724-1744 page 65/151. <https://urlz.fr/nfF5>

¹⁴⁰ Acte baptême CHEVRETON sans nom AD42 Coutouvre BMS 1724-1744 page 87/151. <https://urlz.fr/nfF5>

¹⁴¹ Ecrit Etienne lisiblement sur l'acte, inattention du curé ou réalité du prénom ?

¹⁴² Acte mariage LAGARDE-CHEVRETON AD42 Coutouvre BMS 1724-1744 page 45/151. <https://urlz.fr/nfF5>

avons encore une génération de plus ! L'on apprend par le biais du curé BALLANDRAS que les enfants du premier mariage de Jeanne BROSSETTE, les CHEVRETON, s'installent à Coutouvre au domaine FORCILLON, suite au remariage de celle-ci.



Par la suite, j'arrive même à trouver, via une base de données généalogique, une autre sœur à François et Benoit, Antoinette ! Celle-ci s'est mariée avec Etienne FORCILLON, déjà mentionné comme parrain d'une de ses nièces, le 28 février 1729 à Coutouvre¹⁴³. L'on sait même qu'ils ont eu une fille, Claudine FORCILLON

puisque celle-ci est mentionnée marraine et fille du parrain (Etienne FORCILLON) sur l'acte de baptême de Claudine CHEVRETON en 1757. L'on peut dès lors supposer que cet Etienne FORCILLON est un parent de Jean FORCILLON.

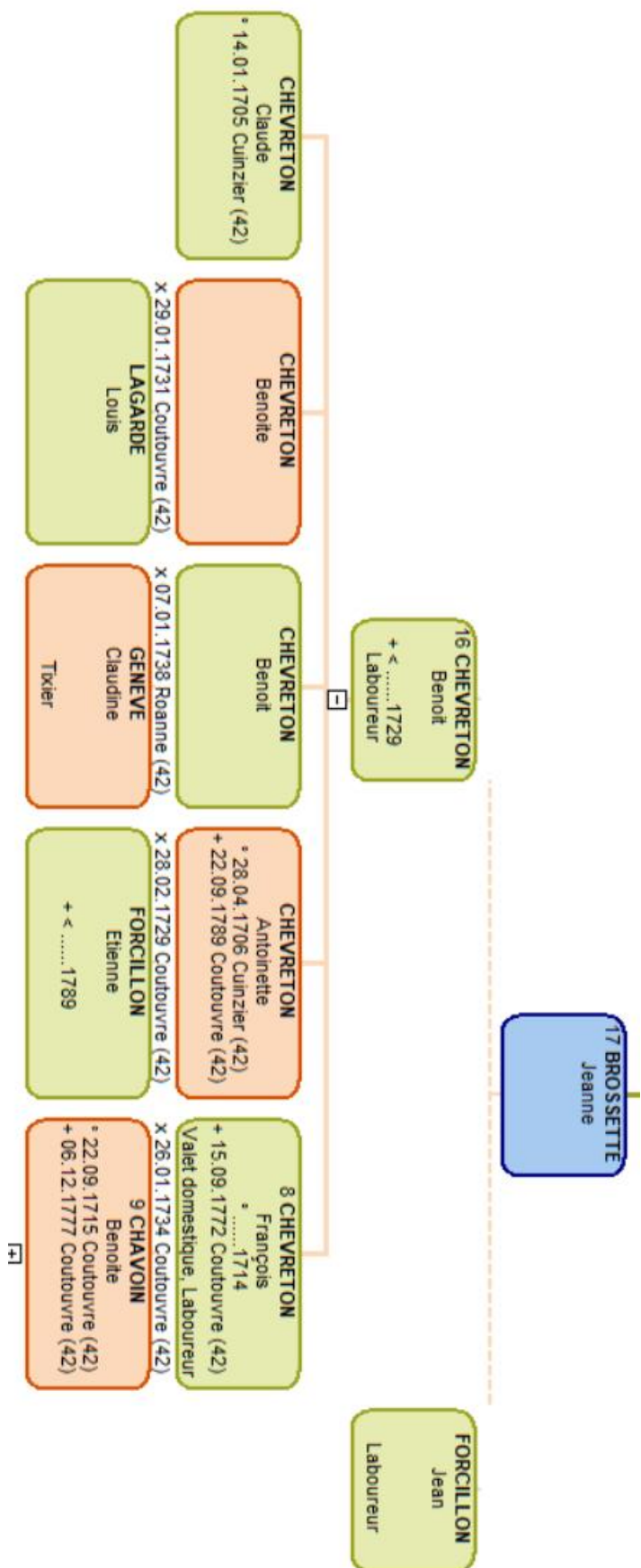
L'on retrouve ensuite à Cuinzier, village à 12km de Coutouvre, les enfants du couple CHEVRETON-BROSSETTE, Antoinette née en 1706 et Claude en 1705. Une dernière piste nous permettrait de continuer la recherche le mariage de Benoit CHEVRETON, fils de Benoit et de Jeanne BROSSETTE, avec Claudine GENEVE le 7 janvier 1738 à Roanne¹⁴⁴. En effet, ils ont passé un contrat de mariage chez Me PONCHON le 16 décembre 1737 de Roanne¹⁴⁵. Peut-être que cet acte pourrait nous en apprendre plus sur les possessions du mari, héritages ou autres. Voilà donc l'origine de la lignée CHEVRETON !

La branche de la famille BRIVET n'a pas été abordé dans ce mémoire, mais n'en reste pas moins explorée sur mon arbre en ligne *geneanet*. L'origine de cette famille est d'autant plus intéressante de par sa généalogie qui remonte jusqu'au XVI^e siècle grâce aux « Insinuations du Beaujolais ». Il s'agit d'actes concernant la mutation de biens immobiliers, ceux-ci sont rendus publics pour éviter tout préjudice à ceux qui n'en auraient pas eu connaissance.

¹⁴³ Acte mariage FORCILLON-CHEVRETON AD42 Coutouvre BMS 1724-1744 page 34/151. <https://urlz.fr/nff5>

¹⁴⁴ Acte mariage CHEVRETON-GENEVE AD42 Roanne BMS 1738-1739 page 2/144. <https://urlz.fr/ngcg>

¹⁴⁵ L'acte n'a pas encore été consulté mais se trouve sous la cote 5^E 27 501.



Etude onomastique

Nous avons vu au fil de cette recherche généalogique de nombreux noms de famille, et il me semblait important d'aborder une rapide étude onomastique des noms les plus présents.

CHEVRETON : ce nom tient tout simplement son origine de la chèvre. Il tire ses origines du mode de l'élevage de fermiers locaux qui possédaient quelques chèvres et qui les amenaient paître avec leurs vaches. En mêlant les deux laits ils élaboraient un fromage nommé « chabrilou », en occitan « chabrilhon ». Désormais ce fromage s'appelle le chevreton.

BRIVET : court de taille, laconique. Issu de *brief* en langue d'oïl. Peut aussi désigner quelque chose de vif, issu de l'ancien français *brive* qui désigne la rapidité, la vivacité.

MERCIER : désigne un marchand, un homme qui tenait commerce, mais aussi le colporteur.

BALANDRA-AS-AU(X) : nom désignant un manteau d'origine languedocienne (*balandral* au Moyen-Age), cela peut désigner le porteur tout autant que le marchand de ce manteau.

POYET : nom dérivé de *poi* qui en langue d'oc désigne une montagne. En langue d'oïl c'est un dérivé de *poyon* pour poulet.

Anecdote photographique !

Il y a déjà longtemps j'ai retrouvé dans le grenier de mon oncle trois vieux albums photos contenant de vieilles photographies sur cartons datées de 1870 à 1920. Certaines ont pu être identifiées de suite, d'autres avec plus de patience via des recoupements et des analyses précises. Mais bien sûr la plupart demeurent encore inconnues tant elles sont vieilles !



Cependant au cours de mes recherches pour mon mémoire je suis tombé sur le précieux album photo de l'abbé BALLET conservé par l'association *Coutouvre se souvient*. J'ouvre la première page, que vois-je ? Le même cliché qu'une photo de groupe que j'avais dans mes albums. J'avais seulement reconnu sur celle-ci mon ancêtre Charles BALLANDRAS, assis au premier rang, troisième en partant de la droite. Mais je n'avais ni contexte, ni année. L'album de l'abbé BALLET lui était bien détaillé, le même cliché comporte la date, 1899, ainsi que le contexte de cette photo de groupe, la chorale de Coutouvre ! Hasard surprenant n'est-ce pas ?



La fin du poème, que nous avons vu en ouverture, *Eux*, issu du recueil *Le Poème de la maison* de Louis MERCIER se termine ainsi :

« Mais bientôt la maison des morts redevint sombre,
Je vis s'enténébrer les visages flottants,
-Et de ces corps obscurs, l'ombre refit des ombres. »¹⁴⁶

Ces derniers mots reflètent une part de l'achèvement de cette recherche. Si la fin de ce mémoire marque à nouveau l'oubli de nos *Anciens*, c'est un aussi un prolongement de leur souvenir dans le temps. Votre lecture les a fait vivre quelques instants de plus, et mon récit, je l'espère, atteindra les générations futures. L'on peut se féliciter, d'une certaine manière, d'avoir sauvegarder leur mémoire quelques décennies de plus.

Bien que la recherche fût longue et difficile, presque tout autant que l'écriture du récit, c'est avec un réel plaisir et une profonde émotion que j'ai réalisé ce travail. Un travail, qui je le suis sûr, inspira la rédaction d'autres histoires familiales. Et mes recherches sur la famille CHEVRETON n'en resteront pas là ! La généalogie a cette qualité de ne jamais finir, il est impossible de s'en lasser tant la recherche entraîne de nouveaux questionnements et de nouvelles découvertes toujours surprenantes !

Quelle satisfaction également d'avoir parcouru les siècles à travers mes ancêtres tout en étudiant l'Histoire de France, voir que chaque être est acteur de son temps. Simple rouage ou moteur de la machine, l'Homme restera toujours en son temps un acteur qu'il le veuille ou non ! Rattaché à une époque, une identité, une population, une famille, une terre, une profession, une catégorie sociale, une religion, à des stéréotypes, etc, l'on ne peut pas extraire l'Homme de tout cela. Et c'est aussi là le but du généalogiste, retrouver l'Homme dans son environnement, dans sa condition, dans son époque. Le généalogiste a la capacité de communiquer avec les morts en réalité ! Il finit par connaître ses ancêtres comme des vivants, pouvant presque atteindre la personnalité, les sentiments de ceux-ci.

Mais vous l'aurez compris aussi j'ai dû prioriser certaines recherches dans ce mémoire, et il reste tout de même une petite part de frustration dans l'impossibilité de ne pouvoir tout dire, tout révéler, tout exposer. J'espère tout de même que la lecture de ce récit a été pour vous agréable et intéressante, que l'esprit d'enquête fût tout aussi présent que celui de mémoire.

Mes derniers mots ne peuvent s'adresser qu'à mes ancêtres, bien loin d'un objet d'étude, ils sont pour moi régulièrement source d'inspiration et riches d'enseignements, qu'ils puissent reposer en paix, leur souvenir sera encore entretenu quelques décennies !

¹⁴⁶ Extrait du poème IV « Eux » issu du recueil *Le Poème de la Maison* de Louis Mercier paru en 1910.

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier les enseignants de ce diplôme : Malvina Comte pour l'étude du latin du XVI^e siècle et celle de l'ancien français, Jordi Mach pour son apprentissage de la paléographie, Matthieu Desachy pour l'initiation à l'héraldique (étude des armoiries), Eric Wenzel pour les connaissances en droit des familles, Sylvain Olivier pour ses cours d'histoire moderne et Isabelle Ortega pour la découverte de l'anthroponymie (étude des noms propres). Enfin je remercie particulièrement Fabien Almanzy et Stéphane Cosson, nos deux professeurs de généalogie, qui ont su par leur passion nous enseigner des notions importantes accompagnées d'exemples concrets. Ils nous ont guidés adroitement dans nos recherches et ont répondu promptement à nos interrogations.

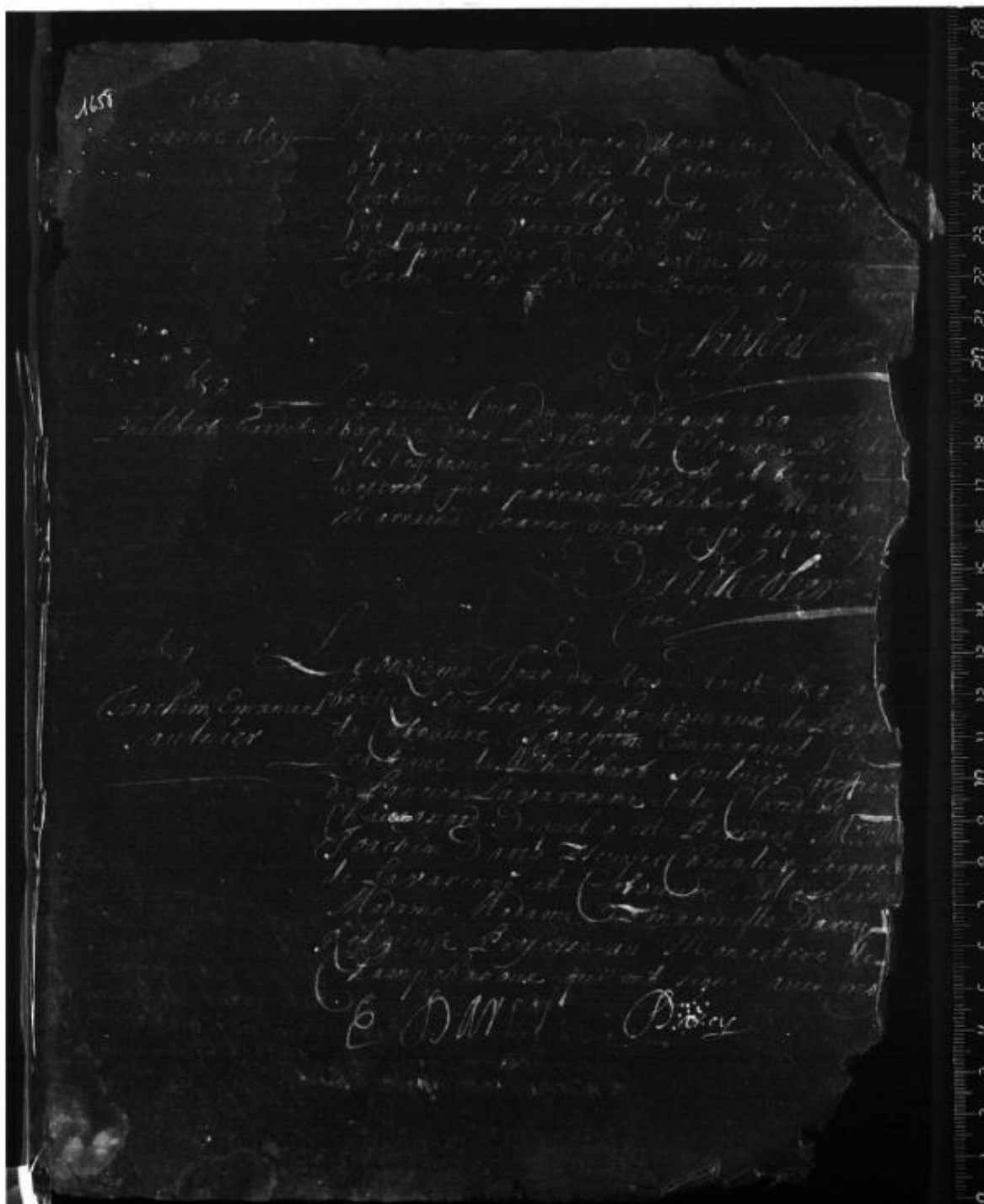
J'adresse mes remerciements à ma famille, mes parents, mes oncles et tantes, qui ont su m'épauler dans mes recherches en fournissant les documents familiaux qu'ils possèdent et qui ont toujours montré beaucoup d'intérêt à mes recherches. Ce travail a été aussi pour moi l'occasion de rencontrer des grandes tantes et grands oncles, et bien d'autres cousins éloignés. Outre la richesse de ces moments partagés avec eux, je les remercie pour leur témoignage et les archives qu'ils ont pu me transmettre. Je ne manquerai pas de les citer au fil de mon mémoire.

J'aimerais par la même occasion mentionner l'association généalogique *Ceux du Roannais* dont les membres m'ont accueilli il y a déjà dix ans et continuent de me soutenir dans mon parcours. Leurs ressources m'ont été grandement utiles. De même, je souhaite remercier l'association *Coutouvre se souvient* que j'ai découvert au cours de ma recherche et qui m'a permis de nombreuses trouvailles et échanges.

C'est aussi avec plaisir que je salue notre promotion qui a fait preuve de beaucoup d'entraide malgré la distance qui nous sépare tous. La passion qui nous anime et l'exceptionnelle entente entre nous a rendu la réalisation du diplôme d'autant plus agréable.

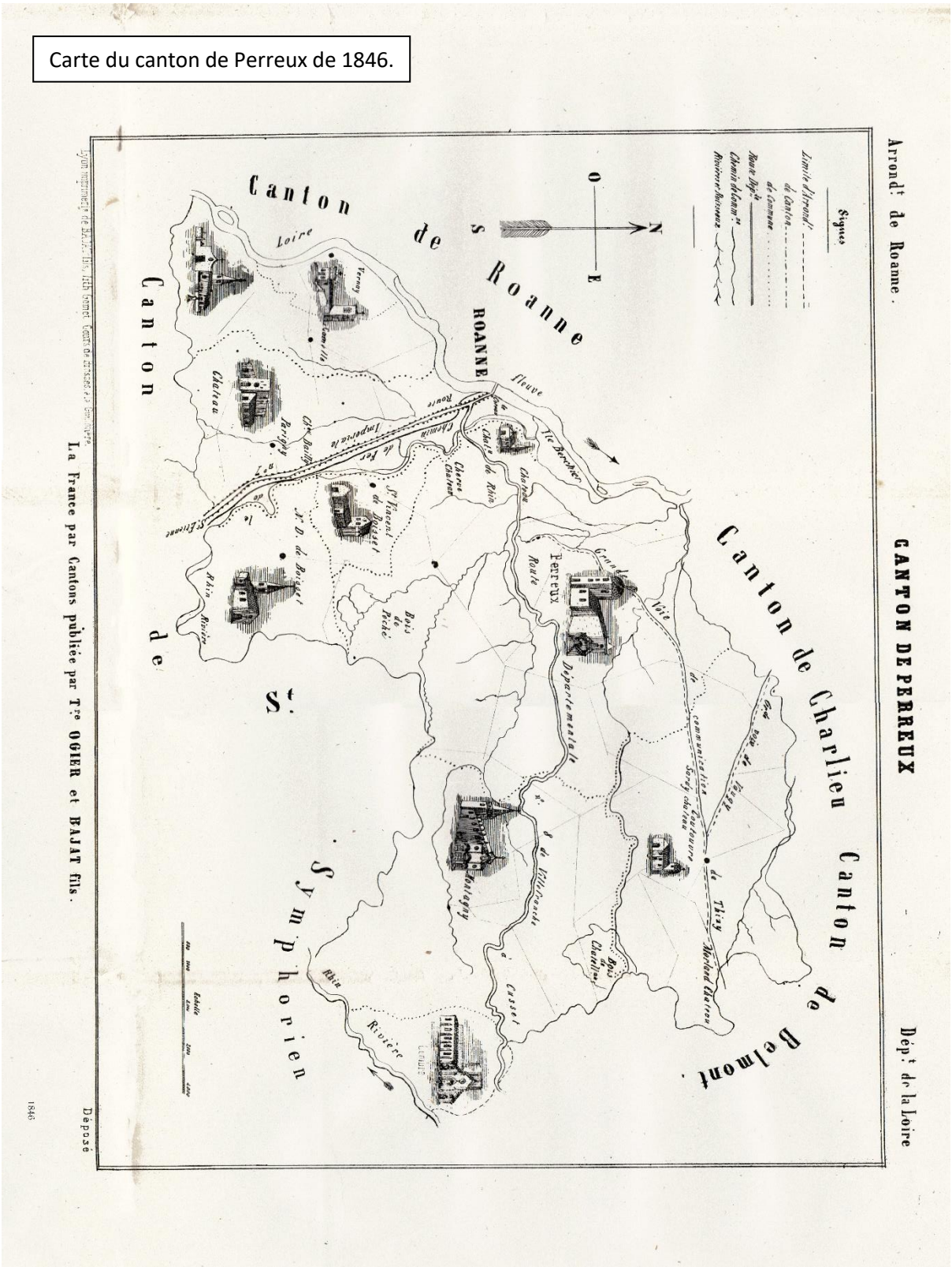
Annexes

Première et plus ancienne page des registres paroissiaux de Coutouvre datée de 1658. La paroisse est appelée *Cotouvre*.



2NUM9_75_1 - Coutouvre.- Baptêmes, mariages, sépultures - 1658 - 1702

Carte du canton de Perreux de 1846.



Arrondissement de Roanne.

CANTON DE PERREUX

Départ. de la Loire

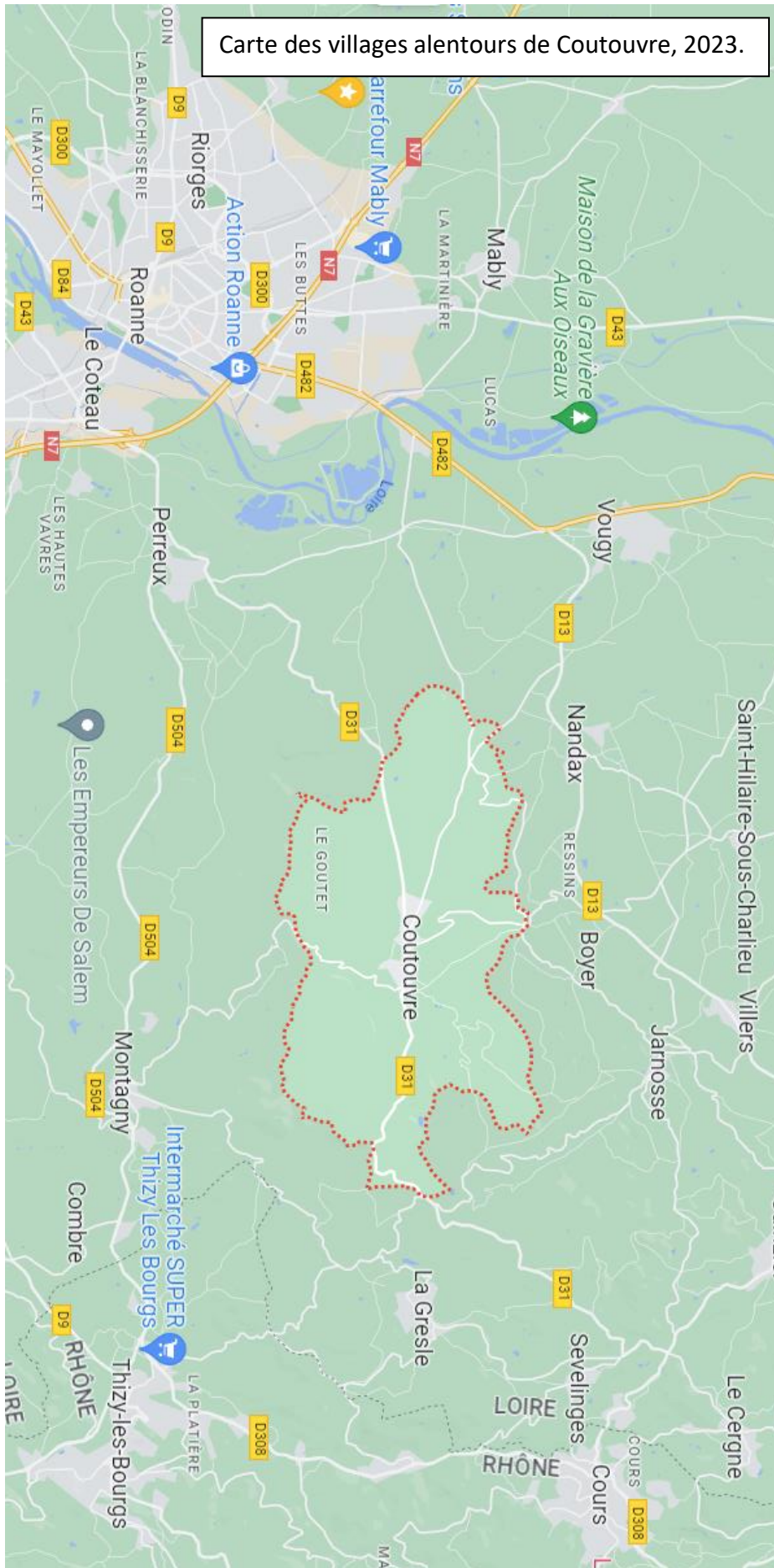
Imprimé par M. OGER, à Paris, chez M. BACHELIER, Palais National, ci-devant des Arts, ci-après de la Bibliothèque, sous le Vestibule, par le passage de la Cour de la Bibliothèque, ci-devant de la Cour de la Bibliothèque, ci-après de la Cour de la Bibliothèque.

La France par Cantons publiée par T^{rs} OGER et BAUAT FILS.

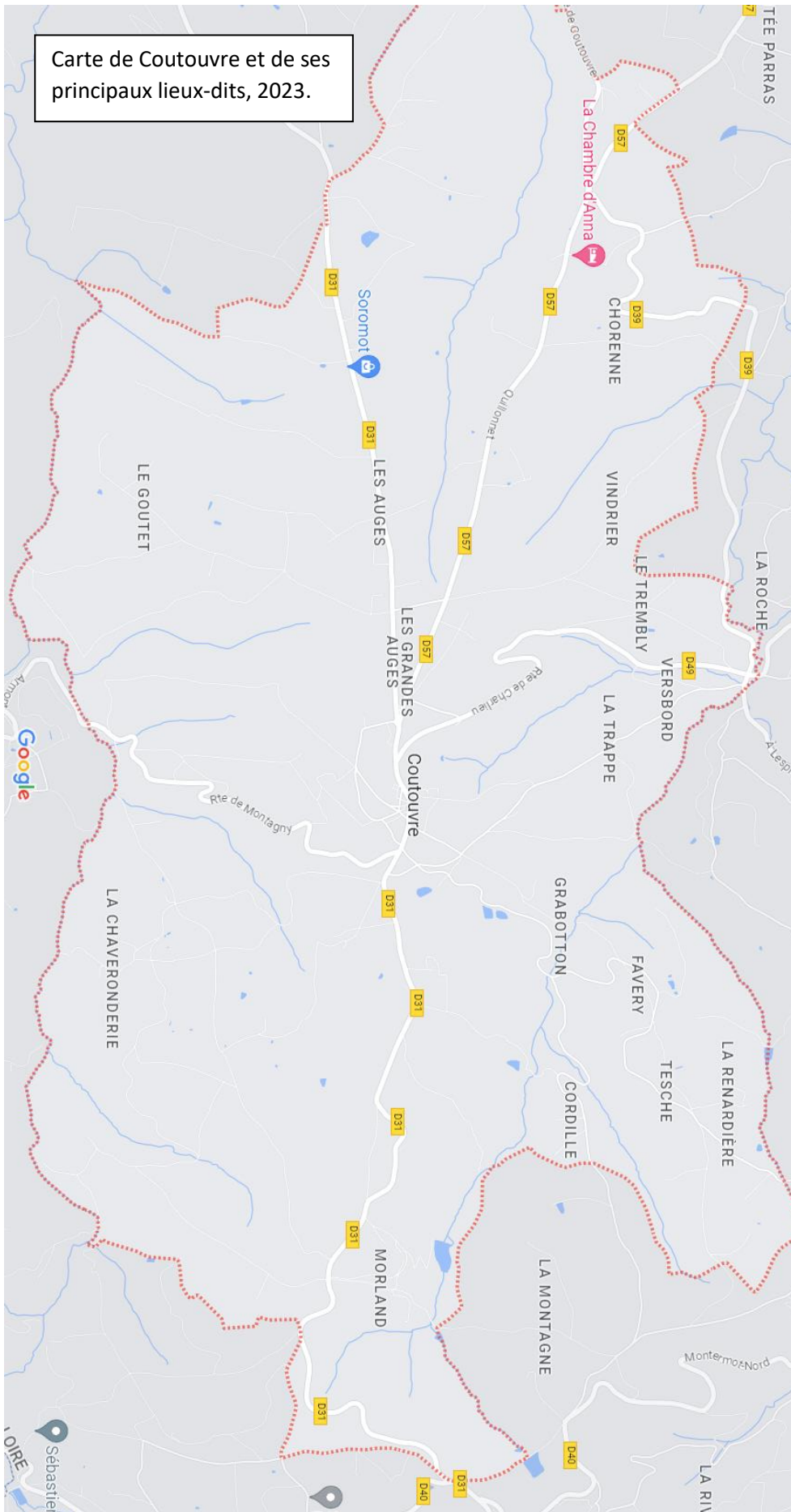
Déposé

1846

Carte des villages alentours de Coutouvre, 2023.

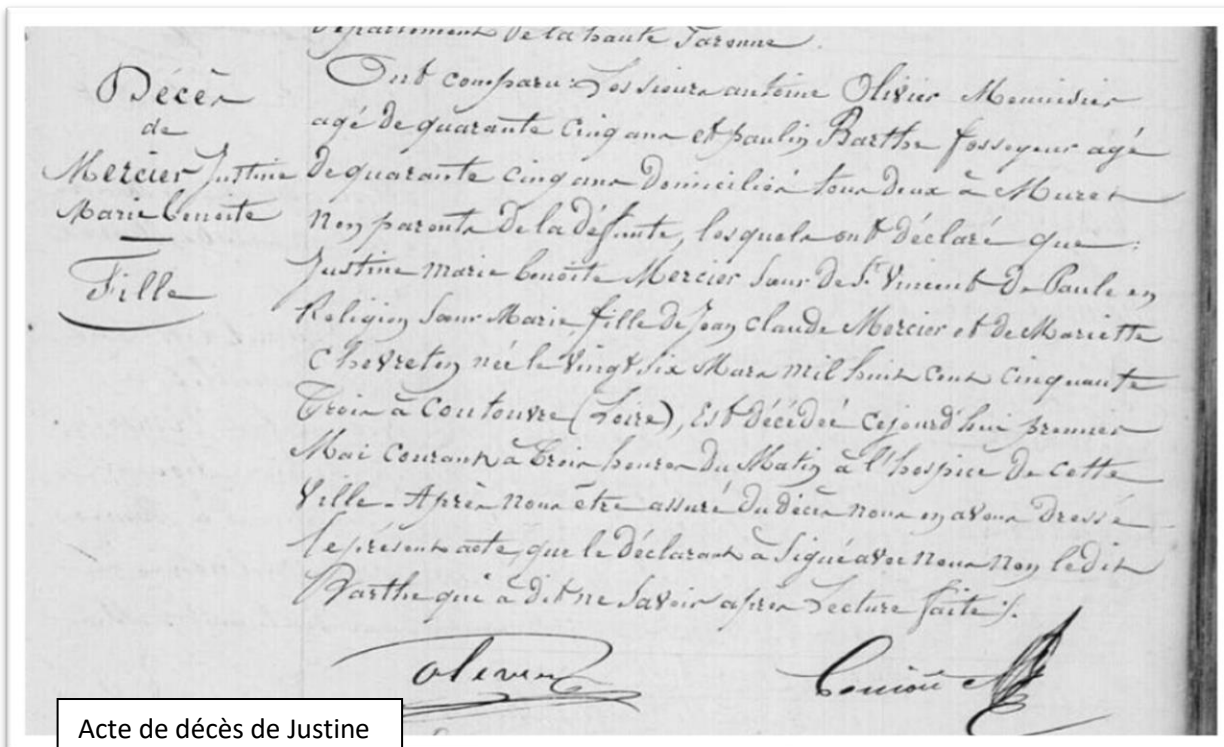


Carte de Coutouvre et de ses principaux lieux-dits, 2023.



Carte de Coutouvre de 1819
issu du cadastre
Napoléonien des Archives
départementales de la Loire.
Tableau d'assemblage, plan
levé par RELAVE à l'échelle
1 :10000.





Acte de décès de Justine
MERCIER, 1878.



Tombe du poète Louis
MERCIER dans le cimetière
de Coutouvre.

Faire-part de décès de Jules
BALLANDRAS, 1905.



Madame JULES BALLANDRAS;
Mademoiselle MARIE BALLANDRAS;
Monsieur et Madame PIERRE BALLANDRAS et leur enfant;
Monsieur et Madame JOSEPH BALLANDRAS et leur enfant;
Monsieur et Madame JOANNÈS BALLANDRAS et leur enfant;
Monsieur et Madame VICTOR PRIMPIER;
Mademoiselle VICTORINE BALLANDRAS;
Monsieur l'abbé JEAN BALLANDRAS;
Monsieur CHARLES BALLANDRAS;
Mademoiselle CLAUDIA BALLANDRAS;
Monsieur et Madame JOSEPH MERCIER;
R. P. ALEXANDRE MERCIER, à New-York (Amérique);
R. P. VINCENT MERCIER, à R. (Hollande);
Monsieur et Madame LOUIS MERCIER, à Roanne;
Monsieur et Madame VILLERS et leurs enfants;
Et tous les membres des familles BALLANDRAS, CHEVRETON,
DESHAYE et CHRISTOPHE,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver
en la personne de

Monsieur Benoît-Marie-Jules BALLANDRAS

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé dans sa 71^e
année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ils vous prient de vouloir bien assister à ses funérailles qui auront lieu
à Coutouvre, le mercredi 6 courant, à 10 heures du matin.

DE PROFUNDIS.

Coutouvre, le 4 décembre 1905.

Roanne, Imp. N. Souchier

République Française
DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE
COMMUNE
de *Coutouvre*
MODÈLE n° 181 F
(ancien modèle n° 181 D)

CONCESSION ⁽¹⁾ *Perpétuelle*
DE TERRAIN (2)
Au Cimetière de *Coutouvre*
POUR SÉPULTURES PRIVÉES (3)



(1) *Perpétuelle, trentenaire ou temporaire.*

(2) *La présente formule est destinée à la fois à la rédaction de la minute et de ses expéditions de l'acte de concession.*

On doit avoir soin de la rectifier, si elle est en désaccord avec le règlement sur les concessions, établi par le Conseil municipal.

(3) *Des exemplaires du présent imprimé sont tenus par la préfecture et les sous-préfectures, à la disposition de MM. les Maires du département.*

(4) *Extrait de l'ordonnance du 6 décembre 1843 :*

« TITRE II. — Art. 1^{er}. — Les concessions de terrains dans les cimetières communaux, pour fondation de sépulture privées, seront, à l'avenir, divisées en trois classes :

- « 1^o Concessions perpétuelles ;
- « 2^o Concessions trentennaires ;
- « 3^o Concessions temporaires.

« Aucune concession ne peut avoir lieu qu'au moyen du versement d'un capital, dont deux tiers au profit de la commune et un tiers au profit des pauvres et des établissements de bienfaisance.

« Les concessions trentennaires sont renouvelables indéfiniment à l'expiration de chaque période de 30 ans, moyennant une nouvelle redevance qui ne pourra dépasser le taux de la première.

« A défaut de paiement de cette nouvelle redevance, le terrain concédé fera retour à la commune, mais il ne pourra cependant être repris par elle que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle il avait été concédé, et, dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou les ayants cause pourront user de leur droit de renouvellement ».

« Les concessions temporaires seront faites pour 15 ans au plus, et ne pourront être renouvelées.

(5) *MM. les Maires pourront consulter le texte de ce décret, soit au Bulletin officiel du Ministre de l'Intérieur, année 1889, p. 139, soit au Bulletin annoté des lois, année 1889, p. 154*

N° *95* du plan de distribution du Cimetière.
N° *95* du registre des Concessions.
N° _____ du répertoire des actes soumis à l'Enregistrement.

Devant nous *Dubois Jean*, MAIRE de la commune de *Coutouvre*

Agissant au nom de ladite commune et en vertu :

- 1^o De l'article 90 de la loi du 5 avril 1884 ;
- 2^o Des articles 10 et 11 du décret du 23 prairial an XII, relatifs aux concessions de terrains dans les cimetières ;
- 3^o De l'ordonnance du 6 décembre 1843, concernant les cimetières (4) ;
- 4^o Du décret du 27 avril 1889, déterminant les conditions des divers modes de sépultures (5) ;
- 5^o Des tarifs et règlements applicables aux concessions de terrains pour sépultures privées dans le cimetière de *Coutouvre*

délibérés par le Conseil municipal, le *23 mai* 1858, et (6) *approuvé* par le _____ Préfet, le *16 juillet* 1858.

6^o Du plan de distribution du cimetière :
A comparu *Mme. Jeanne Ballandras née Chevreton* demeurant à *Coutouvre* la quelle nous a déclaré vouloir obtenir, pour une durée (7) *perpétuelle* une concession de terrain dans le cimetière précité, pour servir de sépulture ;

Faisant droit à cette demande, nous avons passé avec l'— pétitionnaire la convention suivante :

ARTICLE PREMIER. — Désignation du terrain concédé. — La commune de *Coutouvre* concède à *Mme. Jeanne Ballandras Jules née Chevreton* au cimetière de *Coutouvre*

un emplacement d'une longueur de *2 mètres 50* sur une largeur de *un mètre 20* soit une superficie de terrain de *trois mètres carrés*

Cet emplacement porte le numéro *95* sur le plan de distribution du cimetière et est situé (8) *dans la partie du midi longeant le mur de clôture du Cimetière*

ARTICLE 2. — Délimitation de l'emplacement. — Le terrain concédé est limité par le mur du cimetière au nord, à l'est par le terrain concédé à *Guérin Vincent*, à l'ouest par le terrain concédé à *M. Dubois Jean* au midi par le chemin du Cimetière.

Concession d'une sépulture pour Jeanne Marie CHEVRETON au cimetière de Coutouvre.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dimanche dix avril
 à dix heures du matin. Nous, Farnier Claude-Marie, maire et officier de l'
 état civil de la commune de St. Christophe-en-Briouais, canton de
 Lemur, arrondissement de Charolles, (Saône-et-Loire), nous sommes trans-
 portés devant la principale porte de notre maison Commune et y avons
 annoncé, publié pour la deuxième fois qu'il y a promesse de mariage
 entre Ballandras Joannès, âgé de vingt-sept ans, boulanger, domicilié à
 Charlieu, Loire; fils majeur et légitime des mariés Ballandras Benoit-
 Marie-Jules et Chevreton Jeanne-Marie, propriétaires-cultivateurs à Coutouze
 Loire. Et Lorton Marie-Clotilde, modeste, âgée de vingt-quatre ans,
 domiciliée à St. Christophe-en-Briouais, fille majeure et légitime de
 Lorton Félix, menuisier, demeurant actuellement à Beaune, (Côte d'Or)
 et de Gondard Marie, sans profession, domiciliée au bourg de St. Christophe
 en-Briouais. De laquelle publication, dont copie est restée affichée conformément à
 la loi, nous avons rédigé le présent acte que nous avons signé.

N° 8
 Ballandras
 Joannès, garçon
 Lorton
 Marie-Clotilde, fille
 10 avril (2^e).

Farnier

Publication de mariage entre Joannès BALLANDRAS et Clotilde LORTON, 1898.

Café AUCLAIR à Charlieu, rue Nationale, années 1910.





Carte postale imprimée par Victor PRIMPIER, années 1910-1920.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom *B. BALLANDRAS*
 Prénoms *Charles Marie*
 Grade *2^{ème} classe*
 Corps *299^{ème} Co. Infanterie*
 N° Matricule { *21498* au Corps. — Cl. *1908*
 { *143* au Recrutement *Roanne*
 Mort pour la France le *4 Mai 1916*
 à *Lixières (Aurillac et Moselle)*
 Genre de mort *Tué à l'ennemi*

Né le *1^{er} Avril 1892*
 à *Coutouvre* Département *Loire*
 Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le *11 Septembre 1916*
 à *Coutouvre (Loire)*
 N° du registre d'état civil

534-708-1921. [26434.]

Fiche « Mort pour la France » de Charles BALLANDRAS tué le 4 mai 1916 à Lixières.

Cette fiche est issue du site SGA Mémoire des hommes qui possèdent de nombreux documents sur les conflits militaires de l'armée française.

Sources et bibliographie

Histoire du village de Coutouvre :

La carte de France situant la commune de Coutouvre est issue du site internet *France Geo*. <https://francegeo.fr/ville.php?nom=coutouvre>.

La vue de Coutouvre de la carte de Cassini provient, elle, du site *Geo portail*.

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>

La carte postale de la Tour du Morland à Coutouvre et celle de l'usine de Coutouvre sont extraites du site généalogique *geneanet*. D'autres cartes postales du village sont hébergées sur ce site. Elles sont disponibles au lien suivant : <https://www.geneanet.org/cartespostales/search/?size=&go=1&motcle=coutouvre> .

Le cliché de l'inauguration du monument aux morts de Coutouvre provient du site internet *Canalblog* regroupant une rubrique « Dictionnaire des monuments aux morts ».

<http://monumentsmorts.canalblog.com/archives/2013/11/27/29649702.html>

L'image de la grotte de Coutouvre est issue du site *Roannais tourisme*.

<https://www.roannais-tourisme.com/patrimoine-culturel/la-grotte/>

La dernière photographie a été retrouvée dans la maison du Coucou, à Coutouvre. Il s'agit de la photo d'école datée de 1890 à 1891, où se trouve Charles BALLANDRAS. Tous les autres noms y sont d'ailleurs mentionnés.

Les autres photographies proviennent de l'album de photographies daté de 1899-1900 et réalisé par l'abbé BALLETT (dont l'orthographe du nom est d'ailleurs incertaine). Cet album me provient de l'association *Coutouvre se souvient*, elle-même le possède d'un don d'un habitant. Cette association m'a généreusement aidé dans mon mémoire et je souhaite la remercier vivement. Je n'ai pas non plus manqué de donner le fruit de mes recherches, photographies et documents, qui j'espère pourrons intéresser l'association dans leurs futurs projets.

L'ouvrage *Coutouvre, historique de la Région, Histoire et Vie du village aux XIXe et XXe siècle* écrit par le Dr Guy DESSERTINE, coutouvrais et passionné d'histoire et de généalogie, a été ma principale source pour reconstituer l'histoire du village. Je me suis aussi appuyé de l'histoire de Coutouvre dans l'œuvre de l'abbé PRAJOUX de 1922, *Roanne et ses environs*.

Il a été consulté pour cette recherche un dossier à la Médiathèque de Roanne concernant le village de Coutouvre, mais celui-ci ne m'a pas été grandement utile. Cote 3T¹ 3.

Sources, famille MERCIER :

C'est avant tout le roman *Hélène Sorbiers* qui m'a permis de comprendre la vie des MERCIER.

Les photographies et lettres sont issues d'archives familiales, notamment de ma grand-tante Danielle POYET née FERLET dont la famille est cousine des MERCIER par la branche LACOUR. Quelques photographie et documents ont été retrouvé dans la maison du Coucou, notamment la correspondance entre Louis MERCIER et sa seconde femme Anne Marie DUBOIS. Les œuvres du poète m'ont généreusement été prêtées par ma grand-tante, Mme Christiane DURILLON née POYET que je remercie.

La photographie de la ferme de Joseph MERCIER au lieu Jeandenis à Coutouvre provient des fonds de la Médiathèque de Roanne. (Cote 3F 131).

Le cliché de la maison des Bois est issu d'un article publié le 15 juillet 1922 dans *Le Monde illustré*, écrit par Albert DECHELETTE.

Les photos des années 1950 du poète et de sa seconde femme sont présentes dans la réédition des *Contes de Jean Pierre* de 1981. Les sources iconographiques de l'ouvrage ont été fourni par Monsieur René FILLON, Robert BOUILLER du musée Alice Taverne d'Ambierle, Jean TENANT, Paul FOURNIER et Monsieur l'Abbé MANCEY. De même les souvenirs de G. ROCHAS et la notice biographique et bibliographique m'ont donné des informations majeures pour retracer la vie du poète.

En 1964, Anne Marie MERCIER, la seconde femme du poète, décide de vendre la maison des Auges dont elle a hérité de son mari. Se trouvant alors au Brésil, elle demande à M. et Mme PLANUS de s'occuper de la mise en vente et de vider les biens qui se trouvent à l'intérieur. J'ai ainsi pu retrouver dans la maison du Coucou où ont vécu les PLANUS des photographies et lettres d'Anne Marie et de Louis MERCIER. Un grand merci à Mme Chantale LOVISA née PLANUS pour le prêt de ces précieux documents.

Un dossier aux Archives Départementales de la Loire a aussi été consulté pour la recherche, celui-ci contenait quelques livres et articles dont les *Poèmes de la Tranchée*. Cote 1J 1853 (voir le 1J 467-9 qui contient des coupures de journaux sur Louis MERCIER).

Ma principale documentation pour rendre vivant les archives en elles-mêmes a été les documents familiaux et les nombreux articles écrits sur le poète, plus d'une

trentaine. Bien qu'ayant lu quelques critiques littéraires sur son œuvre, ce n'était pas ici l'objet de la recherche.

Les articles écrits et publiés par Louis MERCIER dans le *Journal de Roanne* entre 1890 et 1945 sont disponibles sur le site *Retronews*. Ils m'ont été d'une grande utilité pour connaître les débuts du poète en particulier, et retrouver les nécrologies des frères MERCIER.

L'histoire de Joseph MERCIER au cours de la guerre de 1870 s'appuie sur des sources historiographiques telles que le journal d'un conscrit (Jules Nicolas GUYARD) du 42^e régiment de marche disponible sur *Gallica*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k937052z/f74.item> ; des photos militaires de la guerre de 1870 <https://military-photos.com/tues18703.htm> ; un ouvrage sur la Haute-Loire dans le conflit franco-prussien <https://archives43.fr/image/2142045/90001?size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline> ; carte postale du 42^e de ligne à la charge <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/6942442#0> ; l'ouvrage publié en 1911 d'A. MARTINIEN, Archives historique de la guerre, *La guerre de 1870-1871, la mobilisation de l'armée, les mouvements des dépôts, du 15 juillet 1870 au 1^{er} mars 1871* <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6461532t/f474.item>.

Sources, famille BALLANDRAS :

Toutes les photographies et de nombreux documents sont issus de sources familiales, je remercie notamment Mme Christiane DURILLON née POYET, Mme Danielle POYET née FERLET, Mme Bernadette LOMBARD née PLANUS, Mme Chantale LOVISA née PLANUS, ainsi que mes oncles et tantes : M. Bernard POYET, Mme Véronique CHAIZE et Mme Isabelle DIOT.

Il existe trois anciens albums photos contenant des photographies sur carton datées de la période 1870-1920. Si beaucoup de photographies restent encore non-identifiées j'ai pu au fil des années en identifier un certain nombre satisfaisant. Véritable enquête, la recherche pour ce mémoire m'a permis d'en identifier d'autres, notamment une photographie qui s'avère être le groupe de choral de 1899 de Coutouvre où figure Charles BALLANDRAS. Ce recoupement m'a été possible grâce aux photographies de l'abbé BALLET, album photos consultés dans les locaux de l'association *Coutouvre se souvient*.

Certains originaux malheureusement restent encore disparus, mais peut-être qu'un jour ils referont surface ! Le nombre de photographies conservées par cette famille restent tout de même impressionnant.

Sources archivistiques et généalogiques :

Tous les actes de baptême, naissance, mariage, décès et sépulture, ainsi que les recensements de population, les feuillets matricules militaires, les contrats de mariage et les déclarations de successions sont référencés en note de bas de page.

Les abréviations utilisées : AD pour Archives départementales ; NMD pour naissances, mariages, décès ; BMS pour baptêmes, mariages, sépultures ; FM pour feuillet matricule ; RDP pour Recensement de population, CM pour contrat de mariage, DS pour déclaration de successions.

J'ai par ailleurs consulté de nombreux arbres généalogiques de particuliers, amateurs de généalogie comme moi, sur le site *geneanet* et sur *filae*. Un grand nombre ont été consulté, il m'est donc difficile de tous les citer. Vous trouverez également mes recherches et mon arbre généalogique contenant plus de 500 documents et plus de 1 000 individus sur *geneanet* via mon profil *floriankipp*.

Le logiciel utilisé pour les arbres généalogiques est *Généatique*.

Sources anthroponymiques :

LAGNEAU Philippe et ARBULEAU Jean, *Dictionnaire des noms de famille et des prénoms*, édition Vernoy, Arnaud de VESGRE, 1980.

DAUZAT Albert, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Larousse thématique, 1982.

Sources complémentaires :

MERGNAC Marie-Odile, directrice, *Les métiers de nos ancêtres*, édition Archives et Culture, 2007.